

ATLAS GRAND EST

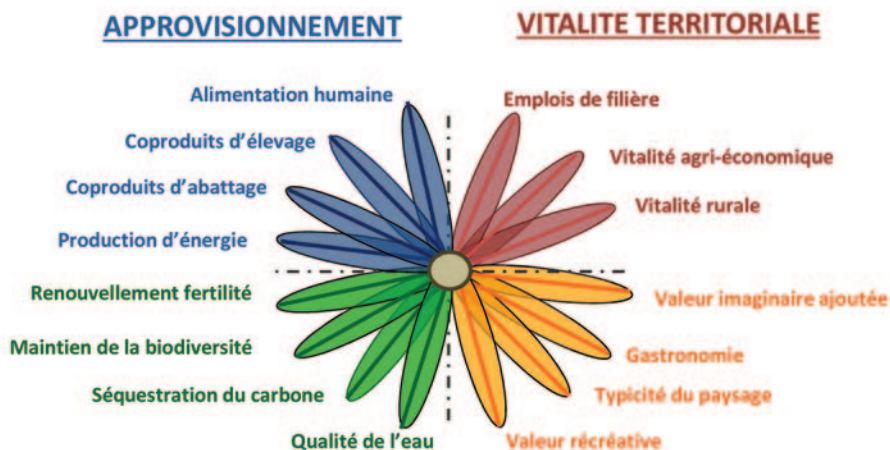
DE L'ÉLEVAGE HERBIVORE



PREAMBULE

L'élevage de vaches, de moutons, de chèvres et de chevaux est présent partout en France. Il s'est développé dans chaque région en fonction des conditions géologiques, géographiques et historiques. L'élevage marque chaque territoire à sa manière et contribue largement aux identités régionales tant il façonne les paysages, fournit ses produits à la gastronomie et crée des dynamiques économiques et sociales dans les zones rurales. L'Atlas Grand Est de l'élevage herbivore s'inscrit dans une collection d'Atlas, région par région, qui s'attache à expliquer cette diversité mais aussi à présenter le bouquet de services que l'élevage rend sur les territoires.

FLEUR DES SERVICES RENDUS PAR L'ELEVAGE



QUALITE ENVIRONNEMENTALE PATRIMOINE ET QUALITE DE VIE

Sommaire



PARTIE 1 : DES ÉLEVAGE ET DES HOMMES

- p 07 : L'élevage d'hier à aujourd'hui
- p 09 : Complémentarité Élevages - Cultures
- p 11 : La valorisation des surfaces par l'élevage herbivore
- p 13 : L'élevage herbivore dans le Grand Est
- p 15 : L'élevage bovin dans le Grand Est
- p 17 : L'engraissement spécialisé: une typicité régionale
- p 19 : Une production laitière conséquente
- p 21 : L'élevage ovin tourné vers la production de viande
- p 23 : Une filière équine en recherche de débouchés
- p 25 : Agriculture Biologique en développement dans la région
- p 27 : Les caractéristiques des élevages dans la région Grand Est



PARTIE 2 : Des produits et des emplois

- p 31 : Structuration de la filière bétail et viandes
- p 33 : Des formations dynamiques aux débouchés certains
- p 35 : Les 5 libertés liées au bien-être animal
- p 37 : La protection animale
- p 39 : De la sécurité alimentaire à la protection animale
- p 41 : De l'abattage à la transformation de la viande
- p 43 : La valorisation des sous-produits
- p 45 : La filière laitière
- p 47 : Des circuits de commercialisation diversifiés
- p 49 : La mise en avant du savoir faire de la région Grand Est



PARTIE 3 : Environnement et pratiques

- p 53 : Écosystèmes et habitats du territoire
- p 55 : Élevage herbivore et protection de la biodiversité
- p 57 : Les bienfaits de l'élevage pour la nature
- p 59 : Élevage herbivore et cycle du carbone
- p 61 : Élevage herbivore et potentiel du sol
- p 63 : Élevage herbivore et qualité de l'eau



PARTIE 4 : Identité culturelle et patrimoine

- p 67 : Le paysage de la région Grand Est marqué par l'élevage
- p 69 : L'architecture rurale, un atout touristique
- p 71 : Des métiers chargés d'histoire : un patrimoine à conserver
- p 73 : L'élevage herbivore : partenaire des collectivités
- p 75 : Des productions de qualité aux traditions gastronomiques
- p 77 : Les races originaires de la région
- p 79 : L'élevage herbivore : animations et festivités

Préface

Dans un monde où les consommateurs et citoyens sont de plus en plus urbains ; où de nombreuses questions sur l'élevage et ses produits émergent, il est utile d'analyser comment l'élevage interagit concrètement avec un territoire : le Grand Est.

Une immersion dans l'univers de l'élevage et de ses filières pour mieux comprendre d'où viennent la viande et le lait que nous consommons et qui sont les hommes et femmes qui s'y investissent et innovent.

Des cartes, des infographies, un panorama des multiples services rendus par l'élevage herbivore en terme de production alimentaire, de vitalité rurale, de patrimoine et d'environnement en Grand Est.

Au travers de cet ouvrage, INTERBEV et INTERBEV Grand Est souhaitent donner à tous les professionnels, élus, journalistes, enseignants et tous ceux qui le souhaitent, une vision grand angle de l'élevage et de ses filières.

Xavier LEROND
Président INTERBEV Grand Est

PARTIE 1

A woman with short brown hair and glasses, wearing a pink patterned shirt and blue jeans, is smiling and petting a white cow. The cow has a yellow tag on its ear. They are in a grassy field with trees and mountains in the background under a blue sky.

**Des élevages
et des hommes**

Des élevages et des hommes

1/ L'ÉLEVAGE D'HIER À AUJOURD'HUI

- Retour sur l'histoire de la région
- Une concentration actuelle de l'élevage dans le centre de la région

2/ COMPLÉMENTARITÉ ÉLEVAGES-CULTURES

- Le lien au sol
- Un exemple d'économie circulaire

3/ LA VALORISATION DES SURFACES PAR L'ÉLEVAGE HERBIVORE

- Une prépondérance des surfaces toujours en herbe
- La production de maïs pour une sécurité alimentaire supérieure

4/ L'ÉLEVAGE HERBIVORE DANS LE GRAND EST

- L'élevage bovin prédomine dans la région Grand Est
- Des structures d'exploitations et des productions diversifiées

5/ L'ÉLEVAGE BOVIN DANS LE GRAND EST

- La première production animale de la région
- L'élevage de bovin viande bien implanté au centre de la région

6/ L'ENGRASSEMENT SPÉCIALISÉ: UNE TYPICITE RÉGIONALE

- Coproduits: une forte disponibilité en région
- Engraissement : une activité en développement

7/ UNE PRODUCTION LAITIÈRE CONSÉQUENTE

- L'élevage bovin dominant
- L'élevage caprin: une production anecdotique dans la région

8/ L'ÉLEVAGE OVIN TOURNÉ VERS LA PRODUCTION DE VIANDE

- Un élevage ovin concentré dans le centre de la région
- Des systèmes herbager et en bergerie équilibrés dans la région mais des conduites différentes

9/ UNE FILIÈRE ÉQUINE EN QUÊTE DE NOUVEAUTÉS

- Une production de qualité
- De nombreux débouchés valorisés en région comme à l'étranger

10/ AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION

- Une place grandissante pour l'Agriculture Biologique dans la région
- De la production à la consommation des produits estampillés bio: une multitude de circuits de distribution

11/ LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLEVAGES DANS LA RÉGION GRAND EST

- Un vaste panel d'élevages qui explique des disparités de rentabilité
- Salarariat et organisation du travail: clés de la réussite

L'élevage d'hier à aujourd'hui

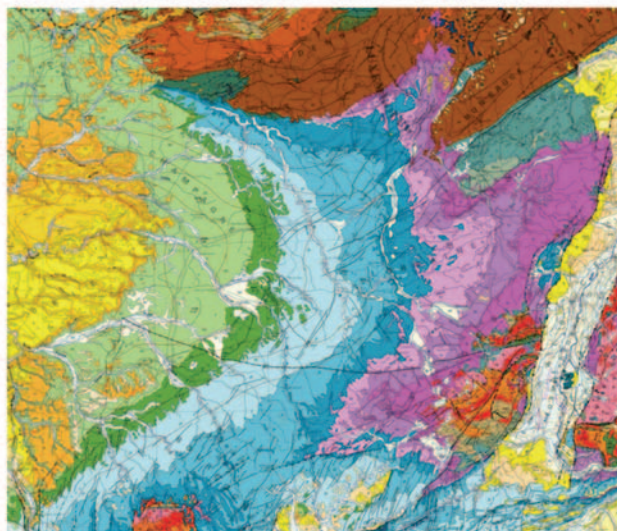
Retour sur l'histoire de l'élevage

La région Grand Est se situe à l'est du Bassin parisien. Le dépôt des couches sédimentaires constituant le sol de la région remonte à environ 150 000 ans. Ces matériaux lui confèrent des propriétés différentes déterminant en partie le parcellaire actuel, et plus particulièrement, la présence de l'élevage.

La région Grand Est présente de grandes zones peu propices aux grandes cultures. Une coupe pédologique de la Champagne Ardenne jusqu'en Alsace montre une succession de limons argileux, de craies et d'argiles constituant dans certaines zones des sols acides et hydromorphes. Ces zones sont uniquement valorisables au travers de forêts et de prairies.

Les arrivées successives de la mécanisation, du drainage, de l'irrigation et des engrais ont révolutionné l'agriculture de la région en augmentant le potentiel de travail des terres. En particulier en plaine d'Alsace et en Champagne crayeuse, où les agriculteurs ont progressivement pris la décision d'abandonner l'élevage au profit des cultures pour des raisons de rentabilité

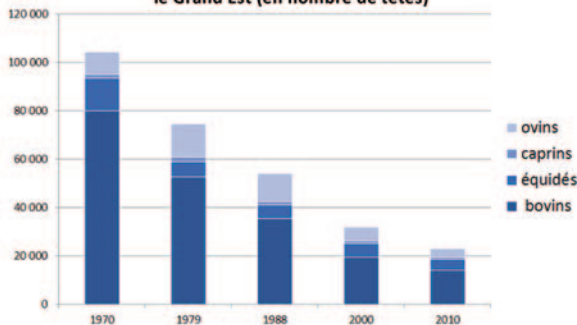
Carte pédologique de la région Grand Est



Source: Infoterre – BRGM

échelle: 1 / 2 000 000

Graphique de l'évolution des différents cheptels de 1970 à 2010 dans le Grand Est (en nombre de têtes)



Source: Chambres d'Agriculture

économique ainsi que pour des contraintes de travail. La quasi disparition de l'élevage ovin en Champagne crayeuse en est un bon exemple.

En Lorraine, les cultures ont pu se recentrer dans un premier temps sur les zones les plus favorables et l'élevage s'est développé sur les terres à moins bon potentiel.

Plus récemment, une partie des prairies a été remise en cultures. Cependant, la Lorraine reste une exception dans le Grand Est, avec une mixité de matériaux pédologiques importante ne permettant pas aux éleveurs de valoriser la totalité de leurs terres par des cultures céréalières, ce qui explique une présence accrue d'exploitations en polyculture-élevage.

Ces raisons accompagnées par les avancées dans le domaine de la productivité des productions animales aboutissent à une restructuration des élevages.

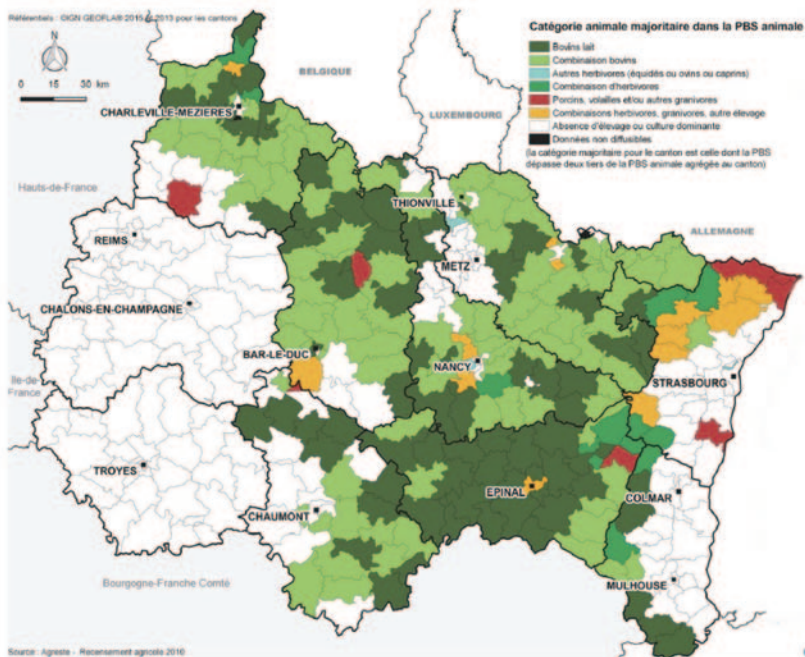
« Avant l'invention du drainage et de l'irrigation, l'Alsace était une région d'élevage de par ses terres humides ou à l'inverse sèches. Maintenant, tout peut y être cultivé. Mais il est nécessaire de faire des calculs concernant les coûts économiques que cela engendre, avant de se détourner de l'élevage, afin de rendre le sol propice à l'implantation de cultures céréalières. »

Sophie MAILLANT, chargée de mission pédologie à la Chambre d'Agriculture Régionale Grand Est

Une concentration actuelle de l'élevage dans le centre de la région

L'agriculture couvre 54% de la région Grand Est, soit plus de 3 000 000 d'hectares de Surface Agricole Utile (SAU) grâce à 49 000 exploitations dont 20% sont spécialisées en élevage. Si on met à part la viticulture, 1 exploitation sur 3 possède un élevage. Le cheptel de la région Grand Est représente 10% du cheptel français. Toutefois, une forte inégalité de répartition des élevages se dessine sur le territoire.

Carte de répartition de l'élevage dans le Grand Est

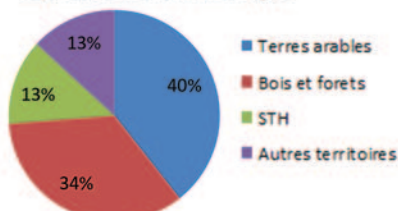


La Champagne-Ardenne et l'Alsace sont majoritairement dominées par la viticulture et les grandes cultures. Cette forte représentativité est expliquée par un potentiel des sols élevé qui est favorable à l'implantation de cultures céréalières et viticoles. Dans ces territoires, l'élevage se développe de façon sporadique dans les zones non labourables en apportant ainsi une valorisation des terres par la production d'herbe.

Dans les massifs des Ardennes et des Vosges, l'élevage et la forêt sont fortement développés. Ces terres pentues proposent une abondance de surfaces en herbe formant la base de l'alimentation des élevages herbivores des exploitations locales. De par les nombreuses contraintes de leur environnement, ces structures exploitent traditionnellement de plus petites surfaces et pratiquent un élevage extensif (fait d'élever des animaux sur de vastes étendues mais avec un rendement très faible).

La Lorraine est caractérisée par une forte présence de moyennes et grandes exploitations de polyculture-élevage. Les élevages y sont principalement spécialisés en production bovine, avec une alimentation à base d'herbe et de céréales produites majoritairement sur les exploitations.

Répartition de la SAU de la région



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2016

« Historiquement la Lorraine était principalement une région avec des terres cultivées. Puis une concentration des cultures sur les terres à plus fort potentiel à eu lieu faisant ainsi de la Lorraine, une région d'élevage. »

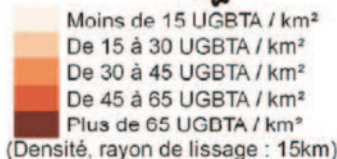
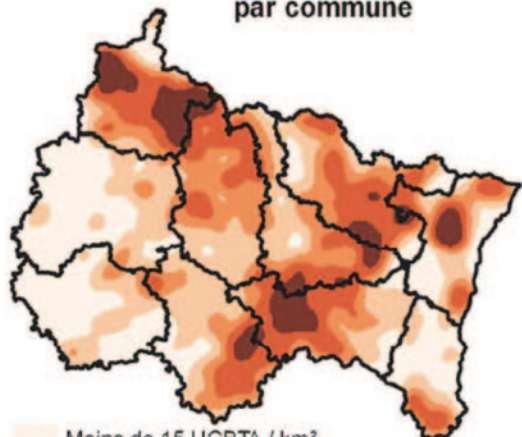
Laurence ECHEVARRIA, coordinatrice régionale Inosys Réseaux d'élevage bovins viande Grand Est

Complémentarité Élevages - Cultures

Le lien au sol

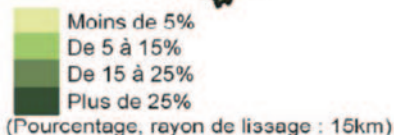
Près de 23 000 exploitations élèvent des herbivores dans le Grand Est, cela représente 28% de la SAU du territoire de la région, soit 845 000 ha. En France, les éleveurs produisent en moyenne 90% de l'alimentation de leur bétail sur leur exploitation.

Densité d'Unité Gros Bétail "alimentation totale" (UGBTA) par commune



L'élevage herbivore est fortement lié au sol comme le montre la superposition des cartes de densité en bétails et en surfaces fourragères (herbe, maïs, ...) cela signifie que les éleveurs produisent les fourrages nécessaires à l'alimentation de leurs troupeaux. Dans le Grand Est, cette forte relation est observable sur les plateaux lorrains et leurs pourtours, jusque dans le Bassigny et le Chatenois ainsi que dans la Thiérache à l'Argonne (voir page 86). Les Surfaces Fourragères Principales (SFP) y varient entre 15% et plus de 25% de la surface des communes.

Surface fourragère principale par rapport à la surface communale



Sources : Agreste, DRAAF, 2016



DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Un exemple d'économie circulaire

Les terres agricoles des exploitations permettent la fabrication des aliments pour les animaux et de la paille pour leur litière. Elles sont en retour fertilisées par les déjections de ces animaux.

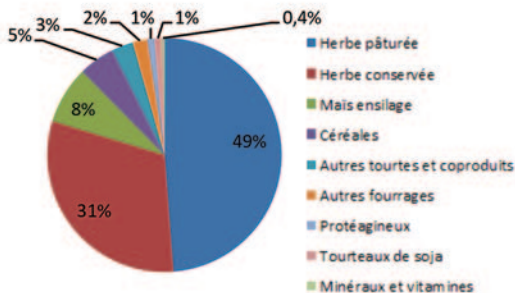
Exploitation polyculture-élevage dans le Grand Est



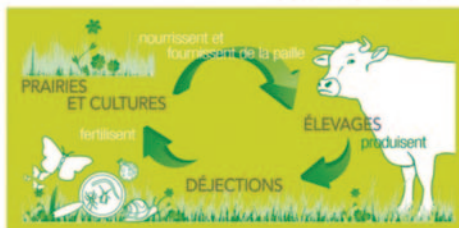
Source: Géoportail

Ration moyenne bovin viande

Données France entière



Les prairies et les cultures des exploitations comportant un élevage herbivore, fournissent l'alimentation du troupeau. Ces ressources vont être valorisées par les animaux pour produire du lait et de la viande. Les coproduits des cultures, comme la paille, sont également utilisés pour la litière. Par la suite, les déjections et la litière, formant le fumier, vont être épandus sur les terres comme fertilisant naturel. Les agriculteurs achètent à l'extérieur les aliments qu'ils ne peuvent pas produire ainsi que des vitamines et minéraux pour former une ration saine et équilibrée.



« L'intérêt pour le potentiel agronomique du fumier grandit. Aujourd'hui, on peut faire des échanges paille-fumier avec des voisins céréaliers qui souhaitent récupérer quelques bennes de fumiers. »

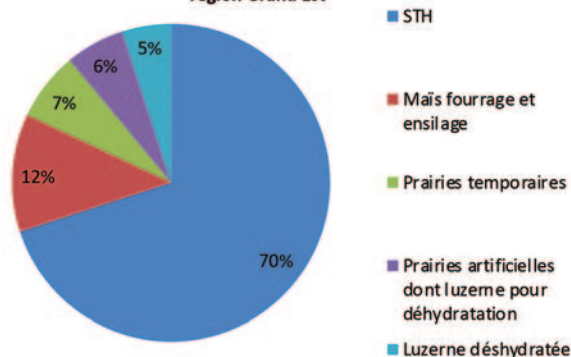
Frédéric NOIZET, Eleveur de brebis de la Marne (51)

La valorisation des surfaces par l'élevage herbivore

Une prépondérance des surfaces toujours en herbe

Les herbivores sont les seuls animaux à avoir la capacité de digérer l'herbe. C'est pourquoi, la présence de l'élevage herbivore est corrélée avec la présence de surfaces fourragères. Celles-ci sont essentiellement constituées d'herbe destinée à être consommée directement par les animaux ou bien récoltée et stockée.

Proportions des surfaces fourragères et prairies dans la région Grand Est



Source : Agreste, statistique agricole annuelle 2016

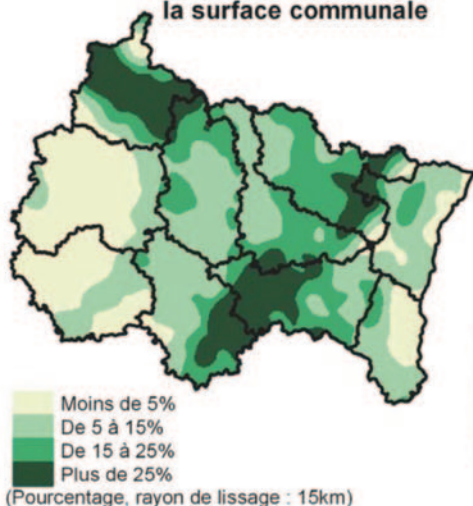
Les surfaces fourragères représentent environ 40% de la Surface Agricole Utile (SAU) dans la région, soit près de 1 200 000 hectares. Une distinction est faite entre la production de cultures annuelles comme le maïs ensilage et les prairies semées, face aux Surfaces Toujours en Herbe (STH). Pour obtenir ce titre, les STH n'ont pas été labourées durant minimum 5 ans. Cette part de prairies permanentes est remarquablement importante dans le Grand Est.

L'herbe compose 80% de la ration des bovins et des ovins viande dans les élevages au niveau national. Dans la plupart des exploitations, les animaux pâturent directement l'herbe dans les parcs plus de 6 mois par an. Le reste des prairies sont fauchées plusieurs fois au cours de l'année afin de produire du foin qui sera stocké pour être distribué aux animaux pendant l'hiver.

Le maïs ensilage est principalement utilisé dans l'alimentation des bovins laitiers, ce qui explique sa deuxième place dans les surfaces fourragères de la région. Cette culture permet aux agriculteurs de sécuriser l'alimentation de leur bétail tout au long de l'année.

La luzerne est une plante idéale pour les éleveurs. En effet, son métabolisme lui permet de fertiliser les terres agricoles en absorbant l'azote présent dans l'air pour le transférer dans le sol, tout en étant la plante fourragère la plus riche en apports énergétiques. Néanmoins, cette culture n'est pas adaptée à toutes les terres.

Surface toujours en herbe par rapport à la surface communale



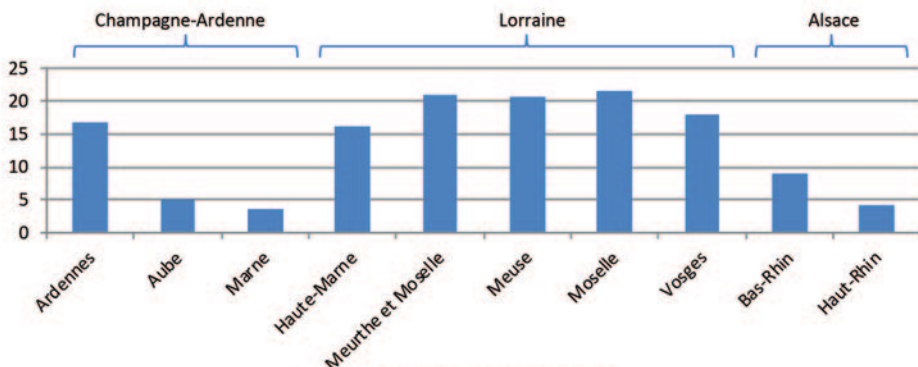
Sources : Agreste, DRAAF, 2016

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

La production de maïs pour une sécurité alimentaire supérieure

Pour compléter la ration de certains animaux, les éleveurs cultivent du maïs fourrager qui propose des rendements avantageux à l'hectare et est riche en énergie.

Répartition des surfaces de maïs fourrager dans la région Grand Est en milliers d'hectares



Source : Agreste, statistique agricole annuelle 2016

• Le maïs dans les rations des vaches laitières et du bétail en engraissement

Le maïs est l'une des céréales fourragères avec les meilleurs rendements, ce qui le rend incontournable dans de nombreux élevages. L'ensilage de maïs se déroule à partir de la fin du mois d'août jusqu'en septembre. Pour ce faire, une ensilieuse vient couper la totalité du plant de maïs en morceaux de petite taille (voir photographie 1: ensilage de maïs) qui vont être acheminés jusqu'à des silos (voir photographie 2: silo contenant de l'ensilage de maïs). Ils vont y subir une fermentation lactique anaérobie naturelle leur permettant une conservation durant plusieurs mois.

20% de la ration des vaches laitières est également composée par cet aliment leur apportant une dose d'énergie conséquente pour la production laitière.

Le maïs ensilage représente 65% de la ration des jeunes bovins en engraissement. Étant un apport conséquent en énergie, il est essentiel en phase de finition des animaux.

Comparaison des valeurs alimentaires de l'ensilage d'herbe et de maïs

	Ensilage d'herbe			Ensilage de maïs		
	¼ inférieur	Moyenne	¼ supérieur	¼ inférieur	Moyenne	¼ supérieur
MS (%)	40%	34%	35%	36%	34%	34%
UFL	0,76	0,78	0,79	0,94	0,95	0,96
PDIN	47	70	92	40	41	41
PDIE	61	65	70	64	66	66
PDIA	16	20	27	14	14	16

Source : Conseil élevage des Ardennes (08) 2016

Photographie 1



Source : entraide.com

Photographie 2

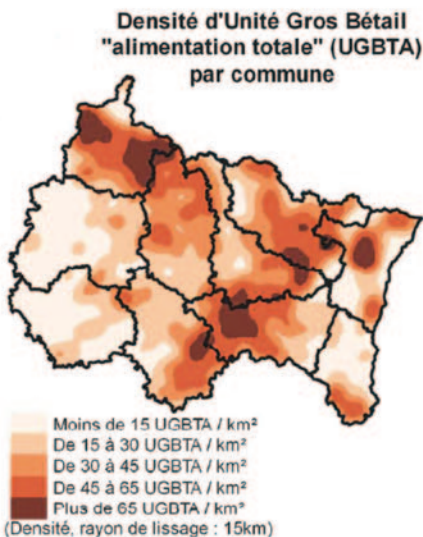


Source : idele

L'élevage herbivore dans le Grand Est

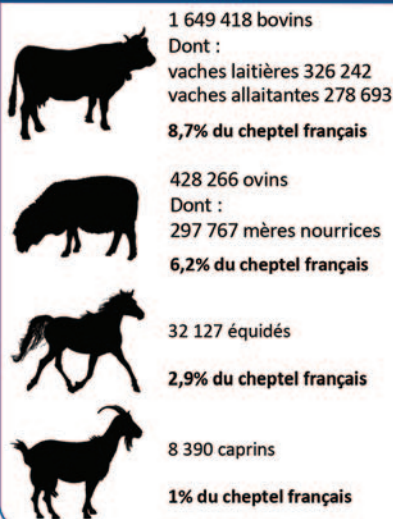
L'élevage bovin prédomine dans la région Grand Est

Avec 7,8% du cheptel français, le Grand Est se positionne comme la 6^{ème} région d'élevage de France. 62% de ces élevages se sont spécialisés en bovin dont 30% en production laitière, ce qui en fait l'élevage dominant sur le territoire. Les autres productions restent minoritaires malgré une dominance des élevages ovins et caprins face aux autres productions très faiblement présentes.



Sources : Agreste, DRAAF, 2016

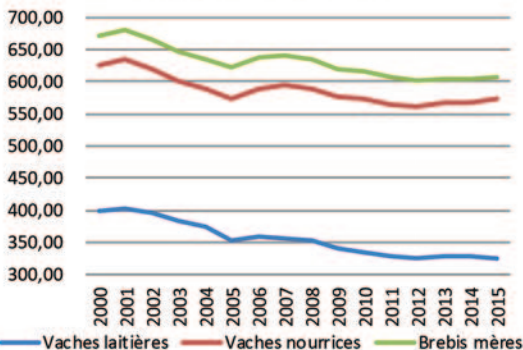
Les cheptels herbivores dans le Grand Est (2016)



Le nombre d'élevages a tendance à diminuer sur le territoire national. La région Grand Est ne déroge pas à ce mouvement. En effet, entre 2000 et 2010, la région a perdu 35% de ses élevages.

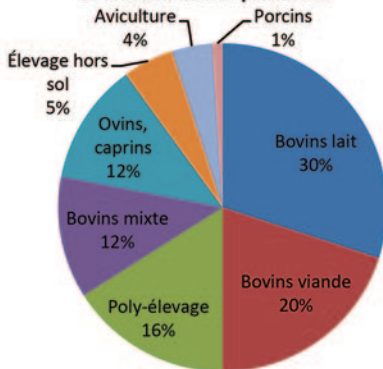
Les petites exploitations font partie des premières structures qui tendent à disparaître.

Évolution en rebond des cheptels herbivores de la région Grand Est (en milliers de têtes)



Sources : Chambre d'agriculture Grand Est, 2016

Répartition des élevages herbivores en fonction de leur production



Sources : Agreste, 2015

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Des structures d'exploitations et productions diversifiées

Les exploitations d'élevage présentes dans la région sont très différentes les unes des autres. De nombreux facteurs vont influencer la structure et le fonctionnement des élevages. Néanmoins, des profils peuvent être réalisés pour caractériser les élevages.

Bovin Viande

Les systèmes viande bovine herbagers

Plus du tiers des exploitations de viande bovine sont herbagère (> 80% d'herbe dans la SAU en moyenne). Ce groupe comprend pour moitié de petits ateliers parfois mixtes ovins-bovins (< 30 vaches, < 200 brebis). Dans les ateliers de plus grande dimension, une majorité sont extensifs, orientés vers le naissage ou l'engraissement à l'herbe tandis que les autres, avec une petite proportion de céréales ou maïs, ont intensifié les conduites.

Les systèmes polyculture-viande bovine

La polyculture élevage représente plus de 40% des exploitations de viande bovine. Les 2/3 possèdent un troupeau conséquent avec en moyenne plus de 50 vaches voire plus de 70 vaches dans le sous-groupe des grandes structures (> 200ha).

Les systèmes céréaliers avec petit élevage ou engraissement

1 atelier bovins viande sur 5 est dans une exploitation à dominante céréalière, qui le plus souvent, a gardé un petit troupeau allaitant pour valoriser des surfaces en herbe résiduelles. Dans ces systèmes, on trouve aussi les ateliers spécialisés d'engraissement de jeunes bovins.

Bovin Lait

Les systèmes laitiers herbagers

Minoritaires (15%), ils comprennent pour moitié les petites structures (< 60 ha, quasiment 100% en herbe, moins de 200 000l) et les exploitations de montagne. L'autre moitié de ces systèmes produisent plus de 200 000l à partir d'herbe, mais peuvent avoir un petit atelier de cultures (<40 ha).

Les systèmes laitiers à dominante élevage avec culture du maïs

Spécialisés avec une densité de 4 à 8 mille litres de lait/ha SFP ou une diversification viande pour la majorité d'entre elles, ces exploitations ont un atelier cultures limité. Elles représentent environ 4 exploitations laitières sur 10.

Les systèmes laitiers de polyculture-élevage

Avec une surface en cultures pour moitié de la SAU et en général supérieure à 70 ha, ces exploitations représentent près de 45% des exploitations laitières. La moitié d'entre elles ont développé un atelier viande.

Ovin Viande

Les systèmes en double activité avec petite troupe ovine

Ces petites exploitations représentent un tiers des ateliers ovins. La SAU ne dépasse pas 25 ha, pour l'essentiel en herbe, avec une troupe ovine de 50 à 100 brebis.

Les systèmes ovins herbagers

Un autre tiers sont des systèmes de production à l'herbe sur des dimensions supérieures au groupe précédent (400 brebis en moyenne).

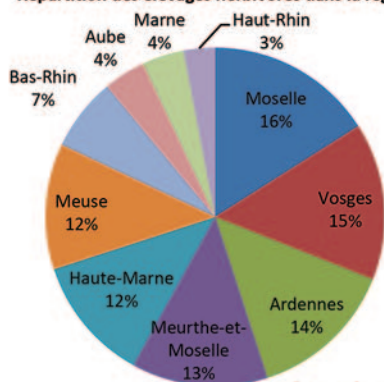
Les systèmes polyculture-viande ovine

Une production céréalière couplée à des surfaces fourragères importantes (40 -60% de la SAU), avec une troupe ovine importante (au moins 200 brebis, 500 en moyenne).

Les systèmes céréaliers avec petite troupe ovine

1 atelier de viande ovine sur 5 est dans une exploitation céréalière qui associe une production d'agneaux de bergerie (270 brebis en moyenne) avec peu de SFP.

Répartition des élevages herbivores dans la région Grand Est



Sources : Agreste, 2016

La région Grand Est compte 22 776 élevages d'herbivores.

82% de ces exploitations se situent dans six départements: la Moselle, les Vosges, les Ardennes, la Meurthe-et-Moselle, la Haute-Marne et la Meuse.

« Les élevages de la région présentent des profils d'exploitation très diversifiés. Les cheptels de nos adhérents vont de 10 à 300 vaches.»

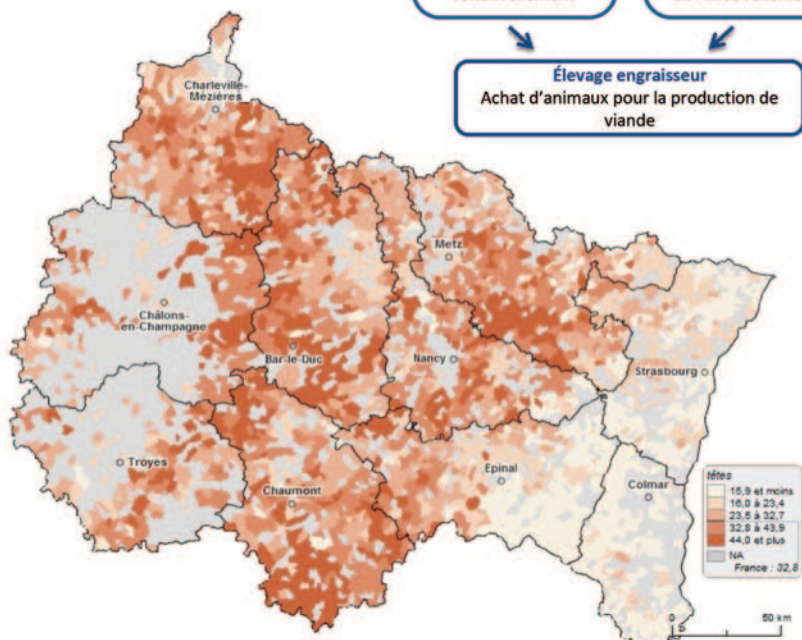
Laurent FERRY, directeur de la coopérative OPTIVAL

L'élevage bovin dans le Grand Est

La première production animale de la région

La région Grand Est se positionne comme la sixième région d'élevage bovin française et présente comme particularité d'être l'une des seules régions mixtes en termes de production bovine. En effet, les bovins laitiers et les bovins allaitants y sont présents dans des proportions similaires.

Nombre moyen de vaches nourrices par exploitation en possédant en 2010



© Maf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste - France (métropole) par commune

Sources : Agreste - recensement agricole 2010

Les productions de viande et de lait régionales s'appuient sur 13 500 élevages de bovins. La filière subit une restructuration importante avec une baisse de 35% du nombre d'exploitations entre 2000 et 2015 accompagnée d'une augmentation des tailles de structure.

Le cheptel allaitant de la région Grand Est regroupe principalement trois races bovines : Charolaise, Limousine, et Blonde d'Aquitaine.

La race Prim'Holstein compose la majeure partie du cheptel laitier avec la contribution de la race mixte Montbéliarde, produisant à la fois du lait et de la viande.

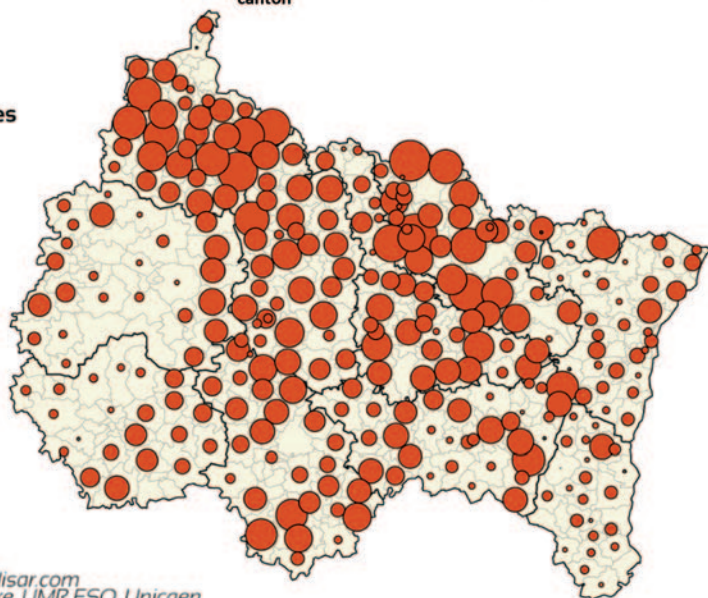
L'élevage de bovins viande bien implanté au centre de la région

L'élevage de bovins viande se situe principalement dans le centre de la région Grand Est et dans les Ardennes. Sa localisation peut être calquée sur la répartition des surfaces en herbe présentes sur le territoire. Les systèmes « naisseurs » et « engraisseurs » caractéristiques de ces zones aident à valoriser des territoires à faible potentiel agronomique, difficilement accessibles ou encore à compléter une activité de culture.

Cheptel vaches allaitantes dans la région Grand Est en nombre de têtes par canton

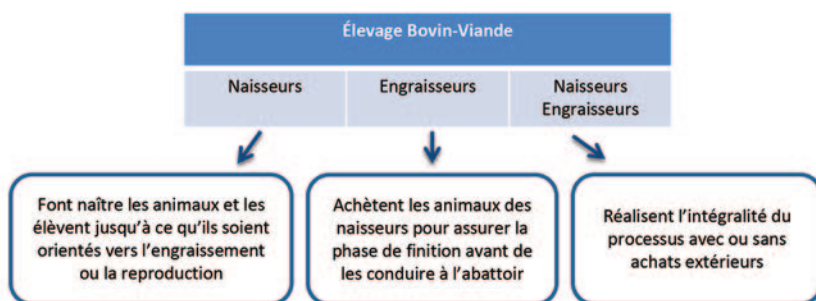
Vaches allaitantes

Nombre de têtes



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

- La production de viande bovine dans le Grand Est : une grande diversité de systèmes



La région Grand Est compte plus de 278 000 vaches allaitantes sur son territoire et produit 90 000 tonnes équivalent carcasse (tec) en 2017.

Les exploitations d'élevage bovins viande emploient près de 9 000 ETP (Equivalent temps plein) salariés d'exploitations agricoles s'ajoutant à cela les chefs d'exploitation et coexploitants de la filière.

L'engraissement spécialisé : une typicité régionale

Coproduits : une forte disponibilité en région

Certains élevages « engraisent » leurs animaux. Cette étape dite « de finition » est indispensable pour produire de la viande de boucherie. Ces systèmes nécessitent plus de cultures et de fourrages cultivés pour apporter aux animaux en « finition », l'énergie et les protéines nécessaires. Ils ont la caractéristique dans la région de bien valoriser les coproduits résiduels des industries agroalimentaires, participant ainsi à l'économie circulaire.

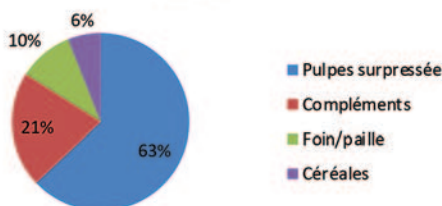
Le système d'engraissement est typique de la Champagne et de l'Alsace de par leurs fortes productions de coproduits d'industries agroalimentaires. L'atelier jeune bovin valorise très bien les pulpes de betterave et de pomme de terre ainsi que d'autres coproduits issus de l'industrie, comme le tourteau de colza, les corn flakes, etc. Cet atelier utilise la main d'œuvre disponible en complément des cultures et apporte de la matière organique sur les sols de l'exploitation. Cela permet un moindre achat d'engrais minéraux; une exploitation de ce type achète seulement 1/3 de ses engrais.

La plupart du temps le nombre de places de jeunes bovins par exploitation est conséquent, entre 200 et 400 jeunes bovins. Il est donc nécessaire d'être en partenariat avec une organisation de producteurs (coopérative, association...) pour l'achat et la vente d'animaux.

« Le potentiel de la région repose sur un savoir-faire technique de l'engraissement, des avantages logistiques (disponibilité des coproduits), et la situation géographique avantageuse, avec de grandes ressources en brouards. »

Alain Arnould, Polyculteur-engraisseur de jeunes bovins dans la Marne

Ration d'engraissement de jeunes bovins dans le Grand Est



Sources : Systèmes bovins viandes dans l'Est, Réseaux d'élevage

Les agriculteurs de la région bénéficient d'un avantage logistique pour l'accès aux coproduits des cultures. Il existe des droits d'achat sur les coproduits pour les producteurs, et même en dehors de ces droits, la proximité des coproduits et les contrats possibles les rendent attractifs, au regard de leurs valeurs nutritionnelles. Ils ont, en effet, une excellente valeur énergétique, stimulant l'appétit et permettant d'augmenter la quantité de matière sèche ingérée.

Dans les zones où la surface en prairie est faible, la proximité de coproduits de cultures encourage l'émergence de systèmes spécialisés en engraissement. Cela est un bon moyen de dynamiser les zones céréalières.

LUZéal, coopérative agricole de déshydratation basée en Champagne Ardenne compte 2 000 adhérents. Elle est spécialisée dans le séchage et le conditionnement de la luzerne, de la pulpe de betterave, de l'oeillette et du maïs. Parmi ses 5 sites de productions, la plus grosse usine de déshydratation d'Europe se trouve à Pauvres dans les Ardennes. Elle assure l'approvisionnement de ses adhérents et exporte le reste.

- 1^{er} rang national pour la production de luzerne déshydratée (27 unités de déshydratation dont 19 en Champagne Ardenne)
- 2^{ème} rang national pour la production de betterave sucrière: pulpe de betterave disponible en abondance



Sources : INTERBEV Grand Est

Engraissement : une activité en développement

Du fait de son cheptel de vaches important, le Grand Est compte une production de veaux conséquente. La région exporte actuellement une grande partie de ces jeunes bovins et importe en parallèle de la viande de veaux de boucherie pour sa consommation. L'activité d'engraissement peut, de ce fait, encore progresser dans la région pour répondre à la demande de ses consommateurs.

Les systèmes d'engraissement spécialisés assurent une complémentarité entre les ateliers de l'exploitation, d'autres exploitations et l'aval de la filière via les organisations de producteurs.

Dans un système classique, les jeunes bovins arrivent début octobre et partent fin juin. L'atelier permet d'avoir une activité l'hiver qui s'éclipse lorsque les travaux des champs s'intensifient l'été. L'activité est ainsi bien répartie tout au long de l'année. Les ateliers sont aussi complémentaires au niveau économique via le fumier et les coproduits, qui permettent des économies sur l'achat d'aliments et d'intrants, principaux postes du coût de production.



Sources : INTERBEV

« La Champagne crayeuse est une terre facile à travailler. Néanmoins, elle est pauvre en matière organique et froide à la fin de l'hiver. Avec un fort potentiel de rendement des betteraves, l'engraissement de jeunes bovins est justifié et permet d'avoir du fumier. C'est une économie d'engrais non négligeable. »

Arthur HANNETEL, Éleveur de jeunes bovins à Mourmelon le Grand (51)

• La production de veaux de boucherie

INTERBEV Grand Est a entamé une réflexion sur l'émergence d'une filière de proximité pour les veaux de boucherie. Des solutions sont en construction afin d'arriver à une optimisation du poids d'abattage des veaux ainsi qu'à une structuration de la filière permettant une production régulière tout au long de l'année.

« Le Grand Est peut faire mieux, peut faire plus et peut faire autrement dans la gestion de ses ressources de veaux de boucherie. »

Jean-François BODINEAU, chargé de missions élevage et politique publique à la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est

• L'engraissement dans les systèmes de polyculture-élevage laitier

L'engraissement se réalise également dans des systèmes laitiers. Notamment, dans des systèmes de polyculture-élevage laitier, qui ont mis en place un robot de traite sur leur exploitation et ont donc besoin de valoriser les prairies éloignées des bâtiments, où les vaches ne peuvent plus se rendre.

Les vaches de réforme sont des vaches écartées du troupeau pour être abattues, parce qu'elles ne donnent plus de lait, ou qu'elles ne font plus de veau. Laitières ou allaitantes, les vaches de réforme sont souvent engraisées pour être valorisées au mieux à l'abattoir grâce à une meilleure conformation.



Sources : INTERBEV

Une production laitière conséquente

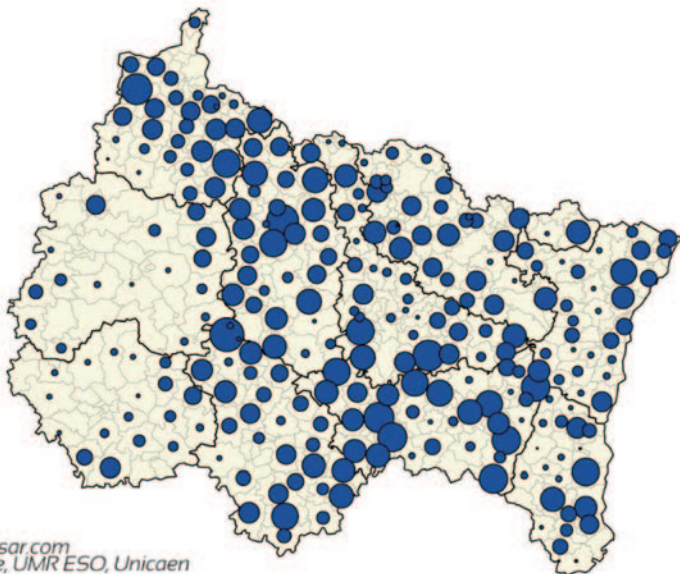
L'élevage bovin dominant

Avec plus de 22 millions d'hectolitres de lait livrés à l'industrie laitière, le Grand Est représente 10 % de la production laitière en France et se situe à la 6^{ème} place dans le classement des régions françaises. 69% de la production laitière est collectée et livrée à l'industrie laitière.

Cheptel vaches laitières dans la région Grand Est

Vaches laitières

Nombre de têtes



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

Le Grand Est compte, en 2016, 4 876 producteurs livreurs de lait aux industries agro-alimentaires dont 283 exploitations ayant des vaches laitières certifiées AB ou en conversion. Ces élevages sont ainsi tenus par près de 4 500 chefs d'exploitation et 700 salariés permanents.

Le cheptel de vaches laitières s'élève à 324 291 têtes en 2016 composé à 80% par la race Prim'Holstein, ce qui représente 2,2 milliards de litres de lait livrés en 2016. Cette année là, les livraisons ont diminué de 5% surpassant la tendance nationale s'élevant à 3,4%.

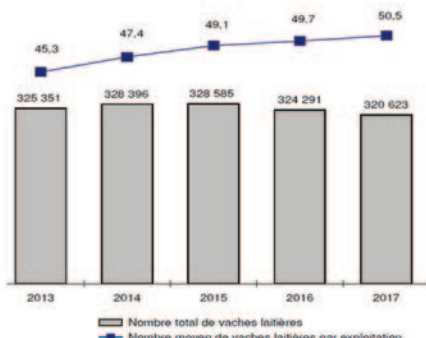
La moitié de la production laitière est concentrée dans 4 départements : les Vosges, la Moselle, la Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle.

Le lait produit sur le territoire est de bonne qualité. En effet, il est riche en matière protéique, avec un taux de 33,6 g/litre comparé à la moyenne nationale qui se situe à 34 g/litre ainsi qu'en quantité de matière grasse avec une moyenne de 40,2 g/litre dans la région contre 39,9 g/litre au niveau national.

Au cours des années, la valorisation industrielle de ce lait s'est différenciée, en particulier avec le développement de démarches de qualité.

5 AOP et 3 IGP ont été créés pour la fabrication de fromages et de crème fraîche mettant ainsi en avant les productions locales auprès des consommateurs en apportant de la valeur ajoutée à la production régionale. (voir page 46)

Effectif de vaches laitières dans le Grand Est



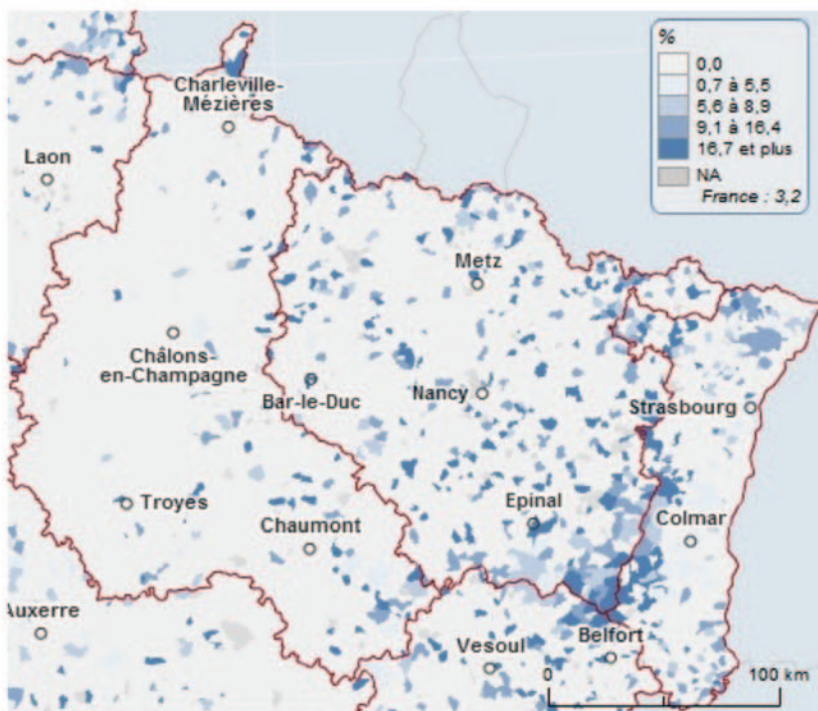
Source : BDNi - Effectifs au 1^{er} janvier

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

L'élevage caprin : une production anecdotique dans la région

Les élevages caprins de la région sont destinés à la production laitière. L'une des caractéristiques du Grand Est est son absence de collecte de lait de chèvre obligeant les exploitations à réaliser eux-mêmes la transformation de leur lait.

Part des exploitations ayant des chèvres en 2010



© Maaf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste - France (métropole) par commune

L'élevage caprin est faiblement présent dans le Grand Est. En effet, la région comporte 830 exploitations caprines et 8 390 chèvres productrices de lait sur le territoire. Ce sont 52 000 hl de lait de chèvre produits chaque année, soit 1% de la production française.

7 exploitations sur 8 se situent en Lorraine et en Alsace, laissant l'élevage caprin très peu représenté en Champagne Ardenne. Une des principales explications est la très forte valorisation des terres escarpées par ces animaux, qui aident à conserver des espaces ouverts en limitant les risques d'incendies dans les territoires montagneux comme le massif Vosgien.

Du fait de cette faible présence, aucune collecte de lait n'est réalisée dans la région. Chaque exploitation caprine réalise la transformation de sa production laitière en fromage, yaourt etc.

Les ventes directes et de proximité sont ainsi les modes de commercialisation privilégiés par les agriculteurs de la région.

Les cabris et chèvres de réforme sont principalement consacrés à la production de viande. Or, les français mangent traditionnellement peu de viande caprine. Les débouchés sur ce secteur sont donc rares et tournés vers les échanges avec les pays européens.



Sources : formations-herbiers.fr

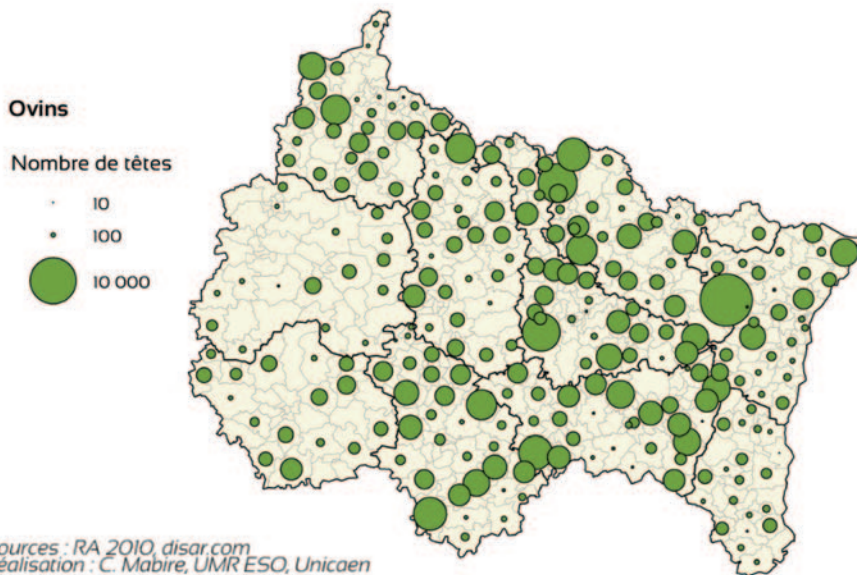
DES ELEVAGES ET DES HOMMES

L'élevage ovin tourné vers la production de viande

Un élevage ovin concentré dans le centre de la région

Le troupeau ovin de la région Grand Est compose 6,2% du cheptel national. L'élevage ovin de la région est majoritairement constitué de brebis allaitantes permettant de valoriser des zones non mécanisables.

Répartition du cheptel ovin dans la région Grand Est



Sources : RA 2010, disar.com
Réalisation : C. Mabire, UMR ESO, Unicaen

3 400 élevages sont présents sur le territoire contenant 281 000 brebis. L'Alsace est une région faiblement productrice d'ovins. En effet, 9 brebis sur 10 sont présentes en Champagne Ardenne ou en Lorraine.

L'élevage ovin produit chaque année dans le Grand Est 7,5 ktec, soit 7% de la production nationale.

La consommation d'agneau est très saisonnée avec un pic lors de Pâques et de la fête de l'Aïd El-Kébir. Pour satisfaire les demandes des clients, les éleveurs doivent produire des agneaux à différentes périodes. Deux modes d'élevage ont donc été développés pour y parvenir. Une des caractéristiques du Grand Est est le bon équilibre entre les élevages d'agneaux dits « d'herbe » et les élevages dits de « bergerie » permettant d'obtenir une production sur l'année.

La viande d'agneau est engagée dans de nombreuses démarches de qualité soutenues par des organisations de producteurs, des entreprises ou bien des initiatives locales attachées au territoire.



Sources : INTERBEV

La Viande du Terroir Lorrain Agneau en est un exemple. Cette démarche interprofessionnelle regroupe 200 éleveurs adhérent à un cahier des charges afin de produire une viande de qualité. L'agneau de l'Aube ainsi que l'Agneau Terroir d'Alsace en sont d'autres illustrations.



DES ELEVAGES ET DES HOMMES

Des systèmes herbager et de bergerie équilibrés dans la région mais des conduites différentes

Les systèmes herbager et de bergerie sont équilibrés dans la région Grand Est. Certains éleveurs pratiquent même les deux systèmes sur leur exploitation. Ces modes de conduite présentent des différences importantes sur les périodes de reproduction, au niveau de l'alimentation des agneaux etc. Cependant, dans les deux systèmes, une attention particulière est portée à la génétique du troupeau.

- Un travail génétique conséquent

Les exploitations spécialisées dans l'élevage ovin doivent avoir une troupe performante génétiquement. De nombreuses caractéristiques de l'agnelle sont travaillées, comme les qualités maternelles. Les standards recherchés sont la facilité à dessaisonner l'agnelage pour fournir des agneaux aux consommateurs toute l'année et assurer le fonctionnement continu de la filière. Mais aussi une grande prolificité et une capacité à créer une génétique meilleure que les parents. Les attentes sont fortes sur la conformation des agneaux. Pour cela, il faut de bonnes qualités laitières pour que les agneaux grandissent vite et soient bien formés. Les brebis doivent également transformer le fourrage efficace afin d'augmenter leur rentabilité. Pour ce faire, un programme génétique a progressivement été mis en place, avec le soutien de la région Grand Est, afin de soutenir les éleveurs dans leurs progressions et faciliter le transfert de connaissances entre eux.

- Les agneaux de Bergerie (Voir photographie 1)

La conduite en bergerie occupe une place importante dans des zones de grandes cultures. L'atelier ovin est complémentaire de l'atelier grandes cultures tant au niveau du calendrier de travail pour l'éleveur, que l'alimentation pour le troupeau. Les fourrages proviennent essentiellement de l'exploitation. Les coproduits, comme la pulpe de betterave ou les pailles abondantes dans ces systèmes, y sont très bien valorisés et primordiaux dans la ration. Dans ces systèmes, où la ressource alimentaire est disponible, les facteurs limitants sont la main d'œuvre et la capacité des bâtiments.



- Les agneaux élevés à l'herbe (voir photographie 2)

Les exploitations en conduite herbagère se situent principalement dans les zones comptant des prairies. De nombreuses exploitations en mixité bovin et ovin ont choisi ce mode d'élevage. Le calendrier de travail pour l'éleveur est réparti de façon équilibrée avec deux périodes de mises bas séparées. Une gestion complémentaire pour la valorisation des surfaces et l'utilisation des bâtiments d'élevage et de stockage peut être établie par l'éleveur afin d'optimiser les ressources de son exploitation.



Photographie 1



Photographie 2

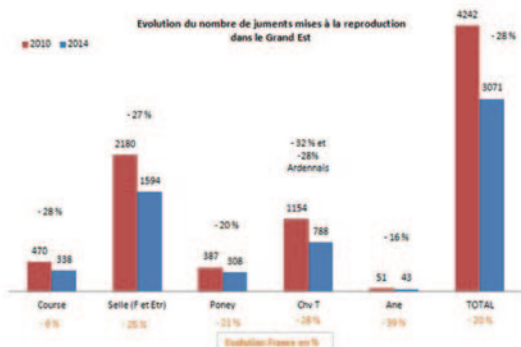


Sources : INTERBEV

Une filière équine en quête de nouveautés

Une production de qualité

l'élevage équin dans le Grand Est regroupe 80 000 équidés. Trois grands types de chevaux sont élevés en région: les chevaux propres à être montés par un cavalier, les chevaux destinés à effectuer des courses hippiques de vitesse, dirigés par des jockeys, et les chevaux de trait, chevaux sélectionnés pour leurs aptitudes à la traction de véhicules et de matériaux. En fonction des types d'élevages, le coût de reproduction et les débouchés ne sont pas les mêmes.



Quelques chiffres sur la filière équine:

- 3 260 entreprises dont 970 établissements équestres
- 80 000 équidés dans les exploitations agricoles
- 60 000 licenciés
- 7 900 emplois
- 298 millions de chiffres d'affaires

La qualité génétique du cheptel régional est propice au développement d'une filière équine d'excellence. Le cheptel de la région représente 4% du cheptel national de juments poulinières.

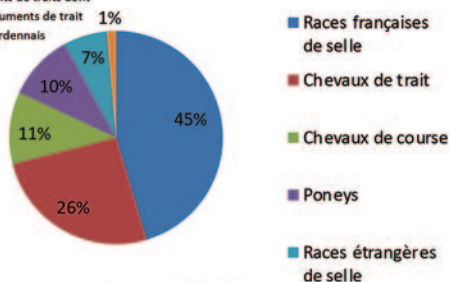
Avec plus de 3 000 juments mises à la reproduction, réparties dans près de 1 500 élevages, le Grand Est se place au 9^{ème} rang national concernant la répartition des élevages, avec pourtant un cheptel en forte diminution depuis plusieurs années. La répartition des élevages est très inégale dans la région. En effet, les Ardennes et les Vosges sont les départements comptant le plus d'élevages, grâce à leurs pâtures abondantes qui sont correctement valorisées par les équidés.

Les chevaux réservés au loisir concernent une grande partie de la filière. La région recense près de 1 000 structures équestres dont 700 affiliées à la Fédération Française d'Equitation, comprenant des centres équestres, poneys clubs, écuries de pension et organisateurs de manifestations équestres. Pour les éleveurs qui s'orientent vers ce type d'élevage, la génétique est secondaire et les races mixtes sont privilégiées. Au contraire, les éleveurs de chevaux de selle consacrés aux concours apportent une vigilance accrue à la génétique de leurs animaux. Dans ce domaine, le but des éleveurs est de faire du haut de gamme. Le transfert d'embryons y est une méthode fortement répandue afin de multiplier rapidement les naissances de champions.

La Champagne Ardenne est également le berceau de la race de trait ardennais.

Répartition des 3 078 juments saillies dans le Grand Est

789 juments de traits dont 85% de juments de trait Ardennais



Sources : INTERBEV

De nombreux débouchés valorisés en région comme à l'étranger

Tous les débouchés sont accessibles aux éleveurs de chevaux dans le Grand Est, qu'il s'agisse de la filière viande, de la vente de reproducteurs ou encore de la vente de chevaux de loisirs pour les centres équestres et les élevages d'excellence.

• Des débouchés variés

Les produits issus de l'élevage équin touchent plusieurs marchés. Les 2/3 des poulains nés dans le Grand Est sont destinés à la filière viande. Or la consommation de viande de poulain est très faible dans la région. Malgré quelques initiatives de développement de circuits locaux, la majeure partie de ces poulains partent vers les pays d'Europe. Les autres poulains sont réservés à la vente de reproducteurs, de chevaux de loisirs ou de courses.

Une filière de vente de chevaux d'attelage est en expansion, que cela soit pour les loisirs ou les travaux dans de nombreux secteurs tels que la viticulture, l'entretien des espaces verts, le débardage etc.

Un nouveau débouché vient de s'ouvrir vers le Japon pour les éleveurs de chevaux de trait ardennais. Une nouvelle organisation a été mise en place pour satisfaire les demandes et sécuriser ce nouveau marché de viande. Cette ouverture est une chance pour l'élevage de chevaux de trait ardennais qui est en déclin et peu rentable depuis plusieurs années.

« Ce nouveau marché est une possibilité pour de nombreux éleveurs d'avoir un débouché fiable associé à une revalorisation des prix de vente. »

Emilie RIVIERE, Responsable de la filière équine à la CRAGE

• Des chevaux réputés

La région produit des chevaux et poneys de sport qui se révèlent dans les grands rendez-vous internationaux et qui témoignent de la qualité de l'élevage régional :

- Rahotep de Toscane, né dans la Marne, a gagné en 2016 le titre de champion olympique de CSO par équipe à Rio avec son cavalier Philippe de ROZIER,
- Kapitoll d'Argonne, né en Meuse, a été classé en internationaux et sélectionné pour les Mondiaux de Lexington 2010 monté par Emilio BICCOCHI (Italie). Il est sacré en 2009 champion d'Italie puis il remporte en 2010, l'épreuve du CSI5* de Madrid ainsi que le CSI3* de San Giovanni en 2011,
- Albin III est né en Moselle, vainqueur en coupe du Monde de saut d'obstacles, sélectionné pour les jeux olympiques d'Athènes en 2004 et pour les Mondiaux d'Aix La Chapelle en 2006 sous la selle de Juan Carlos Garcia (Italie).

• Les courses dans le Grand Est

La région compte 7 hippodromes répartis sur son territoire, qui organisent plus de 70 journées de courses regroupant près de 600 courses par an dont 37 réunions PREMIUM qui ont un impact national. Les hippodromes contribuent à l'animation du territoire avec des montants de jeux dépassant les 2 millions d'euros et des mises dans les points de vente PMU de la région s'élevant à plus 530 millions d'euros.

Le Grand Est dénombre 87 entraîneurs de chevaux de courses, plus de 200 galopeurs ainsi que 60 trotteurs à l'entraînement.

• Les sentiers équestres

La signature d'un contrat de filière en 2009 avait pour but de dynamiser la filière régionale et organiser les acteurs autour d'objectifs communs. L'un d'eux était d'améliorer l'offre de tourisme équestre, ce qui a été un succès. En effet, le Grand Est compte maintenant plus de 7 000 km de sentiers équestres

• Quelques institutions de la filière

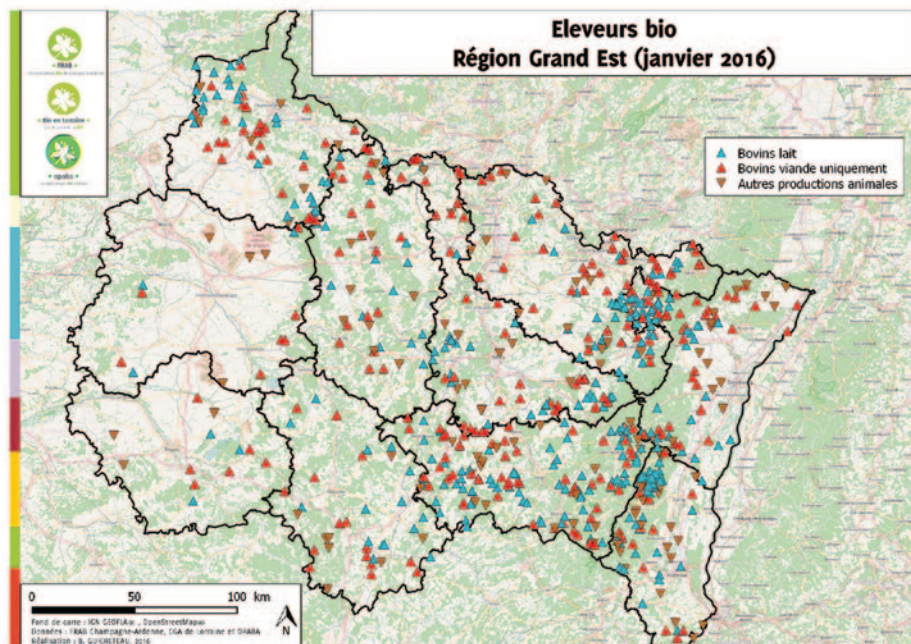


Agriculture Biologique en développement dans la région

Une place grandissante pour l'Agriculture Biologique dans la région

L'agriculture biologique est aujourd'hui un Signe de Qualité, reconnu au niveau français, européen et même mondial. Dans le Grand Est, les exploitations certifiées Agriculture Biologique ou en conversion se multiplient.

Carte des éleveurs en Agriculture Biologique dans la région Grand Est en janvier 2016



• La filière AB viande

La filière AB viande de la région Grand Est est bien structurée. Ce sont plus de 300 élevages bovins dans la région représentant 4,4% du cheptel régional et 8,4% des effectifs bio de France. L'élevage ovin était historiquement structuré en filières courtes dans les anciennes régions. Suite à leur union, le nouveau territoire contient 8 350 brebis viandes élevées selon le cahier des charges de l'Agriculture Biologique, appartenant à 85 exploitations.

• La filière AB lait

Le Grand Est comprend plus de 10 collecteurs de lait bio permettant de valoriser la production locale. Près de 300 exploitations de vaches laitières, concernant 4,7% du cheptel régional et 11,5% des effectifs bio français. 7 producteurs de brebis laitières sont également engagés dans une démarche d'Agriculture Biologique.



DES ELEVAGES ET DES HOMMES

« Le bio a un sens dans les secteurs herbagers ainsi que pour les exploitations ayant des prairies proches des bâtiments d'élevage. »

Patrick BASTIAN, 9^{ème} commission agriculture et forêt de la région Grand Est

De la production à la consommation des produits estampillés bio : une multitude de circuits de distribution

Tout comme la production, la consommation de produits AB a augmenté ces dernières années. Leur commercialisation a progressivement conquis les étales de tous les circuits de distribution.

- Les pratiques bio pour l'élevage d'animaux

L'alimentation des animaux doit être certifiée bio. L'approvisionnement doit donc provenir un maximum de l'exploitation ou des fermes bio aux alentours.

- Les pratiques bio pour les cultures

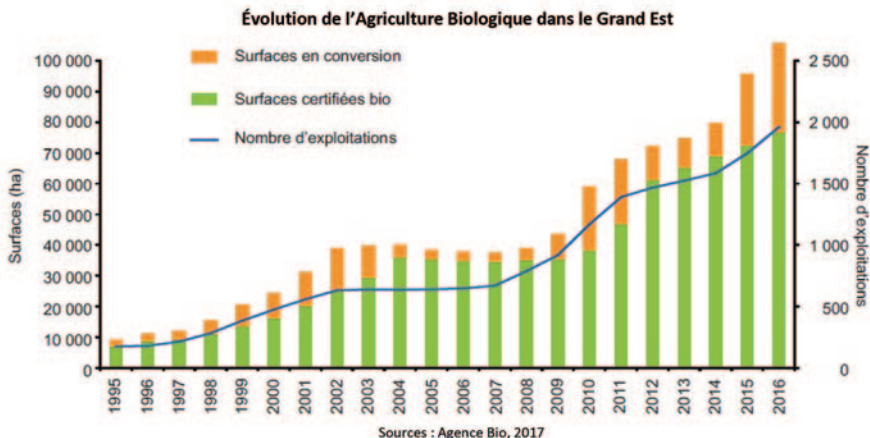
Les engrais apportés aux cultures doivent être naturels et produits par les animaux, comme le fumier ; par les hommes, comme les amendements minéraux. Ou bien par les plantes elles-mêmes, comme les légumineuses telles que la luzerne, le trèfle, la féverole, le lupin, etc qui fixent l'azote de l'atmosphère dans le sol. Les engrais chimiques de synthèse sont interdits.

Les insecticides chimiques sont proscrits et remplacés par des pratiques culturales alternatives, avec, par exemple, une rotation culturale diversifiée. L'utilisation de produits naturels est développée comme les huiles essentielles, le purin d'ortie etc, ou encore les auxiliaires de cultures, tels que les coccinelles.

Les herbicides chimiques sont remplacés par des interventions mécaniques différentes au moment des semis qui permettent d'optimiser les chances des cultures de se développer plus vite que les herbes indésirables.

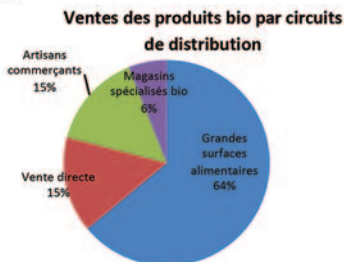
- Une très forte augmentation du nombre d'exploitations AB

En 20 ans, le nombre d'exploitations certifiées bio a été multiplié par 8. Afin d'obtenir cette certification, une exploitation doit respecter les pratiques bio dans son élevage et sur ces terres pendant 3 ans. L'engouement du bio ainsi que ces 3 années de transition expliquent la forte augmentation récente des surfaces en conversion.



- Des produits AB commercialisés dans tous les circuits de distribution

Contrairement aux a priori, la majeure partie des produits bio est vendue dans les grandes surfaces alimentaires. Les magasins spécialisés bio représentent les plus faibles proportions de produits AB vendus dans la région Grand Est.



Les caractéristiques des élevages dans la région Grand Est

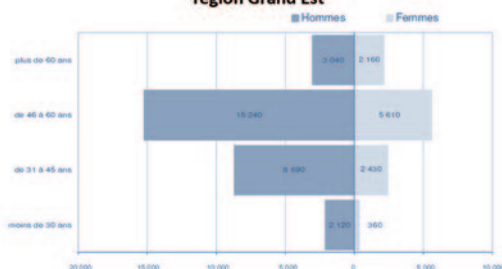
Un vaste panel d'élevages qui explique des disparités de rentabilité

Ces dernières années, l'image de l'élevage français s'est dégradée. Associée à des reprises d'exploitations devenant de moins en moins accessibles pour la nouvelle génération d'éleveurs, une chute du nombre d'exploitations est inévitable.

• Des profils d'exploitants diversifiés

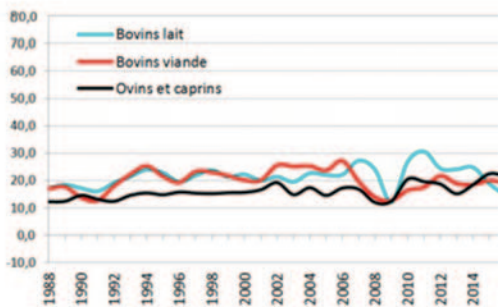
Les profils des chefs d'exploitation sont divers. Le métier se féminise avec ¼ des exploitations qui sont dirigées par des femmes dans la région Grand Est, ce qui correspond à la moyenne nationale. De plus, depuis plusieurs années, une augmentation importante de la moyenne d'âge des exploitants est perceptible. Actuellement, plus de la moitié des exploitants ont entre 45 et 60 ans.

Nombre d'exploitants agricoles par classe d'âge dans la région Grand Est



Source : Caisse Centrale Mutualité Sociale Agricole, 2016 (nombre de cotisants arrondi à la dizaine la plus proche)

Résultat courant avant impôt par actif non salarié depuis 1988, par otex



Sources : SSP - Agreste - Rica, 2016

• Une diminution du nombre d'élevages

Le nombre d'élevages baisse de façon importante depuis plusieurs années. Cette chute a deux principales causes. La première est la pyramide des âges conjointe à une diminution des reprises par de jeunes éleveurs qui conduit au déclin du nombre d'exploitations. La seconde correspond à la restructuration des élevages concourant à l'augmentation de la taille des cheptels et à la disparition de structures.

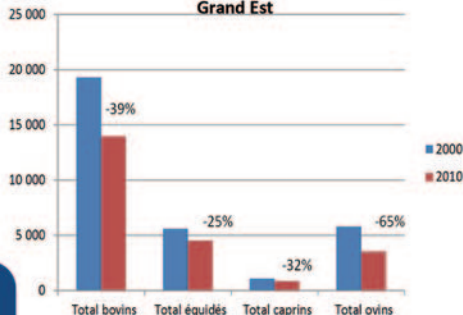
• Une rentabilité inégale

La rentabilité d'un élevage dépend de nombreux facteurs : le nombre d'animaux, les stratégies d'élevage, les volumes de ventes ainsi que leur prix, la mortalité, les investissements en cours etc.

« En moyenne, le cheptel des exploitations augmentent de 2 vaches par an. »

Laurent FERRY, directeur de la coopérative OPTIVAL

Evolution du nombre d'élevages dans la région Grand Est



Source : Chambre d'Agriculture, 2011

Quelques chiffres :

- 51 ans est la moyenne d'âge des exploitants
- 65% des exploitants ont plus de 45 ans
- 1 exploitant sur 5 est double actif

DES ELEVAGES ET DES HOMMES

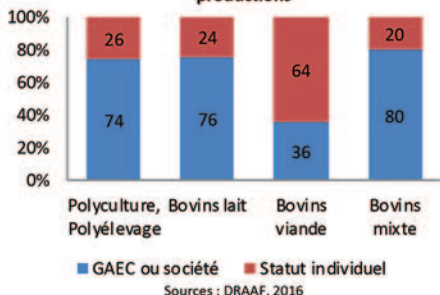
Salariat et organisation du travail : clés de la réussite

L'élevage exige une astreinte importante, en particulier lors de la surveillance des vêlages. L'absence d'horaires fixes dessert l'élevage et ne facilite pas le recrutement de main d'œuvre. En parallèle à cela, les polyculteurs-éleveurs doivent gérer leurs cultures. Une bonne organisation est donc nécessaire pour gérer les pics de travail. L'emploi d'un salarié permanent ou l'aide d'un conjoint, voire le passage en GAEC ou en SCEA associé à une bonne organisation des bâtiments permettraient d'améliorer la compétitivité des exploitations d'élevage et de pallier au besoin de main d'œuvre.

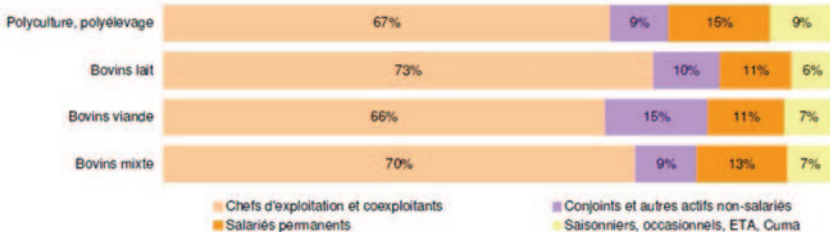
Les exploitations d'élevage, quelques soient leurs productions, ont tendance à délaisser de plus en plus les statuts individuels pour se tourner vers des exploitations gérées de façon collective. Les éleveurs y trouvent de nombreux avantages dont la répartition des charges de travail et le partage des responsabilités qui leur permettent de travailler dans de meilleures conditions.

De plus, les SCEA et GAEC paraissent être de bons moyens de pallier les problèmes de main d'œuvre dans les élevages. Ces statuts juridiques pourraient donc augmenter au cours des prochaines années.

Répartition des statuts juridiques en fonction de leurs productions



Répartition des actifs permanents sur les exploitations d'élevage dans le Grand Est



Source : Agreste - BAEA Bilan annuel de l'emploi agricole 2015

Pour assister les chefs d'exploitation, les salariés permanents sont privilégiés par rapport aux saisonniers. Ils couvrent 12% du temps de travail de l'exploitation contre 7% pour les saisonniers.

Cependant, tous les éleveurs ne peuvent pas se permettre d'embaucher un salarié permanent. Des systèmes de remplacement temporaires ont été mis en place à l'initiative de l'APCA, des Jeunes Agriculteurs, de la FNSEA, de la CNMCCA et des coopératives. Les agriculteurs peuvent ainsi prendre des congés ou se faire aider ponctuellement par des ouvriers qualifiés. Pour ces services, les élevages laitiers restent les plus demandeurs en main d'œuvre du à des contraintes horaires fixes pour la traite dans les exploitations ne possédant pas de robot.

« Une bonne organisation permet de gagner du temps. Si les bâtiments ne sont pas bien équipés et propres, toute tâche devient compliquée et pénible. Cela passe par l'amélioration des quais de paillage pour les veaux, du béton au sol etc. Avoir un salarié permet aussi de se dégager du temps. C'est important de se positionner comme entrepreneur et de s'assurer un environnement agréable pour travailler. »

Patrick DELOCHE, Eleveur bovins ovins dans les Ardennes (08)

« On ne veut pas être esclave de notre élevage. »

Frédéric NOIZET, Eleveur de brebis dans la Marne (51)

PARTIE 2

**Des produits
Des emplois**

26,50 kg

29

Des produits, des emplois

1/ STRUCTURATION DE LA FILIÈRE BÉTAIL ET VIANDES

- Présentation de la filière et de ses acteurs
- De nombreux emplois entretenus par l'élevage

2/ DES FORMATIONS DYNAMIQUES AUX DÉBOUCHÉS CERTAINS

- Un maillage important d'établissements proposant des formations pour l'amont de la filière
- Des formations pour l'aval de la filière

3/ LES 5 LIBERTÉS LIÉES AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Le bien-être des animaux dans les élevages
- Une concrétisation dans l'aménagement d'un bâtiment de vaches laitières

4/ LA PROTECTION ANIMALE

- La protection animale pendant leur transport
- La provenance des animaux abattus dans le Grand Est en faveur de la protection animale

5/ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE À LA PROTECTION ANIMALE

- La traçabilité de la viande
- Les formations continues dans les abattoirs

6/ DE L'ABATTAGE À LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE

- Les abattoirs de la région tournés vers l'abattage de bovins
- L'organisation des acteurs de la transformation de viande

7/ LA VALORISATION DES SOUS-PRODUITS

- Les différents circuits de valorisation
- Un exemple de valorisation: la méthanisation

8/ LA FILIÈRE LAITIÈRE

- Une production laitière importante
- Une forte représentativité des signes de qualité dans la production laitière

9/ DES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DIVERSIFIÉS

- La commercialisation traditionnelle
- Les nouveaux modes de commercialisation

10/ LA MISE EN AVANT DU SAVOIR FAIRE DE LA RÉGION GRAND EST

- Les marques et labels développés dans la région
- « Viande du Terroir Grand Est »: un exemple de démarche collective

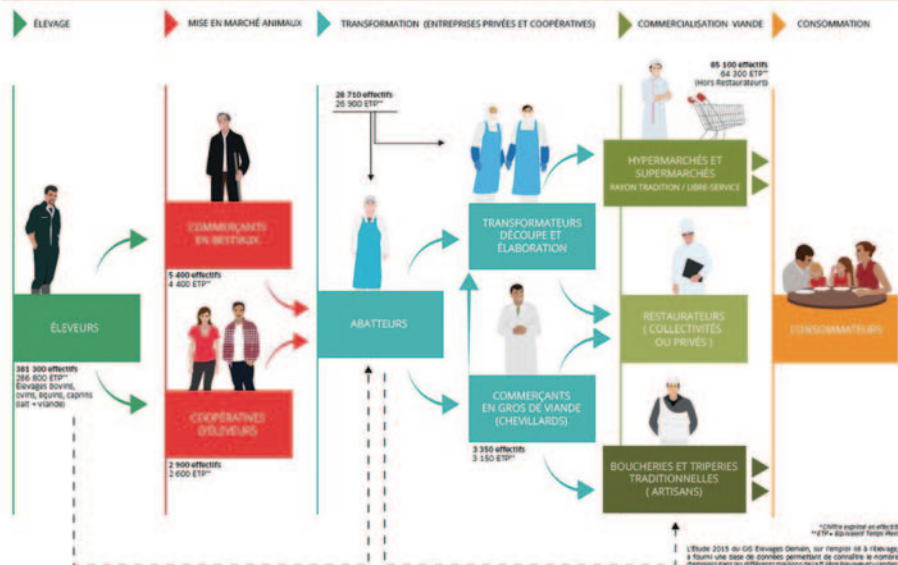
Structuration de la filière bétail et viandes

Présentation de la filière et de ses acteurs

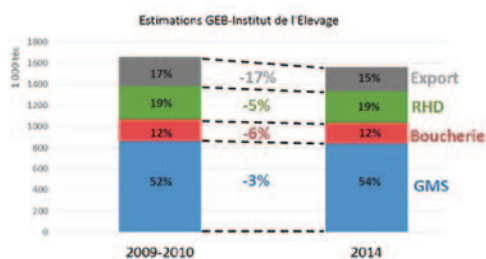
La filière de l'élevage et de la viande est composée de multiples intervenants qui forment différents circuits de commercialisation. Ainsi, des métiers ont été créés au cours du temps, favorisés par l'éloignement entre les producteurs et les consommateurs. Ces professions ont établi de grandes évolutions en matière d'hygiène, de respect de l'animal, de sécurité, d'environnement et de traçabilité.

Les acteurs de la filière élevage herbivore et viande en France

La filière Elevage & Viande = 506 760 emplois*



Evolution des achats de produits carnés



Source : Où va le bœuf ? Idele d'après données des entreprises, panel Kantar, données SSP et Eurostat



Source : INTERBEV

Les principaux acteurs dans le secteur de la commercialisation de viande sont les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et les boucheries qui, au cours des dernières années, ont tendance à conserver leurs parts de marché malgré une diminution globale de l'achat de produits carnés.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

De nombreux emplois entretenus par l'élevage

Autour de l'élevage herbivore gravitent de nombreux emplois, allant des commerçants et techniciens se déplaçant sur les exploitations aux professionnels de la distribution. Ces activités fédèrent et sont facteurs de lien social dans les communautés. Néanmoins, l'image de ces métiers se dégrade en rendant, selon la ruralité des territoires, les recrutements de plus en plus difficiles.



En prenant en compte les 50 000 exploitations agricoles faisant travailler 75 000 producteurs et 40 000 salariés d'industries agro-alimentaires, la région Grand Est compte plus de 110 000 emplois directement liés à l'agriculture. S'ajoute à cela, les nombreux emplois induits découlant de l'activité de la filière, passant des banquiers, aux vétérinaires, aux mécaniciens et aux techniciens.

• Des emplois pour l'élevage

L'élevage est une activité chronophage et demandeuse de main d'œuvre. Dans le Grand Est, l'élevage représente plus de 26% des équivalents temps plein des entreprises agricoles, viticoles et métiers du paysage. Cette proportion, certes faible, garantit cependant l'animation des territoires ruraux et la conservation des services de proximité s'y trouvant.

• Les emplois indirects

Il est difficile de déterminer le nombre exact d'emplois indirects attribués à l'agriculture. Néanmoins, de nombreux secteurs d'activités sont concernés, comme l'enseignement, la distribution, le secteur bancaire et de l'assurance, la construction, le conseil, le transport et bien d'autres.

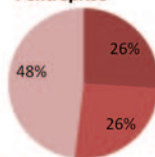
En France, on estime qu'une exploitation d'élevage maintient 1,56 emploi indirect en comptant par les fournisseurs, les sous-traitants ou les prestataires de services.

Dans les zones rurales, l'agriculture est même essentielle à la survie de nombreux services de proximité, en particulier les écoles, les associations, les commerces et la vie politique locale, les maires des villages étant souvent des agriculteurs.

• Des emplois pour les filières

Dans l'industrie agro-alimentaire, un employé sur quatre travaille dans la transformation des produits d'élevage. C'est donc 10 000 personnes, dépendantes de la transformation de viande et de lait.

Répartition des salariés de l'industrie agroalimentaire en fonction de la production de l'entreprise



- fabrication de boissons
- fabrication d'aliments à partir de produit d'élevage
- fabrication d'autres produits alimentaires

Source : INSEE – Connaissance locale de l'appareil productif – Effectif salariés au 31/12/2014 dans les établissements de l'industrie agroalimentaire hors artisans et commerce de gros

« J'ai actuellement de grandes difficultés à recruter du personnel pour mon équipe. En effet, peu de bouchers sont sur le marché de l'emploi ce qui leur donne une liberté de choix importante. »

Cyril THOUVENIN, Responsable boucher en GMS (54)

« Nous trouvons rapidement les personnes compétentes dont nous avons besoin. »

Hervé HUMBERT, directeur d'un abattoir (55)

Des formations dynamiques aux débouchés certains

Un maillage important d'établissements proposant des formations pour l'amont de la filière

Des établissements scolaires offrent aux élèves désirant se tourner vers les métiers de l'agriculture des possibilités de cursus spécialisés, dès l'obtention du brevet des collèges jusque dans les études supérieures. La région compte 43 établissements de formations initiales agricoles, soit près de 9 500 élèves et étudiants. Mais aussi 14 Centres de Formations d'Apprentis (CFA) agricoles accueillant 37 000 apprentis ainsi que des centres de formation professionnelle pour adultes. L'agriculture est une filière d'avenir où les débouchés sont nombreux grâce à une formation solide.

Les établissements d'enseignement agricole de la région Grand Est avec leurs enseignements



D'ici 2025, ce sont plus de 17 500 emplois agricoles qui seront à pourvoir dans le Grand Est.

De nombreuses formations existent pour y parvenir, allant de la 3^{ème} au Baccalauréat. Les formations agricoles sont variées pour former des chefs d'exploitation compétents. Cependant, les formations agricoles concernant l'élevage herbivore sont inégalement représentées sur le territoire. En effet, la région compte neuf formations pour l'élevage de bovins laitiers contre six pour les bovins viandes, cinq pour les ovins et une seule pour les équins.

La région possède également l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires située à Nancy, qui diplôme chaque année 170 ingénieurs.

Enfin, les organismes agricoles de la région offrent une vaste palette de formations à destination des éleveurs, dans les domaines de la production, la santé animale, la gestion fourragère, l'économie et la commercialisation.

« Il y a actuellement un engouement autour de la formation BEPA en élevage caprin. J'accueille, d'ailleurs sur mon exploitation, quatre stagiaires par an venant apprendre la gestion d'un élevage caprin ainsi que la transformation de la production laitière en fromage. »

Hélène LEBAS, Eleveuse de chèvres en Meuse (55)

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

Des formations pour l'aval de la filière

Dans une région caractérisée par un vaste bassin de consommation, le secteur de la formation s'est organisé pour proposer des parcours adaptés à la transformation des produits.

Carte des formations de boucherie dans le Grand Est



• 27 formations de boucherie dans la région

Les métiers d'artisans, comme boucher, sont accessibles par des Brevets Professionnels, ou des Certificats d'Aptitudes Professionnelles. La profession bouchère a particulièrement promu le métier auprès des jeunes et alimenté leur formation. C'est pourquoi, de nombreux professionnels interviennent dans les Centres de Formations d'Apprentis (CFA), et des visites d'abattoirs et d'élevages sont organisées chaque année. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat apporte également des formations transversales pour accompagner les jeunes qui s'installent sur la sécurité, la gestion des déchets, et l'économie d'énergie.

« Tous les apprentis sortant ont un travail assuré. Généralement, ils sont gardés par l'entreprise qui les a formés. Mais ils peuvent également continuer dans d'autres enseignes. En général, il n'y a jamais de chômage dans notre métier. »

Frédéric LORIETTE, Juré MAF Grand Est et Artisan boucher dans les Ardennes (08)

• La formation continue des éleveurs: vers des ateliers de transformation

Avec l'essor des ateliers de transformations à la ferme, les Chambres d'Agriculture de la région Grand Est ont mis en place de nombreuses formations autour des thématiques d'hygiène, de sécurité, d'aménagement de l'atelier, de vente des produits, etc. afin d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets.



Source : Matthieu MERCIER

Les 5 libertés liées au bien-être animal

Le bien-être des animaux dans les élevages

Le bien-être animal est défini au niveau international et implique le respect des 5 libertés fondamentales pour les animaux : la liberté physiologique, la liberté environnementale, la liberté sanitaire, la liberté comportementale et la liberté psychologique.

Par le contact quotidien avec leurs animaux et la connaissance de leurs comportements naturels, les éleveurs et les techniciens d'élevage sont les principaux acteurs de leur bien-être. Les formations mises en place, leur permettent continuellement d'améliorer leurs pratiques d'élevage.

Celles-ci s'appuient sur les 5 libertés fondamentales en matière de bien-être animal.

- **La liberté physiologique** : absence de faim, de soif ou de malnutrition

La connaissance des **besoins alimentaires de ses animaux** permet à l'éleveur de leur fournir la ration la mieux adaptée: pour les ruminants, une quantité d'herbe ou de fourrages suffisante, et, si nécessaire, un apport de protéines végétales ou de compléments minéraux et vitaminés. Il porte également une grande attention à la propreté de l'eau d'abreuvement qui doit être disponible en quantité suffisante.

- **La liberté psychologique** : absence de peur et d'anxiété

Elle est garantie par l'éleveur grâce aux **conditions d'élevage, aux traitements adaptés, ainsi qu'à la connaissance du comportement animal.**

- **La liberté comportementale** : l'expression pour les animaux de comportements normaux propre à l'espèce, est permise lorsqu'ils sont au contact de leurs congénères, et grâce à un espace et à des équipements adéquats.

La **surveillance sanitaire des élevages** par les vétérinaires participe à la protection des animaux et à leur santé: traitements contre les parasites, vaccinations régulièrement effectuées, soins aux pieds pour éviter les boiteries, etc.

- **La liberté environnementale** : logement adapté, absence de stress climatique ou physique

La conception, l'aménagement et l'entretien des bâtiments d'élevage sont le gage du **confort des animaux**: ils sont bien isolés et ventilés, correctement éclairés, les aires de circulation et de couchage sont suffisamment grandes. La collecte efficace des purins, lisiers et fumiers, leur stockage dans des fosses permettent, outre la maîtrise des nuisances et le respect de l'environnement, d'assurer un bon état de **propreté des animaux.**

- **La liberté sanitaire**: absence de douleur, lésion ou maladie

L'éleveur est vigilant : il est quotidiennement auprès de ses animaux et s'assure de la bonne santé de chacun d'entre eux. Il peut ainsi rapidement contacter le vétérinaire, si nécessaire, et apporter les soins appropriés aux animaux malades ou accidentés.

« Pour améliorer le bien-être de nos animaux, nous avons doublé le nombre d'abreuvoirs présents dans nos bâtiments ainsi qu'augmenté de 3,5 à 4 le nombre de mètres carrés par animal. Nous nous sommes rapidement rendus compte que ces améliorations ont eu un impact positif sur la prise de poids de nos animaux de la même manière qu'elles ont contribué à leur bien-être. »

Dominique DAUL, éleveur de jeunes bovins en Alsace (67)



Une concrétisation dans l'aménagement d'un bâtiment de vaches laitières

L'aménagement d'un bâtiment est une corrélation de multiples facteurs, prenant en compte, de la même manière, le confort de travail de l'éleveur que le bien-être des animaux et leurs libertés.

Un exemple de bâtiment d'élevage bovins laitiers

Le sol doit être plat, sec et rigide avec de préférence un revêtement en caoutchouc pour éviter le développement de problèmes de sabot et respecter le comportement naturel des vaches.

Les abreuvoirs comme les tables d'alimentation sont disposés de façon à ce que chaque animal puisse suivre son rythme biologique.

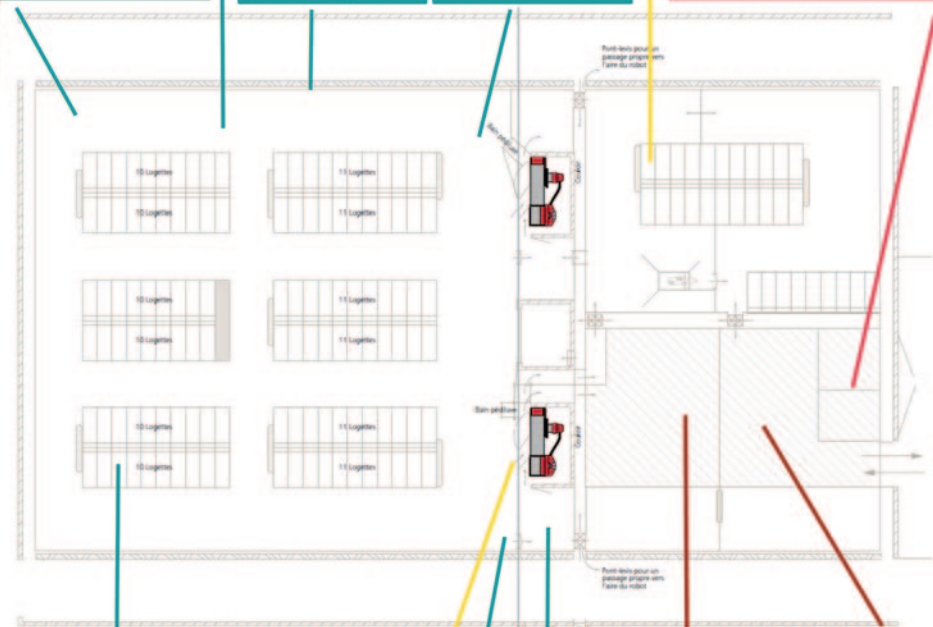
L'aire de séparation permet d'accueillir les vaches pour des traitements de courte durée comme l'insémination ou des soins particuliers.

Le taux d'occupation
Un bâtiment ne doit pas être surpeuplé afin que les animaux aient accès sans dispute aux places pour se reposer et se nourrir.

Les murs doivent contenir des ouvertures pour assurer une ambiance agréable (température, humidité)

Les allées doivent être suffisamment larges pour faciliter le passage des vaches dominées et leur donner accès à l'eau et au fourrage.

L'aire de vèlage est une zone dédiée à la mise bas des vaches tout en leur permettant un contact visuel avec le troupeau pour réduire leur stress tout en leur assurant une tranquillité supérieure.



Les logettes sont des zones de repos pour les vaches. Elles sont aménagées de manière à aider les animaux lorsqu'ils s'allongent et se relèvent facilement. Afin de maintenir une zone propre et sèche et ainsi éviter les maladies, les logettes sont nettoyées plusieurs fois par jour.

Le robot de traite permet aux vaches d'être traitées lorsqu'elles le décident, améliorant ainsi leur productivité laitière.

Aire d'attente
L'éleveur y rassemble les vaches qui ne se rendent pas au robot seules.

L'aire pour les vaches tarées donne accès à un parcours extérieur avec un sol constitué de sable afin d'augmenter leur adhérence encourageant les déplacements pour conserver une capacité d'ingestion suffisante et réduire les risques de maladies.

La porte anti-retour empêche les vaches de se rendre au robot de traite par la sortie.

L'aire pour les animaux malades est une aire paillée accueillant les animaux affaiblis, malades ou boiteux en assurant une proximité avec le robot de traite. Les vaches sont ainsi moins stressées et logées de manière adaptée dans l'attente des soins définis par le vétérinaire.

Source : Lely Industries

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

La protection animale

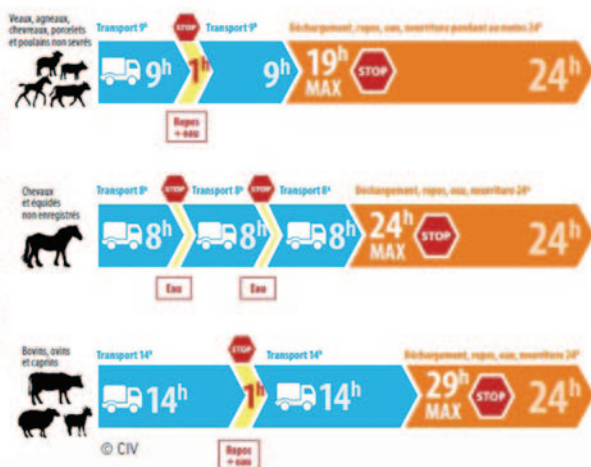
La protection animale pendant leur transport

Étapes nécessaires, le transport des animaux et leur passage dans différents lieux de rassemblement, marchés aux bestiaux ou centres d'allotement des groupements d'éleveurs et des commerçants en bestiaux, sont gérées avec beaucoup de soin: il s'agit en effet de situations nouvelles et inhabituelles pouvant perturber les animaux.

Les durées de transport

Le transport dit de courte durée est limité à 8 heures à l'international ou à 12 heures au national.

Les transports supérieurs à 8 heures à l'international ou à 12 heures au national, sont des transports dits de longue durée. Dans ce cas, la réglementation définit les séquences de déplacement et de repos selon les espèces. (schéma ci-après)



Seuls les animaux jugés « aptes », c'est à dire correctement identifiés et dont l'état de santé permet le voyage, peuvent être transportés.

Le transport des animaux obéit à une **réglementation stricte**, le règlement CE 1/2005 qui encadre, à l'échelon européen, les procédures d'agrément des transporteurs, l'obligation de formation des conducteurs de bétailières, le suivi et l'enregistrement des mouvements des véhicules pour les transports d'une durée de plus de 8 heures, dits transports de longue durée.

Les véhicules utilisés pour les transports de longue durée sont soumis à l'**agrément des pouvoirs publics**. Ils sont équipés d'un système de navigation par satellite et doivent permettre l'abreuvement des animaux pendant leur transport ainsi que la régulation de la température, avec enregistrement, système d'alerte dans la cabine de conduite et possibilité de ventilation active.

Des **contrôles** sur la route sont régulièrement effectués par les forces de l'ordre afin de s'assurer du respect de cette réglementation.

De la même manière, les conditions de chargement et déchargement des camions peuvent être contrôlées, par les **services vétérinaires de l'état**, pour s'assurer du bon état de santé général des animaux.

Avec le règlement CE 1/2005, l'Union Européenne est pionnière dans ce domaine: elle dispose de la réglementation sur la protection des animaux en cours de transport la plus exigeante au monde.

Le chargement et le déchargement des animaux dans les bétailières requièrent un certain savoir-faire pour:

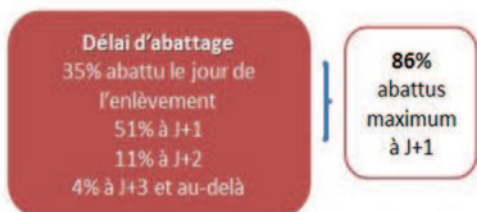
- Organiser correctement leur déplacement et leur guidage avec des couloirs, des parcs et des rampes de chargement bien adaptées à leur morphologie
- Connaître et prendre en compte leur comportement, leur sensibilité aux bruits, à la lumière et au contact avec les hommes
- Utiliser au mieux les instincts naturels des animaux : curiosité, instinct grégaire, présence de dominants, etc.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

La provenance des animaux abattus dans le Grand Est en faveur de la protection animale

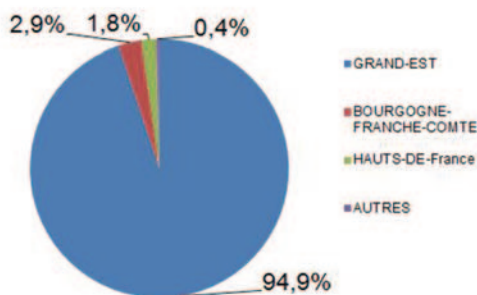
À la sortie des élevages les animaux ont plusieurs devenir possibles. Ils peuvent être vendus pour être engraisés en France ou à l'étranger, être vendus comme animaux reproducteurs ou vendus comme animaux de boucherie. Dans ces différents cas, le transport et les différents temps d'attente sont des facteurs de stress pour les animaux. Dans ce domaine, le Grand Est présente des résultats probants en faveur de la protection animale.

Données sur les animaux abattus en Grand Est et les délais d'abattage



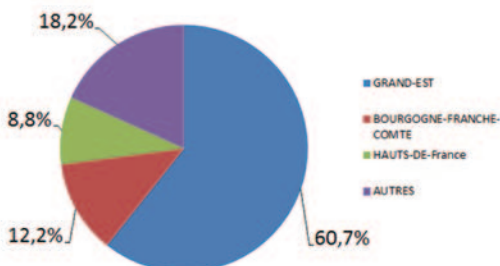
Source : DRAAF, 2017

Provenance des animaux abattus en Grand Est et les délais d'abattage



Source : INTERBEV Grand Est d'après Normabeve, 2017

Destination des bovins produits dans le Grand Est



Source : INTERBEV Grand Est d'après Normabeve, 2017

Le transport entre la sortie des animaux de leur exploitation d'élevage et l'abattoir amène de nombreuses questions sur la protection animale.

Dans ce cadre, le Grand Est est une des régions présentant les plus faibles temps de transport, avec 86% des animaux abattus au maximum le lendemain de leur départ de l'exploitation (temps d'attente pendant la nuit).

Ces faibles délais sont possibles grâce au conséquent maillage d'abattoirs qui portent un point d'honneur à travailler avec les acteurs de la région. Les animaux abattus dans le Grand Est sont ainsi composés à 95% d'animaux élevés dans celle-ci. Une contribution non négligeable à la réduction des temps de transport et par la même occasion à la protection animale.

Cependant, une grande part des animaux nés et élevés dans la région la quittent pour être abattus. Seulement 60% de la production bovine est abattue dans la région. Plusieurs causes sont à mettre en avant pour expliquer ce phénomène. Les plus influentes sont bien entendues l'incapacité des abattoirs à abattre la totalité de la production avec les outils actuellement en place. La seconde, fortement visible dans le secteur ovin, est la présence de coopératives ayant leurs abattoirs à l'extérieur de la région et créant de ce fait une fuite de la production du Grand Est.

Afin de valoriser des circuits entièrement régionaux et de les mettre en avant auprès des consommateurs, de nombreuses marques et labels indiquent désormais sur les emballages de leurs produits « Né, élevé et abattu dans les territoires du Grand Est (Viande du Terroir Champagne Ardenne, Viande du Terroir Lorrain) » gage d'une démarche exclusivement régionale.

De la sécurité alimentaire à la protection animale

La traçabilité de la viande

Ces dernières années, les crises alimentaires se sont multipliées, laissant des consommateurs inquiets et soucieux de connaître les origines des produits qu'ils consomment. La mise en place d'une traçabilité allant de la naissance de l'animal jusqu'à l'assiette a permis de répondre aux attentes des consommateurs autour de la sécurité alimentaire, la protection environnementale et la protection animale.

• Les enjeux de la traçabilité

La traçabilité de la viande bovine en France



La traçabilité mise en place en 1996, suite à la première crise de l'ESB. Un animal est ainsi suivi de sa naissance jusqu'à la commercialisation de sa viande en passant par les diverses étapes de transformation. Cette démarche est devenue essentielle pour garantir l'origine française de la viande et assurer la sécurité alimentaire des consommateurs. Un suivi des différents déplacements de l'animal puis de sa viande est ainsi réalisé à partir des numéros attribués à l'animal lors de sa naissance. En cas de détection de problèmes sanitaires, cette traçabilité permet d'effectuer les différents rappels de produits (traçabilité vers l'aval) aussi bien que de déterminer la cause primaire de la contamination (traçabilité vers l'amont).

• Les contrôles sanitaires de la ferme à l'abattoir

Les contrôles sanitaires débutent dès la naissance par l'observation au quotidien de l'état de santé des animaux par l'éleveur. Cette surveillance est complétée par un suivi vétérinaire attaché à la prévention et au traitement des maladies du troupeau. Ces vérifications permettent aux services vétérinaires de délivrer les documents sanitaires des animaux, comme leur passeport, garantissant l'état sain de l'animal obligatoire lors de leurs transports.

À l'abattoir, deux types de contrôles sont effectués. Le premier concerne l'hygiène de l'abattoir en tant que tel et s'achève par l'agrément de celui-ci. Le second est opéré sur l'animal en lui-même, et passe par la vérification de son identité, sa santé et sa provenance. De la même manière, la qualité sanitaire de la viande une fois l'animal abattu est vérifiée. La carcasse est de cette façon estampillée et certifiée propre à la consommation humaine par les services vétérinaires si aucun problème n'est détecté. Lors de l'observation de carcasses ou pièces insalubres, celles-ci sont saisies par les services vétérinaires et vouées à la destruction.

Les établissements réalisant la transformation (découpe) et la distribution de la viande ont préalablement établi un programme de maîtrise des risques sanitaires qui fait l'objet régulier de vérification par les services vétérinaires.

Une chaîne du froid a bien évidemment été mise en place tout au long du stockage et transport de la viande faisant l'objet de contrôles réguliers par les différents opérateurs de la filière.

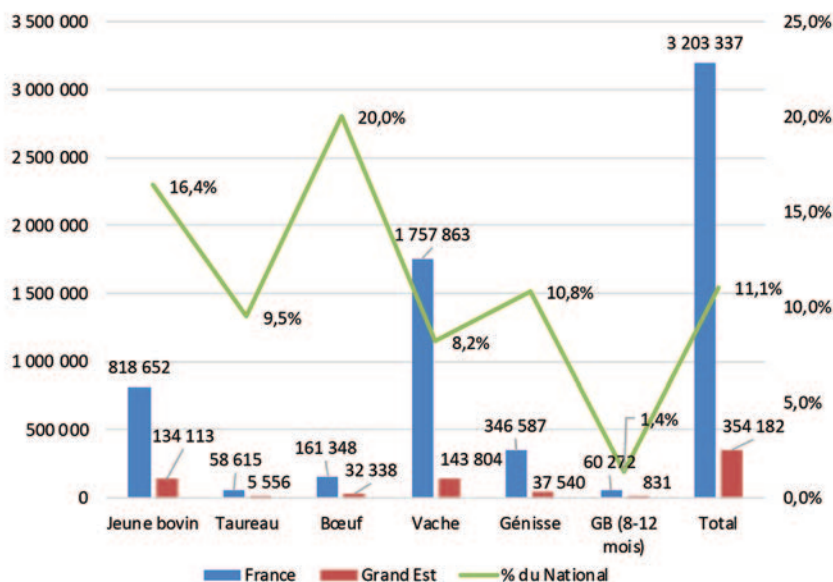
DES PRODUITS, DES EMPLOIS

De l'abattage à la transformation de la viande

Les abattoirs de la région tournés vers l'abattage de bovins

L'abattage est un moment essentiel dans le processus de production de viande. Pourtant, il n'en reste pas moins, l'un des sujets les plus controversés de la filière. Le Grand Est compte 15 abattoirs, de taille variable, répartis de façon équitable sur son territoire, permettant un service de proximité et une ressource pour l'économie locale. En effet, 95% des animaux qui y sont abattus proviennent de la région Grand Est.

La production en Grand Est (en tête)



Source : INTERBEV Grand Est d'après Normabev, 2017

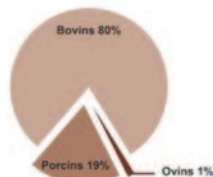
• Les bovins, les animaux les plus abattus dans le Grand Est

Les volumes d'espèces abattues dans les abattoirs reflètent la typologie des élevages les entourant. Dans le Grand Est, 80% des animaux abattus sont des bovins. Ils vont jusqu'à composer 95% des effectifs d'abattage dans les abattoirs du centre de la région.

Les ateliers d'engraissement occupent une place importante dans la région, ce qui se constate au niveau des abattoirs. En effet, 43% des bovins abattus sont des jeunes bovins dans le Grand Est contre 25% en France.

• Les porcins, des abattages aux frontières de la région

Avec 19%, les porcins occupent la deuxième place des volumes d'abattage de la région. Une des particularités de cette espèce est son abattage concentré dans les abattoirs aux frontières du Grand Est.



Source : Agreste - DIFFAGA Abattages dans les abattoirs en 2015

• Les ovins, une filière d'abattage très faiblement représentée

La présence de coopératives travaillant avec des abattoirs extra-régionaux, et organisant la filière est en cours de restructuration, ce qui justifie la très faible proportion d'abattage d'ovins dans la région.

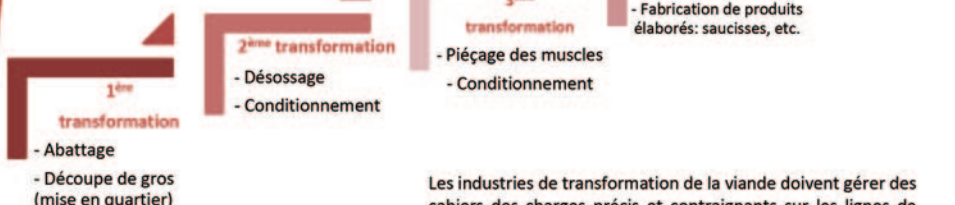
DES PRODUITS, DES EMPLOIS

L'organisation des acteurs de la transformation de viande

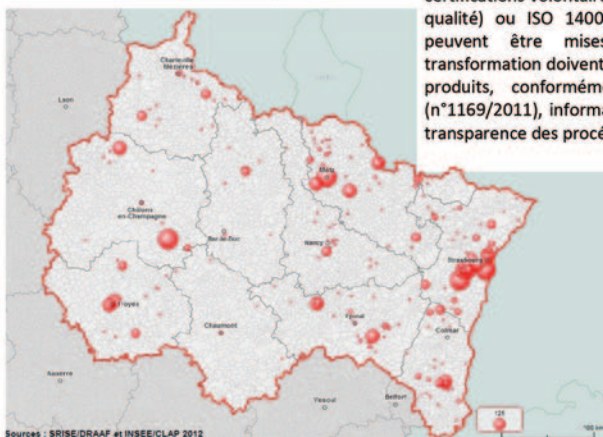
Les entreprises de l'aval de la filière valorisent la viande sortant des abattoirs par différents processus de transformation. Les grands groupes côtoient les petites et moyennes entreprises.

Les abattoirs de la région fournissent à la fois des bouchers, des grossistes, des éleveurs en vente directe, des GMS, la restauration hors domicile ou directement des industries de transformation.

Les différentes étapes de transformation de la viande



Carte des industries Agro-Alimentaires dans le Grand Est



Les industries de transformation de la viande doivent gérer des cahiers des charges précis et contraignants sur les lignes de production. Tous les abattoirs et les ateliers de transformation de la viande sont soumis à un agrément sanitaire délivré par la DDCSPP; un vétérinaire officiel y assure les contrôles. Des certifications volontaires comme ISO 9001 (Management de la qualité) ou ISO 14001 (Management de l'environnement) peuvent être mises en place. Les entreprises de transformation doivent mettre en place un étiquetage de leurs produits, conformément au règlement européen INCO (n°1169/2011), informant le consommateur et lui assurant la transparence des procédés de production.

Les métiers sont multiples dans ces entreprises: découpe, conditionnement, étiquetage, logistique, encadrement, administratif, qualité, R&D, etc. Après la 5^{ème} transformation, les entreprises expédient à 90% vers les GMS de toutes les enseignes. Le reste part à destination de la restauration hors domicile (RHD).

Près de 250 établissements situés dans le Grand Est sont spécialisés dans la transformation de viande, ce qui représente 7% des IAA nationales du secteur.

LA VIANDE DE BŒUF ENCORE DEMANDÉE

La viande de bœuf est issue de la castration d'un bovin mâle provenant d'un troupeau allaitant ou laitier, engraisé au moins 3 ans, à l'herbe majoritairement. La viande de bœuf issue de bovins viande correspond à un créneau de commercialisation spécifique, notamment via des circuits de qualité.

En revanche, les bœufs laitiers ne sont pas produits en lots mais sont très demandés par les abatteurs. Ils constituent un bon substitut aux vaches laitières, qui manquent à certaines périodes de l'année pour les productions de steaks hachés. Les abattoirs du Grand Est ont abattu 32 388 bœufs en 2017, ce qui représente 9% des abattages de bovins.

Cependant, la production n'est pas assurée sur le long terme. Les marges dégagées sur la production de bœufs sont faibles; au regard des aides et du temps d'engraissement, c'est la production de viande à plus faible rentabilité.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

La valorisation des sous-produits

Les différents circuits de valorisation

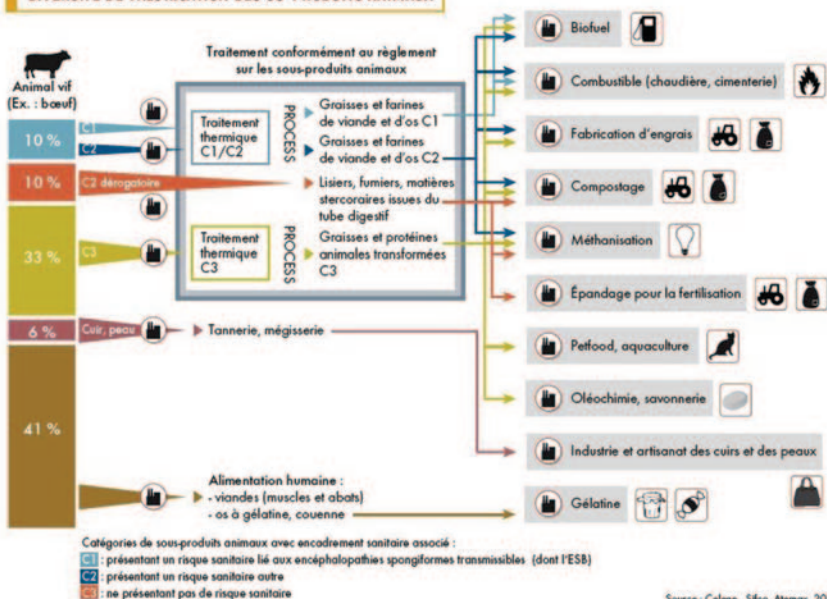
Les activités d'abattage et de découpe (1^{ère} et 2^{ème} transformations) et la préparation de produits à base de viande (4^{ème} transformation) représentent une grande partie des emplois du secteur, mais ces segments génèrent également des produits et des emplois par la valorisation des coproduits d'abattage. L'élevage apparaît alors comme le premier maillon d'une chaîne de valeur essentielle à l'économie régionale.

Le 5^{ème} quartier et les sous-produits d'abattage correspondent aux éléments récoltés lors des étapes d'abattage et de découpe : les abats rouges et blancs, le sang, le cuir, les os, les graisses ...

Une partie de ces coproduits est valorisée dans d'autres filières fabrication d'engrais, industrie du cuir, savonnerie, : alimentation animale, pharmacie ...

Seuls, **30 à 40 %** d'un animal vif, selon l'espèce, sont commercialisés en tant que viande. Le restant est appelé « **sous-produits animaux** ».

DIVERSITÉ DE VALORISATION DES CO-PRODUITS ANIMAUX



Tanneries HAAS

Située en Alsace, Tanneries HAAS est une entreprise familiale où le savoir-faire se transmet depuis 6 générations.

Allant de la peau brute jusqu'à l'obtention de cuir fini, l'entreprise compte une centaine de personnes permettant de produire 40 000 m² de cuir de veaux par mois.

Les principaux marchés sur l'industrie de luxe sont plus particulièrement la maroquinerie, les bracelets-montres, les chaussures, le prêt-à-porter et la sellerie.

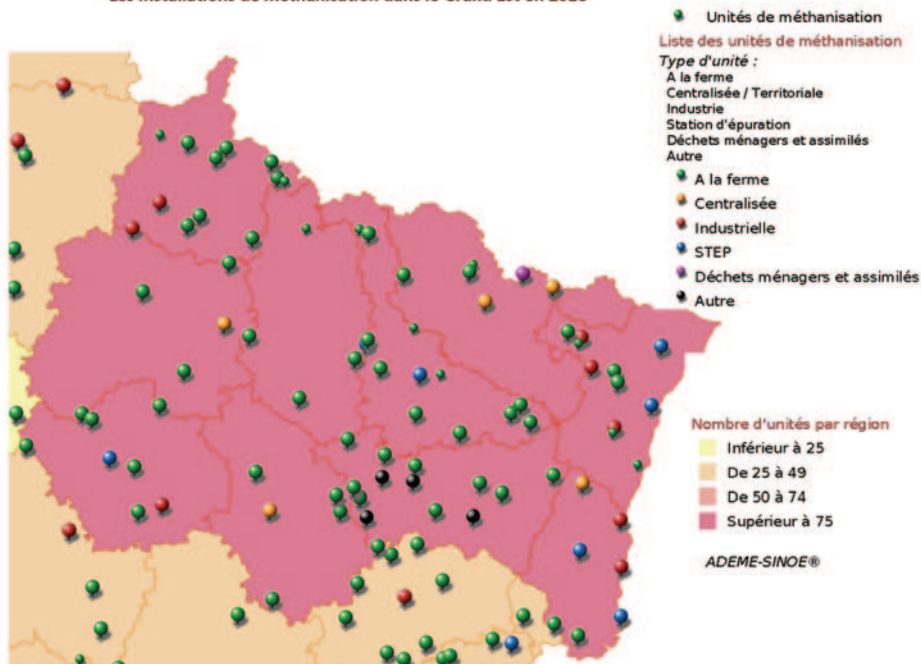


DES PRODUITS, DES EMPLOIS

Un exemple de valorisation : la méthanisation

La valorisation des sous-produits d'animaux (C2 et C3) et déjections animales est un élément clé de la gestion environnementale en élevage herbivore. Une partie de ces éléments est déjà recyclée pour fertiliser les cultures et évite la fabrication et le transport d'engrais chimique. La filière méthanisation consiste à produire de la chaleur et de l'électricité en valorisant ces effluents d'élevage et d'industries.

Les installations de méthanisation dans le Grand Est en 2018



Source : La France agricole

QUELQUES CHIFFRES (Chambres d'Agriculture Grand Est)

85 unités en fonctionnement

8 unités en injection dans le réseau

UTILISATION DE LA MÉTHANISATION PAR DES OUTILS INDUSTRIELS

Dans une optique de développement durable, un abattoir situé en Meuse (55) a pour projet de valoriser ses sous-produits avec un méthaniseur de la région. Le but est de minimiser l'impact de l'abattoir sur l'environnement, et de réduire les coûts en énergie qui sont conséquents.

Le principe de la méthanisation est de produire du méthane (biogaz) par fermentation des coproduits et déjections d'animaux. Ce biogaz est ensuite valorisé en chaleur sur son lieu de production, ou en électricité vendue à des distributeurs d'électricité.

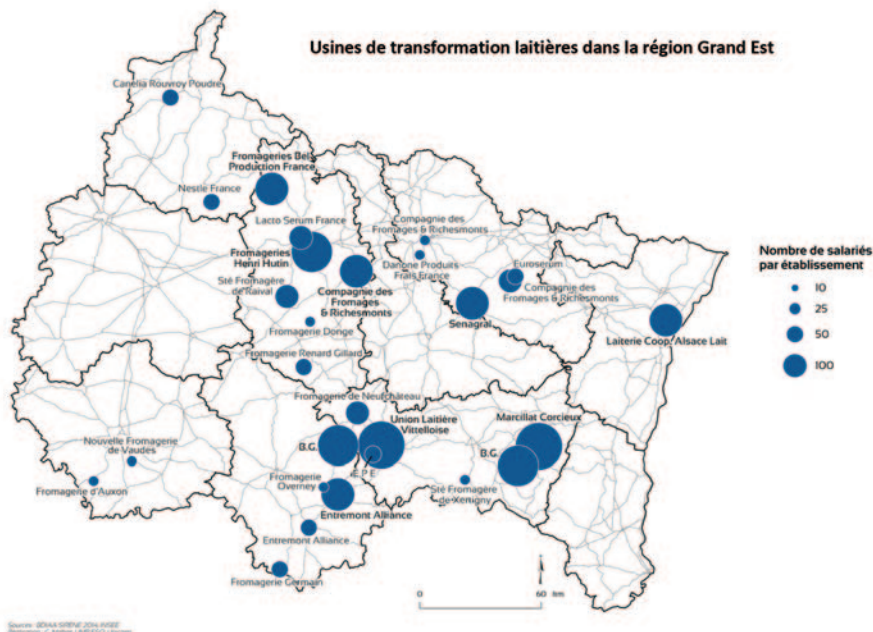
La région Grand Est, influencée par sa proximité avec l'Allemagne où les unités de méthanisation sont nombreuses, se situe au premier rang national concernant le nombre d'unités de méthanisation.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

La filière laitière

Une production laitière importante

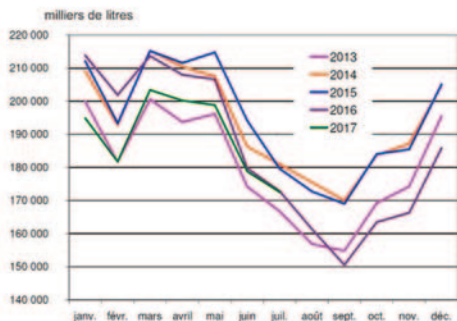
17 000 éleveurs livrent leur lait aux industries agro-alimentaires dans la région. La principale production régionale est le fromage au lait de vache, avec plus de 300 000T, dont un peu moins de la moitié en fromage à pâte molle. Dans la région, 5 AOP fromagères ont été développées pour le Brie de Meaux, le Brie de Melun, le Munster, le Chaource, l'Époisses, le Langres ainsi que 3 IGP déposées sur le Soumaintrain, l'Emmental français est-central et la crème fraîche fluide d'Alsace.



La région abrite les plus grands groupes nationaux ainsi que de plus petites entreprises engagées sur des créneaux d'appellation. Les livraisons de lait dans le Grand Est ont diminué de 5% entre 2014 et 2015. Le cheptel de vaches laitières a connu une perte de 18% de ces effectifs entre 2000 et 2015 qui est principalement due à des exploitations choisissant d'arrêter la production laitière par soucis de rentabilité économique.

Les unités de transformation sont localisées dans les zones à forte densité laitière. En effet, le lait est un produit qui doit être collecté dans les 48 heures et transformé rapidement.

Livraison de la production laitières au cours de l'année



Source : Agreste – enquête mensuelle laitière SSP/ FranceAgriMer, 2017

Une particularité de la région est sa forte saisonnalité de production laitière. La production varie selon les mois de l'année à cause du groupement des vêlages à certaines périodes (souvent en automne) et par l'amélioration de l'alimentation lors de la mise à l'herbe au printemps. La production laitière est de ce fait plus abondante de janvier à mai, puis diminue fortement à partir de juin et est au plus bas en septembre.

DES PRODUITS, DES EMPLOIS

Des circuits de commercialisation diversifiés

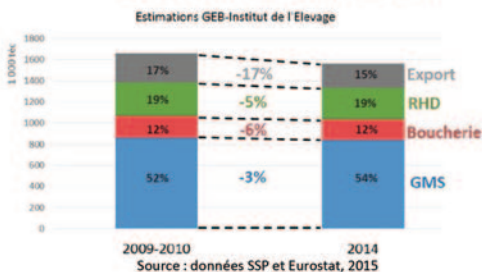
La commercialisation traditionnelle

La commercialisation de la production des élevages passe par différents circuits de distribution. Ces circuits regroupent l'abattage, la découpe, la transformation, mais aussi les conseils de préparation et de cuisson dispensés lors de la vente qui sont majoritairement dispensés en boucherie.

Les principaux modes de commercialisation dans la région sont :

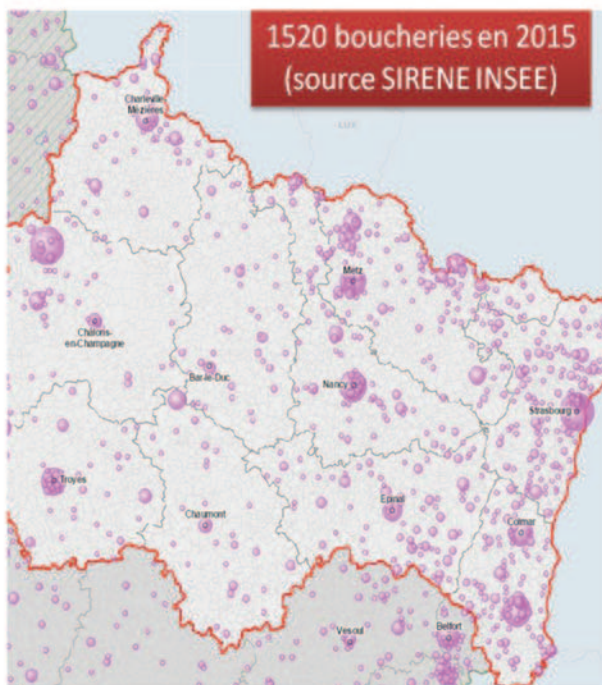
- La grande distribution au travers des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)
- Les détaillants spécialisés (boucheries, crèmerie-fromageries, épiceries)
- La vente directe par les éleveurs
- La Restauration Hors Domicile (RHD) qui peut être collective ou privée

Evolution des achats de produits carnés



Les petits abattoirs de la région favorisent le travail de proximité et fournissent les plus petites structures comme les bouchers, les grossistes, les éleveurs et la restauration hors domicile. Au contraire, les abattoirs industriels, font le plus souvent du commerce directement avec la grande distribution car ils sortent des volumes plus importants.

Carte des boucheries présentes dans le Grand Est



- Les boucheries : un circuit de commercialisation proche du consommateur

Les clients les plus soucieux de la proximité avec l'éleveur et de la qualité de la viande qu'ils consomment se tournent fréquemment vers les boucheries artisanales. Elles sont plus que 1 500 aujourd'hui dans la région Grand Est. Ce nombre est en baisse depuis quelques années. En effet, les conditions de travail difficiles associées à des coûts d'installation élevés sont des freins à la reprise de boucherie par de jeunes bouchers. Cependant, les offres de poste ne manquent pas dans ce métier et certaines boucheries ont de réelles difficultés à embaucher. Le nombre d'apprentis bouchers est d'ailleurs en hausse ces dernières années.

Pour redynamiser la fréquentation des boucheries, des efforts sont être fait sur le lieu d'implantation de celles-ci avec l'accès à un parking ou encore les conseils dispensés lors des ventes très appréciés des consommateurs.

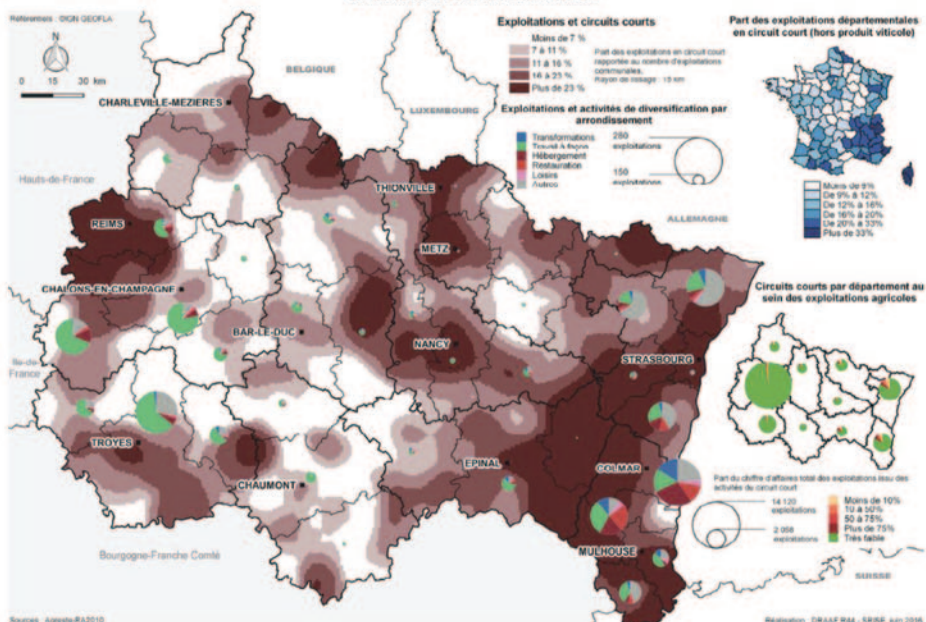
« Les ventes de viande ont considérablement diminués. Je vends actuellement 1/3 bœuf par semaine alors que j'en vendais un entier il y a 15 ans. »

Serge Gil RIBEIRO, artisan boucher (54)

Les nouveaux modes de commercialisation

Aujourd'hui, la distribution des produits d'élevage dans la région Grand Est est majoritairement réalisée par la grande distribution et par les boucheries. Cependant, de nouveaux modes de commercialisation, comme la vente directe, sont en progression.

Circuits courts et diversification



• Le développement des circuits courts

La notion de circuit court, aucun ou un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur, ne doit pas être confondue avec celle de circuit de proximité. Un circuit de proximité se définit par la distance entre les lieux de production et de consommation et par l'implication des acteurs locaux de la filière.

Les initiatives de circuits courts ou de proximité se sont multipliées dans la région ces dernières années. Ces projets peuvent être privés ou collectifs. Il peut s'agir de la création d'un magasin de producteurs, du développement d'un circuit de vente directe sur une exploitation, de la mise en place de vente de viande locale dans des supermarchés...

La vente directe représente souvent une activité complémentaire à la vente traditionnelle à une coopérative ou à un négociant pour les exploitations agricoles. En effet, il est difficile de valoriser l'ensemble de la production via ce seul circuit qui demande une organisation et des compétences différentes.

• La Grande distribution est le circuit de distribution le plus utilisé

En grande surface, quatre offres sont proposées aux consommateurs : le rayon libre-service qui attire les consommateurs par ses prix attractifs, le rayon traditionnel qui satisfait de nombreux clients avec les conseils de préparation, la découpe personnalisée et enfin le drive, qui prend de plus en plus de place dans les ventes en séduisant les consommateurs par sa praticité et rapidité.

Les Grandes et Moyennes Surfaces éprouvent de grandes difficultés à trouver des bouchers qualifiés et fiables qui désirent rejoindre de façon durable les équipes des rayons traditionnels.

« Nous avons 4 profils de clients différents. Les premiers sont les clients marché, qui vont traditionnellement au rayon découpe. Les seconds sont les clients qui se fournissent exclusivement en libre-service. Puis, plus récemment sont apparus les clients drive qui sont de plus en plus présents et composés essentiellement de jeunes. Enfin, il y a des clients qui achètent principalement au rayon libre-service mais qui peuvent se rendre de temps à autre au rayon découpe pour se faire plaisir »

Thomas THOUVENIN, responsable boucher en GMS (54)

La mise en avant du savoir faire de la région Grand Est

Les marques et labels développés dans la région

Les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) sont utilisés pour mettre en avant les savoir-faire et les territoires à l'origine de produits typiques permettant ainsi de valoriser le patrimoine agricole régional. Dans le Grand Est, ce sont plus de 50 produits régionaux mis en avant au travers de ces démarches.

Le Grand Est est un territoire de production de plusieurs filières dites de « qualité ». Pour se repérer, le consommateur est guidé par des sigles lui permettant d'obtenir sur chaque produit, différentes précisions que cela soit sur son origine, son mode de production, les pratiques de production mises en place au sein de son exploitation, etc.

- La garantie de la qualité du produit

Le Label Rouge est un signe français qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieure par rapport aux autres produits similaires.

Dans le Grand Est, trois Labels Rouges sont attachés à l'élevage d'herbivores. Le premier concerne la viande bovine, garantissant aux consommateurs des conditions de productions optimales ainsi qu'une viande tendre et savoureuse. Les deux autres dépendent des produits laitiers: l'emmental français est-central et la crème fraîche fluide d'Alsace.



- La garantie du respect de l'environnement

L'agriculture biologique garantit que le mode de production est respectueux de l'environnement et du bien-être animal.



- La garantie de l'origine du produit

Les AOP (Appellation d'Origine Protégée) et les IGP (Indication Géographique Protégée) désignent des produits dont une ou plusieurs étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique, qui donne ses caractéristiques au produit.

Le Grand Est compte de nombreuses appellations garantissant l'origine de ses produits, en particulier dans le secteur viticole. La transformation laitière, tire également son épingle du jeu, avec 5 AOP fromagères ainsi que des IGP.



- La garantie de la production française

Au travers de la démarche « Viandes de France », les professionnels des filières françaises d'élevage garantissent aux consommateurs une viande issue d'animaux nés, élevés, abattus et transformés sur le territoire national.



DES PRODUITS, DES EMPLOIS

« Viande du Terroir Grand Est » : un exemple de démarche collective

En 25 ans, la démarche « Viande du Terroir Lorrain » a connu de nombreuses évolutions et déclinaisons afin d'aboutir, aujourd'hui, à la création d'une démarche collective globale dans le Grand Est.

VIANDE DU TERROIR

En 1992, l'association Lorraine Qualité Viande a été créée avec comme ambition l'obtention d'une démarche collective de certification de la viande produite dans la région. Plusieurs démarches ont alors vu le jour telles que Viande du Terroir Lorrain Origine, Sélection et Agneau accompagnant les filières bovine et ovine dans la commercialisation de leurs animaux « Nés, élevés et abattus dans la région ». Suite à la fusion des régions historiques, l'association a repris la gestion des démarches préexistantes en Champagne-Ardenne.

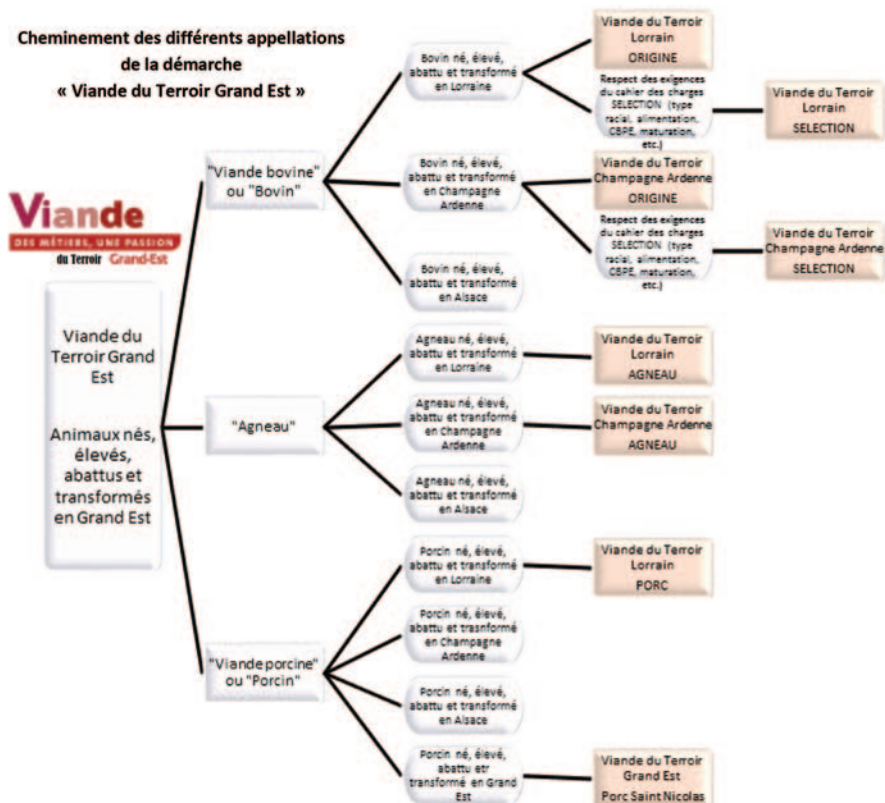
Ce sont maintenant plus de 4 500 éleveurs, 4 organismes de producteurs, 39 fabricants d'aliments, 22 apporteurs de vifs, 8 abatteurs, 18 ateliers de découpe, de transformation et de viande hachée, 17 grossistes, 120 GMS, 18 Artisans bouchers engagés ensemble dans la démarche.

« Depuis plus de 20 ans, Lorraine Qualité Viande a à cœur d'offrir au consommateur un produit régional de qualité, en fédérant l'ensemble des acteurs. Eco-citoyenneté, emploi, territoire et plaisir, autant de valeurs que nous portons à travers la marque Viande du Terroir Lorrain. Et nous en sommes fiers ! »

Xavier LEROND, Éleveur 57 et Président INTERBEV Grand Est



Cheminement des différents appellations de la démarche « Viande du Terroir Grand Est »



DES PRODUITS, DES EMPLOIS

PARTIE 3

Environnement et pratiques

PARTIE 3

Environnement et pratiques

1/ ÉCOSYSTÈMES ET HABITATS DU TERRITOIRE

- Une région aux écosystèmes riches et typiques de chaque territoire
- Maintien des habitats naturels par l'élevage

2/ ÉLEVAGE HERBIVORE ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

- Une biodiversité continue
- La biodiversité présente dans les prairies est mise en avant

3/ LES BIENFAITS DE L'ÉLEVAGE POUR LA NATURE

- De nombreux services écologiques rendus par le pâturage
- La production d'énergie renouvelable

4/ ÉLEVAGE HERBIVORE ET CYCLE DU CARBONE

- Les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage en diminution
- L'élevage herbivore compense une partie de ses émissions en participant au stockage du carbone dans les prairies

5/ ÉLEVAGE HERBIVORE ET POTENTIEL DU SOL

- L'élevage enrichit le sol grâce aux effluents
- L'élevage limite la fertilisation minérale

6/ ÉLEVAGE HERBIVORE ET QUALITÉ DE L'EAU

- L'élevage limite les traitements phytosanitaires
- L'élevage herbivore, garant d'une bonne qualité de l'eau



On sous-estime le rôle et les bienfaits de l'élevage par rapport à la qualité de vie, de l'eau, du piégeage de carbone et de la biodiversité.

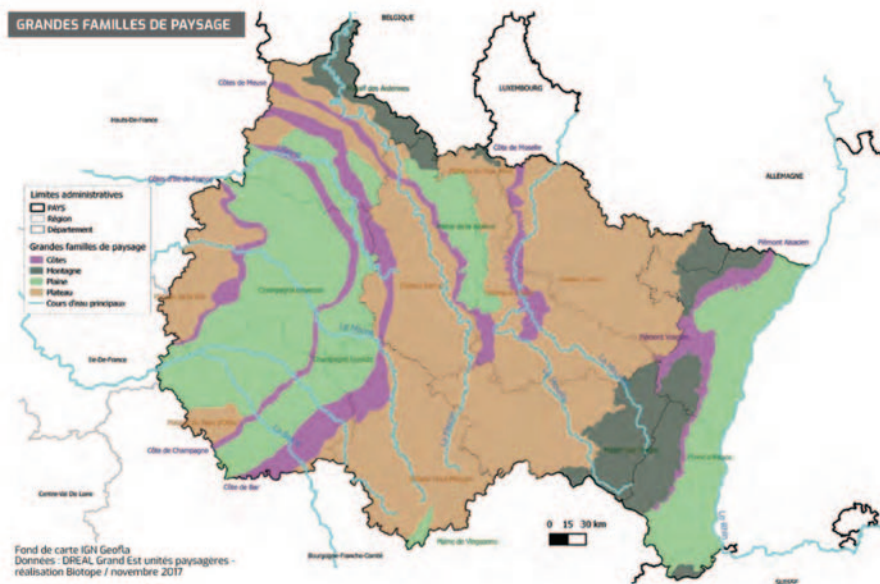
Ceux qui veulent la disparition de l'élevage ne se rendent pas compte que cela contribue à la dégradation de l'environnement

Stéphane PEULTIER, président de l'APAL

Écosystèmes et habitats du territoire

Une région aux écosystèmes riches et typiques de chaque territoire

La géologie et le relief de chaque territoire font du Grand Est une région aux écosystèmes diversifiés. Les choix opérés en matière de développement urbain et de pratiques agricoles ont des conséquences directes sur l'évolution de la qualité des ressources naturelles: biodiversité, fonctionnement des écosystèmes et paysages. L'élevage s'inscrit au cœur de ces écosystèmes.



La région est traversée par de nombreux reliefs en passant par les massifs des Vosges et des Ardennes, les plateaux de Langres et de Lorraine, les piémonts alsaciens, les coteaux champenois et les plaines de la Woëvre et d'Alsace. Elle a été, au cours de son histoire, sculptée par de nombreux cours d'eaux.

En raison de sa situation à la croisée des climats océanique et continental, de la variété géologique et des pratiques humaines, qui ont généré une mosaïque de milieux, le Grand Est est une région qui a permis le développement de pratiques agricoles variées dessinant ses paysages et développant sa biodiversité.

Les prairies valorisées par l'élevage sont souvent entourées de haies et parcourues de cours d'eau. Ces ressources naturelles constituent des habitats naturels pour de nombreuses espèces floristiques et faunistiques. Le maintien de l'élevage permet le maintien de ces habitats et donc de la biodiversité de ces territoires.

Le Grand Est compte 6 Parcs Naturels Régionaux (PNR), des zones à la richesse écologique exceptionnelle, où l'élevage est bien implanté. Les grands lacs et les massifs forestiers humides en font un des lieux de nidification, d'alimentation et de dortoir pour de nombreuses espèces d'oiseaux migratrices et permanentes.

Les deux massifs présents dans la région, le massif des Vosges et le massif des Ardennes, se caractérisent par de vastes forêts, des vallées marécageuses, des tourbières et des prairies sèches.

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

Maintien des habitats naturels par l'élevage

La transformation du territoire urbain et agricole depuis le XIXe siècle a fortement impacté la biodiversité de la région. La préoccupation actuelle est de la favoriser grâce à l'évolution des pratiques culturales, en limitant les phénomènes comme l'érosion des sols qui la menacent. Le maintien des prairies et des éléments qui l'agrémentent est primordial pour conserver des habitats naturels de biodiversité. Une diversification des espèces cultivées au sein d'une exploitation agricole est aussi à favoriser.

Le pâturage est la meilleure solution économique et écologique pour maintenir ces habitats naturels que sont les prairies. L'enrichissement des milieux est ainsi limité. La conduite des pâturages détermine le potentiel écologique de la prairie et sa capacité à accueillir une biodiversité variée.

Les haies, bosquets, murets et talus

- Limitent l'effet des crues et protègent les sols de l'érosion
- Piègent et dégradent les nitrates et les pesticides
- Sont un abri et une réserve de nourriture pour de nombreuses espèces animales

La diversification des cultures

- Diminue l'utilisation de pesticides, d'engrais et d'eau
- Limite l'apparition des ravageurs
- Améliore la structure du sol
- Un couvert végétal limite l'érosion des sols et restaure la matière organique du sol
- Entretien la biodiversité domestique et cultivée

Les prairies

- Limitent le ruissellement des eaux
- Servent d'éponge en cas d'inondation
- Jouent le rôle de puits de carbone
- Limitent l'érosion des sols
- Ont un sol riche en matière organique et biodiversité
- Abritent une biodiversité spécifique (espèces animales et végétales)

Bosquet

Graminées tardives

Reproduction de nombreux insectes et animaux



Lisière de forêt

Clôture

Prairie lauréate du concours des prairies fleuries pour le meilleur équilibre agri-écologique 2013
Crédit: PNR FO

L'érosion des sols est une problématique forte, surtout en Champagne crayeuse, sur les coteaux Alsaciens et le massif Vosgien. Elle est favorisée par la diminution des surfaces de prairies permanentes, qui ont des capacités d'infiltration des eaux de pluies et qui retiennent le sol par leur couverture présente toute l'année. Les éléments de paysage qui accompagnent les prairies, notamment les haies, ont un rôle primordial de barrages naturels en maîtrisant l'écoulement des eaux et en favorisant leur infiltration et le dépôt des matériaux entraînés. Leur maintien est donc très important. Les bandes enherbées favorisées aujourd'hui constituent une couverture végétale qui protège le sol. Elles sont un moyen de limiter le phénomène d'érosion des sols.

LES ZONES HUMIDES ET LES PELOUSES: HABITATS NATURELS MENACÉS

Les landes et les pelouses sont des espaces naturels fortement associés aux pratiques pastorales. La régression importante de ces dernières a modifié ces milieux naturels. Les pelouses sèches ou savarts sont aussi en forte régression par abandon de l'élevage ou mise en place de cultures. Les marais et tourbières ont été dégradés par des dispositifs de drainage ou par l'enrichissement.

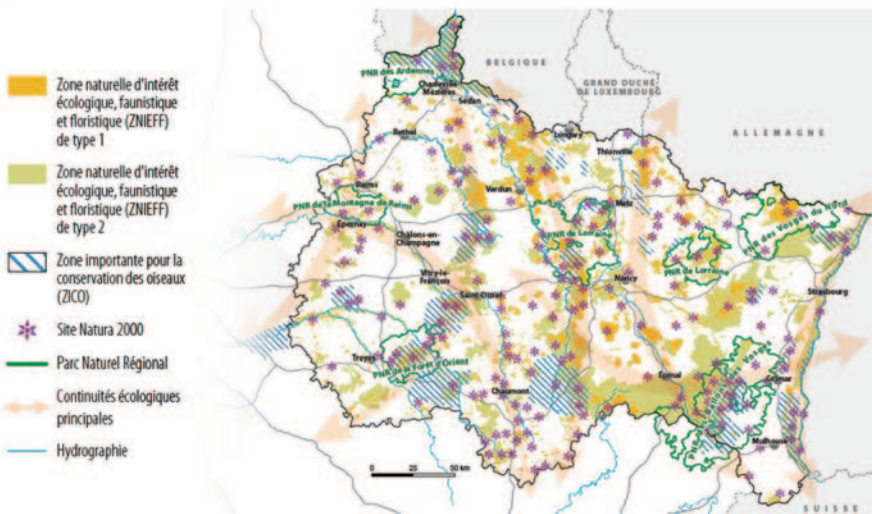
Élevage herbivore et protection de la biodiversité

Une biodiversité continue

Le Grand Est est un territoire riche en espaces naturels. Afin de faciliter le déplacement des espèces qu'ils contiennent, la région a mis en place une continuité écologique ainsi qu'une gestion des prairies adaptée.

DES ESPACES NATURELS DÉJÀ MIS EN RÉSEAU

Les espaces naturels de la Grande région Est (source : DREAL Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2015)



CIRCULATION DES ESPÈCES ENTRE LES HABITATS

La région est traversée par des couloirs majeurs de migration de faune. Les liaisons entre les espaces forestiers pour la circulation de la faune ou encore les haies, les bandes enherbées ou les berges ont un rôle essentiel en tant que corridors et impliquent directement le monde agricole. L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » rassemble les acteurs de la région pour la gestion de la biodiversité. Les aménagements proposés aux agriculteurs, collectivités et propriétaires fonciers, pour le maintien de la biodiversité sont des haies, des buissons, des bandes tampons, des systèmes de jachère ou encore des plans de gestion différenciée des fauches. Ces différents aménagements favorisent la présence d'auxiliaires de cultures, de pollinisateurs et de mammifères également bénéfiques aux productions agricoles.

RESTAURATION DES PRAIRIES : HABITAT PRIVILÉGIÉ DES ESPÈCES

Les prairies jouent un rôle capital pour les oiseaux, insectes, mammifères, qui y trouvent abri, nourriture et refuge. Dans le cadre de mesures agroenvironnementales territorialisées, les éleveurs peuvent s'engager à retarder leurs dates de fauche, à diminuer la quantité de fertilisants et favoriser les haies et les buissons. En contrepartie, ils perçoivent une compensation financière par hectare et par an.



ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

La biodiversité présente dans les prairies est mise en avant

Un bon équilibre entre les pratiques agricoles et le maintien d'habitats naturels est nécessaire. Les prairies doivent être maintenues mais leur exploitation doit être raisonnée. Le Grand Est abrite une part importante des effectifs nationaux de certaines espèces floristiques et faunistiques, voire leurs seules populations connues en France.

• Des espèces faunistiques

Chez les mammifères, le castor vit à proximité des cours d'eau ; par la construction de barrages retenant l'eau, il augmente la biodiversité. Considéré comme un auxiliaire de renaturation des cours d'eau, le maintien de la qualité de son environnement passe par le maintien des haies et des prairies en harmonie avec les cours d'eau. Le chat sauvage et la loutre dépendent aussi de ces milieux.



Castor sur une berge
Crédit: Wikipédia

Chez les oiseaux, les espèces protégées les plus présentes dans la région sont le Râle des Genêts et l'Outarde canepetière. Une part importante de la population de grues cendrées transite par le Grand Est vers le Nord. Grâce aux améliorations d'accueil de ces populations récentes, certaines passent l'hiver en région et se nichent dans les marais, les tourbières et les prés.



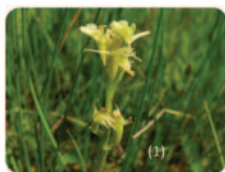
Grue cendrée dans une prairie
Crédit: Wikipédia

Chez les amphibiens, le triton crête, la salamandre et le sonneur à ventre jaune sont typiques de la région.

• Des espèces floristiques

Les zones humides et les prairies de la région abritent des fleurs caractéristiques de ces milieux. Des fauches précoces ou une fertilisation agressive peuvent perturber la reproduction de ces fleurs.

Des éleveurs de la région participent chaque année au concours des prairies fleuries. Le principe du concours est d'être fédérateur : il récompense le meilleur équilibre entre valeurs agricole et écologique obtenu par les agriculteurs candidats.



(1)



(2)



(3)

Fleurs d'intérêt : Liparis de Loesel (1), Gagée à Spathé (2), Lycopode des tourbières (3)
Crédit: Wikipédia

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

Les bienfaits de l'élevage pour la nature

De nombreux services écologiques rendus par le pâturage

Face aux pressions qui s'exercent sur les milieux et les espèces, des mesures de protection réglementaires sont mises en place, où l'élevage a son rôle à jouer. L'écopastoralisme est une des solutions à la fermeture des milieux. Il consiste à faire pâturer des troupeaux bovins, ovins, caprins ou équins afin d'entretenir les terrains et de maintenir la biodiversité.

L'élevage, grâce au pâturage, limite l'enfrichement et l'embroussaillage de parcelles difficilement mécanisables, de zones humides et de sites protégés. Cela crée un environnement propice à la prolifération de la biodiversité. Suite aux évolutions des pratiques agricoles, le repli de l'activité pastorale, assurée autrefois par les moutons, a provoqué l'enfrichement et la dégradation de nombreux habitats d'espèces.

Les éleveurs peuvent rendre des services aux communes en faisant pâturer leurs animaux sur des sites protégés ou des sites publics à entretenir sous l'égide d'un contrat. Par l'intermédiaire des Conservatoires des espaces naturels présents dans la région Grand Est, les agriculteurs entretiennent 72 sites protégés en Champagne-Ardenne, et plus de 100 ha en Alsace et en Lorraine, dont des zones Natura 2000 et des Parcs Naturels Régionaux.

• Les pré-vergers

Les initiatives de pré-vergers se multiplient en Lorraine, amenant avec elles des paysages tout à fait atypiques mêlant arbres fruitiers et animaux. L'herbe des vergers est ainsi entretenue, sans l'intervention de matériels motorisés, en fournissant l'alimentation pour le troupeau.



Source: wikipédia

• Pâturage mixte sur les pelouses de Rinaveau (Ardennes)

Ce type de pâturage offre un meilleur entretien du milieu que les machines agricoles. 6 génisses franc-comtoises ont parcouru les pelouses jusqu'à la mi-août pour bien raser la litière d'herbe accumulée ; puis une vingtaine de chèvres et un bouc ont pris le relais jusqu'à la mi-décembre. Le "copâturage" par des espèces différentes, qui broutent des plantes différentes, permet une utilisation optimale de l'herbe.

ENTRETIEN DES CAMPS MILITAIRES

Par son histoire, la région concentre de nombreux camps militaires. En 2015, le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) s'est vu confier l'animation de 5 sites Natura 2000, qui sont les camps militaires de Suippes, Mourmelon, Moronvilliers, Mailly-le-Camp et Bois d'Anjou. Ces camps constituent de grands espaces verts à gérer ; l'élevage y est privilégié. Des éleveurs professionnels amènent leur troupeau pâturer sur ces sites pour un fermage symbolique. Néanmoins, ce dispositif nécessite des aménagements comme des clôtures, de prévoir l'eau etc...

Suite au succès de l'opération en 2015 à Mourmelon, le nombre d'animaux a été doublé en 2016.

La production d'énergie renouvelable

La production d'énergie renouvelable peut aussi se faire en valorisant le potentiel climatique de chaque territoire. Les agriculteurs étant des gestionnaires de l'espace, ils peuvent l'aménager et participer à la production d'énergie.

Deux types d'énergie renouvelable peuvent être produites sur des exploitations agricoles grâce à la mise en place d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques.

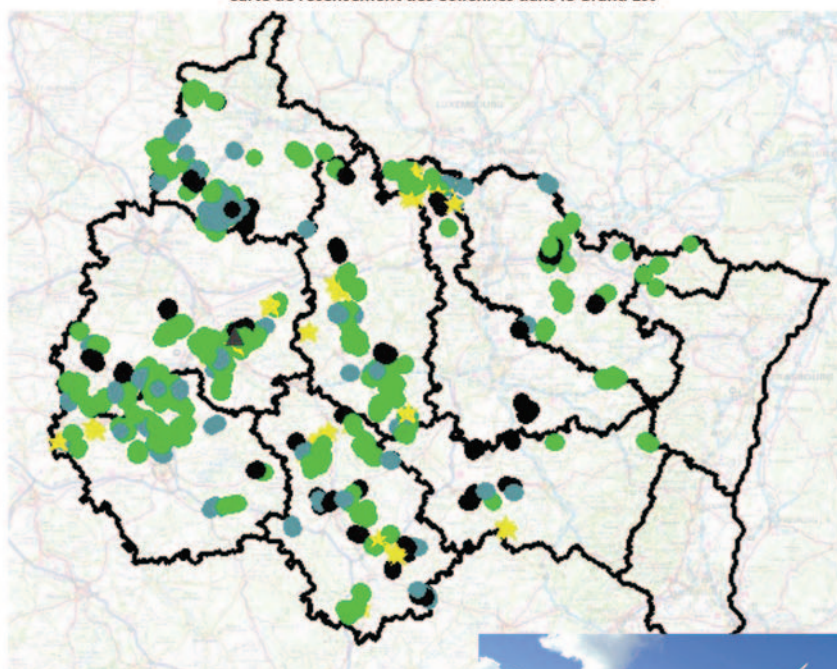
Les éleveurs ont un rôle important à jouer dans le développement du réseau photovoltaïque. De nombreux projets sont basés sur l'installation de ces panneaux sur des toitures, en particulier sur les bâtiments d'élevage et de stockage du fourrage. Cette énergie renouvelable a commencé à se développer sur l'ensemble de la région lorsque les avantages financiers étaient nombreux.

Le réseau d'éoliennes est actuellement réparti en majorité dans la moitié ouest de la région, leur présence reste souvent difficile à faire accepter à tous les habitants, certains dénonçant une pollution visuelle.

En outre, le développement d'installations pour des énergies renouvelables permet aux éleveurs d'avoir un revenu complémentaire (location des terres).

Les éleveurs peuvent aussi agir sur leurs pratiques, pour réaliser des économies d'énergies. Depuis de nombreuses années, des plans d'actions sont menés en région pour améliorer l'efficacité énergétique des exploitations. Le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA) soutient les investissements pour la performance énergétique des exploitations et accompagne, par une mesure spécifique, la filière élevage.

Carte de recensement des éoliennes dans le Grand Est



Eoliennes instruites

- 3 : ICPE autorisée
- 4 : ICPE refusée (refus exprès)
- 5 : Eolienne construite
- ▲ 6 : Eolienne démontée
- 7 : Projet déclaré sans suite

Limites administratives

□ Limite départementale (©IGN-ADMIN EXPRESS)

Fond de carte (©IGN SCAN1000, SCAN REGIONAL SCAN100, SCAN25 TOPO, BDORTHO)



Source : ACTU88

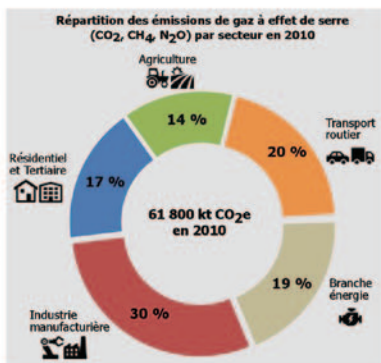
Élevage herbivore et cycle du carbone

Les émissions de gaz à effet de serre de l'élevage en diminution

Les trois principaux gaz à effet de serre (GES) émis sont le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4) et le protoxyde d'azote (N_2O). Les herbivores contribuent à 76% des émissions de CH_4 , à 50% des émissions de N_2O , et à 45% des émissions de CO_2 du secteur agricole. Au niveau national, l'élevage herbivore représente 8% des émissions de GES. À la différence des autres secteurs, l'élevage stocke du carbone, grâce aux prairies, ce qui compense une bonne partie de ses émissions.

Dans le Grand Est, l'agriculture représente 17% des émissions de GES de la région (atmo Grand Est Invent'air 2016). 45% de ces émissions sont générées par la fermentation entérique (Clim'Agri). L'émission de méthane provient principalement de la fermentation des aliments riches en cellulose au cours de la digestion des ruminants (fermentation entérique) et la fermentation des effluents dans les bâtiments ou sur les plateformes de stockage. Le protoxyde d'azote N_2O provient du stockage et de l'épandage des déjections animales ou engrais organiques. Quant au CO_2 , il résulte de l'utilisation d'énergie fossile (fuel, électricité, gaz...) et de l'achat d'intrants (aliments, fertilisants...).

Une meilleure optimisation des effluents et une meilleure gestion du troupeau, couplées à une recherche d'autonomie fourragère ont permis de baisser les émissions de GES des herbivores.



Source : Région Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine, 2010

« Les prairies stockent du carbone et les ruminants en émettent, il faut faire le solde pour un bilan cohérent, qui intègre les deux aspects. La pression environnementale sur l'élevage existe mais si celle-ci ne se maintient pas, les prairies seront retournées et l'impact environnemental sera plus fort avec des relargages de carbone en grande quantité, et une dégradation de la qualité de l'eau. En effet, les points de captage d'eau sont préservés dans les zones d'herbe. »

Joël MARTIN, Conseiller bovins viande, Chambre d'agriculture des Ardennes (08)

Le plan climat régional a pour but une diminution de 15%, d'ici 2035, des émissions du secteur agricole. Les fonctions de puits de carbone des prairies et des forêts, la possibilité de produire de l'énergie par méthanisation des résidus agricoles et des effluents d'élevage sont des possibilités de mobilisation des ressources agricoles pour atteindre cet objectif.

PROGRAMME LIFE BEEF CARBON

Mise en œuvre de pratiques visant à réduire de 15 % en 10 ans l'empreinte carbone de la viande bovine

Deux grands programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été lancé en 2015: LIFE BEEF CARBON et CARBON DAIRY.

Objectif: réduire de 15% d'ici 10 ans les émissions de GES par des pratiques d'élevage novatrices.

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

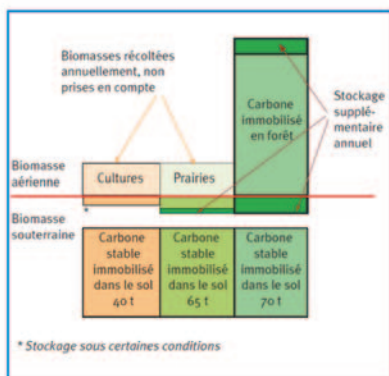
L'élevage herbivore compense une partie de ses émissions en participant au stockage du carbone dans les prairies

L'élevage joue un rôle direct dans le stockage de carbone, à la fois par la conservation de carbone immobilisé de longue date et le stockage supplémentaire annuel de carbone dans les prairies.

Les prairies fixent le CO₂ atmosphérique par l'intermédiaire de la photosynthèse. Une partie est restituée à l'atmosphère par les plantes (respiration et décomposition), l'autre partie est restituée par les animaux (respiration et effluents). La différence entre ces apports et la respiration au niveau du sol constitue le stockage net de carbone.

Le stock de carbone immobilisé dans le sous-sol d'une prairie est de 65 tonnes par ha. La diminution des surfaces occupées par les prairies au profit des cultures a eu des effets négatifs en termes de stockage de carbone. Lors d'une conversion d'une culture en prairie, la vitesse de déstockage de carbone est deux fois plus grande que celle du stockage. La perte est proche d'une tonne de carbone par an et par hectare, les 20 premières années.

Stockage annuel et immobilisation de carbone par hectare (pas à l'échelle) et compensation des émissions par le stockage



Systèmes de production	Solde stockage prairies déstockage cultures	Stockage lié aux engrais de ferme	Compensation totale par le stockage
Spécialisé viande → Zone herbagère	35%	13%	48%
Polyculture-élevage spécialisé lait, plus de 30% de maïs en surface fourragère principale (SFP) → Plaine	6%	15%	20%

Crédit: Institut de l'élevage

Des modalités de gestion de la prairie par l'élevage qui favorisent le stockage de carbone

La présence de troupeaux sur les prairies, mais aussi les pratiques culturales des éleveurs peuvent favoriser le stockage du carbone.

- Sur les prairies, le retour au sol des déjections animales seules ou avec des litières, ainsi que l'apport de compost, contribuent à l'accroissement des stocks de carbone organique. Ces restitutions s'ajoutent aux apports de carbone par les résidus d'herbe et les débris racinaires.
- Par ailleurs, l'allongement des rotations impliquant des prairies temporaires ou la conversion de prairie temporaire en prairie permanente augmente le stockage de carbone.
- La nature du couvert végétal influence également la capacité d'un agrosystème à séquestrer du carbone : la présence de légumineuses permet une autorégulation en azote qui maintient le stock de carbone à un niveau élevé.
- L'entretien de haies et de bosquets par l'élevage constitue une source de carbone.

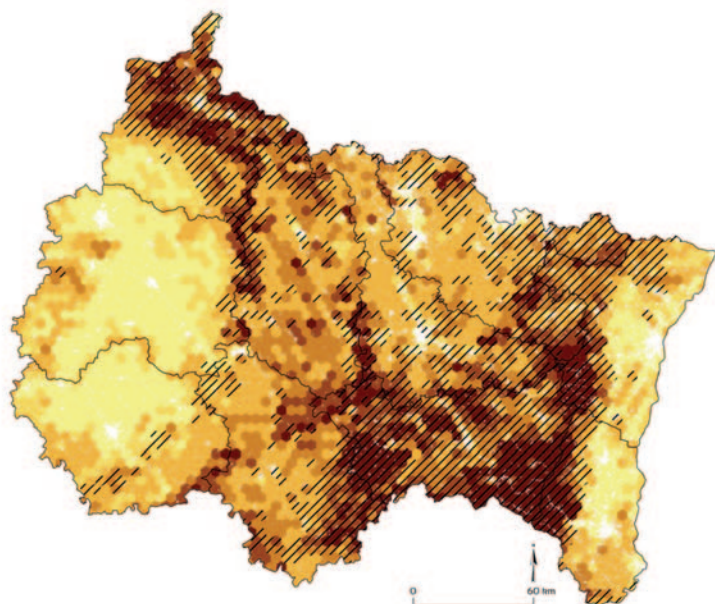


Élevage herbivore et potentiel du sol

L'élevage enrichit le sol grâce aux effluents



Les matières organiques du sol assurent de nombreuses fonctions environnementales. Elles augmentent notamment la résistance du sol au compactage, son aération et sa réserve en eau, favorisant indirectement sa biodiversité. Le retour des effluents au sol enrichit ce stock de matière organique et accroît le potentiel du sol et sa fertilité.

Teneur en carbone organique dans les sols et élevage herbivore



Stock de carbone organique

-  moins de 6 kg/m³
-  de 6 à 7 kg/m³
-  de 7 à 9 kg/m³
-  de 9 à 10 kg/m³
-  de 10 à 11 kg/m³
-  plus de 11 kg/m³

-  zones d'élevage herbivore :
surfaces en prairie > 40 % SAU
(prairies permanentes, prairies
temporaires, estives)
-  données non significatives (zones
urbaines, zones industrielles, etc.)

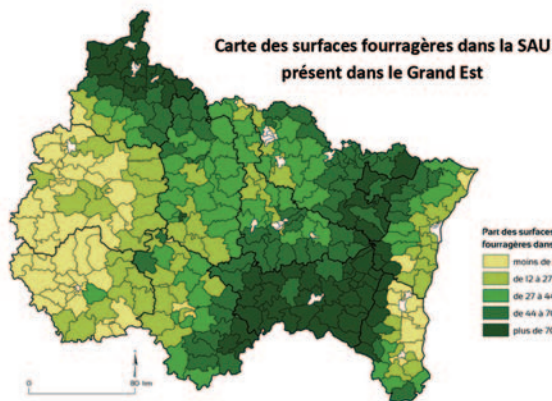
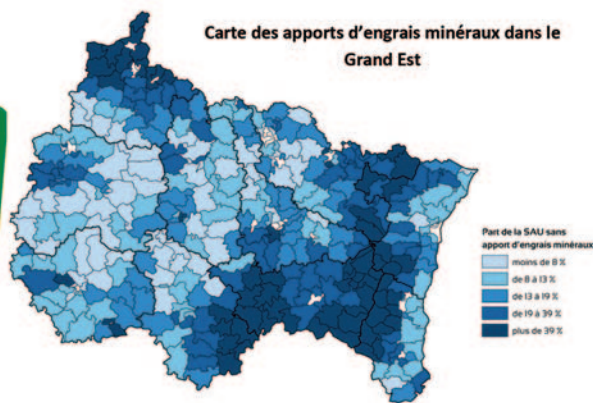
Sources : d'après G3 Sol - SOeS, 2013; Meersmans et al., 2012 et CLC 2006.
Traitements : C. Mabire et M. Marie, UMRI ESCO, Unicaen

Une bonne qualité du sol permet l'obtention d'un bon fourrage et une bonne stabilité pour mieux résister au poids des animaux et aux passages de machines agricoles. Cela explique l'absence de zone d'érosion des sols dans les zones d'élevage herbagères ; le sol y est plus solide du fait de sa couverture toute l'année. La qualité du sol est déterminée par sa teneur en matière organique, qui conditionne notamment l'aération, la fertilité et l'irrigation du sol. Les zones d'élevage herbivore sont caractérisées par un fort taux de carbone organique dans leur sol.

Les principales matières issues de l'élevage sont les effluents sous forme de fumier ou lisier. Leur valorisation est agronomique : ils constituent un fertilisant organique. Ils sont stockés puis épanchés sur les parcelles de l'exploitation, ou restitués directement au sol par le pâturage sous forme de bouses. Les matières organiques contenues dans les effluents s'ajoutent aux matières organiques du sol. Cette combinaison améliore la fertilité du sol en libérant des éléments nutritifs (azote, phosphore, etc.). L'âge des prairies et leurs modalités de conduite (chargement, niveaux de fertilisation, mode de récolte) influencent leur capacité de stockage de matière organique.

L'élevage limite la fertilisation minérale

Les prairies permanentes sont des systèmes de grande diversité floristique, dominées par les graminées, qui apportent un fourrage riche. Grâce à la fertilisation organique des sols, l'utilisation d'engrais minéraux est très réduite et cela représente de nombreux avantages.



Source : IAA 2002-2007
Région : C. MATHIS, L. ARREDO, L. PASCAL

Plus de 39% de la SAU des terres d'élevage (définies par plus de 70% de la SAU en surfaces fourragères) ne reçoit pas d'engrais minéral dans les zones herbagères du Nord des Ardennes, du Sud de la Haute-Marne, de l'Est de la Moselle, du département des Vosges et du Massif Vosgien témoignant du potentiel des sols de ces régions. Elles coïncident avec les surfaces herbagères les plus développées et soulignent l'action bénéfique des prairies sur les sols. De plus en plus d'exploitations en grandes cultures se tournent de nouveau vers l'élevage ou établissent des partenariats ou des échanges paille-fumier avec des éleveurs pour limiter la fertilisation minérale grâce à l'apport de fertilisants organiques. L'enjeu est avant tout agronomique mais représente un réel intérêt environnemental.



« Outre l'aspect environnemental, la fertilisation organique engendre de véritables économies. L'économie en engrais minéral permet d'augmenter la marge brute par animal. Une brebis est à la fois une barre de coupe, un broyeur et un épandeur. Le pâturage offre aussi une alimentation riche qui évite d'acheter des aliments à l'extérieur. »

Jean-Roch LEMOINE, Éleveur de brebis dans l'Aube (10)

STOCKAGE DES ÉFFLUENTS DANS LES ZONES VULNÉRABLES NITRATES

Un des programme de la Directive Nitrates impose aux exploitations ayant au moins un bâtiment d'élevage en zone vulnérable nitrates, de construire un ouvrage étanche qui permet de stocker les effluents sans écoulement. Cet ouvrage permet de réaliser des apports sur les terres à des périodes adaptées à une bonne valorisation agronomique. Mais cela représente un investissement conséquent.

« Un élevage sur une exploitation impose une rotation des cultures en lui apportant un équilibre. De plus, la fertilisation organique apporte de vraies différences en faveur de l'augmentation du potentiel des terres. Nous réalisons d'ailleurs de nombreux échange paille-fumier avec nos voisins céréaliers qui ont rapidement compris les avantages de cet apport organique. »

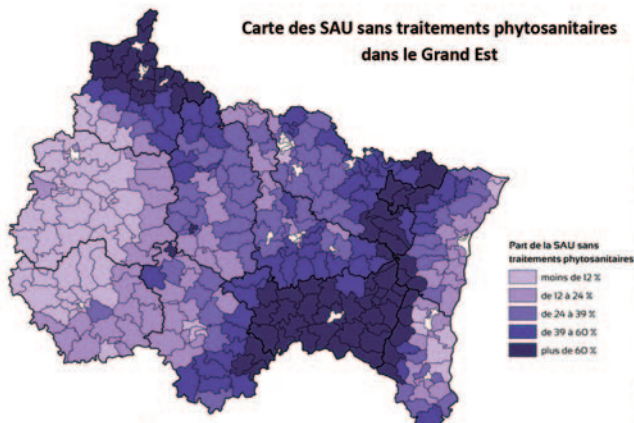
Dominique DAUL, Éleveur en Alsace (67)

Élevage herbivore et qualité de l'eau

L'élevage limite les traitements phytosanitaires

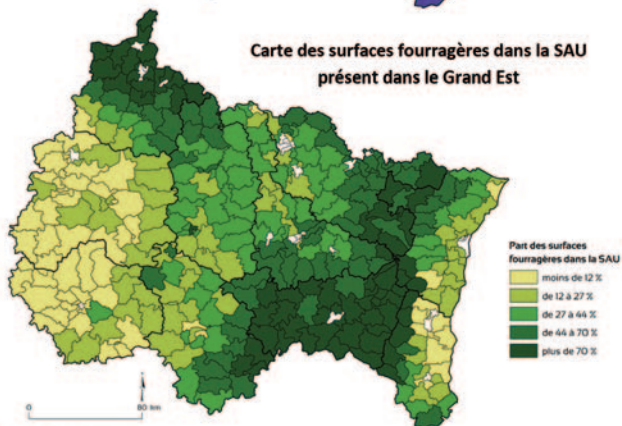
L'élevage, par l'entretien des prairies, limite l'utilisation de produits phytosanitaires. La préservation des écosystèmes dans les zones d'élevage rend les systèmes plus résistants aux ravageurs et aux maladies.

Carte des SAU sans traitements phytosanitaires dans le Grand Est



Les produits phytosanitaires permettent la protection des cultures contre les ravageurs ou les maladies. Ils peuvent être utilisés sur des prairies pour assurer une bonne production de fourrage et une alimentation complète au troupeau. Ils permettent aussi de lutter contre les mauvaises herbes, les broussailles, ou les chardons, qui altèrent le pâturage des animaux. Les produits phytosanitaires peuvent être à l'origine de pollutions du sol et de l'eau, tout comme les effluents d'élevage lors du stockage.

Carte des surfaces fourragères dans la SAU présent dans le Grand Est



Cependant, leur utilisation sur les prairies est très limitée : plus de 60% de la SAU des terres d'élevage ne reçoit pas de traitement phytosanitaire dans les zones herbagères du Nord des Ardennes, du Sud de la Haute-Marne, des Vosges et de l'Est de la Moselle. Le pâturage des animaux sur les surfaces fourragères principales a un impact direct sur la sensibilité des espèces végétales présentes aux attaques extérieures.

AUTRES TRAITEMENTS

En dehors des traitements minéraux et organiques, des boues de station d'épuration peuvent être épandues sur les parcelles de l'exploitation. Elles sont le plus souvent valorisées agronomiquement. Les boues sont très bien tracées grâce à un suivi strict et sont gratuites et hygiénisées. Un traitement alternatif par compostage se développe aussi en région. Ce processus produit un amendement de qualité, riche en humus, sans odeur et stabilisé, mieux accepté et valorisé par les agriculteurs.

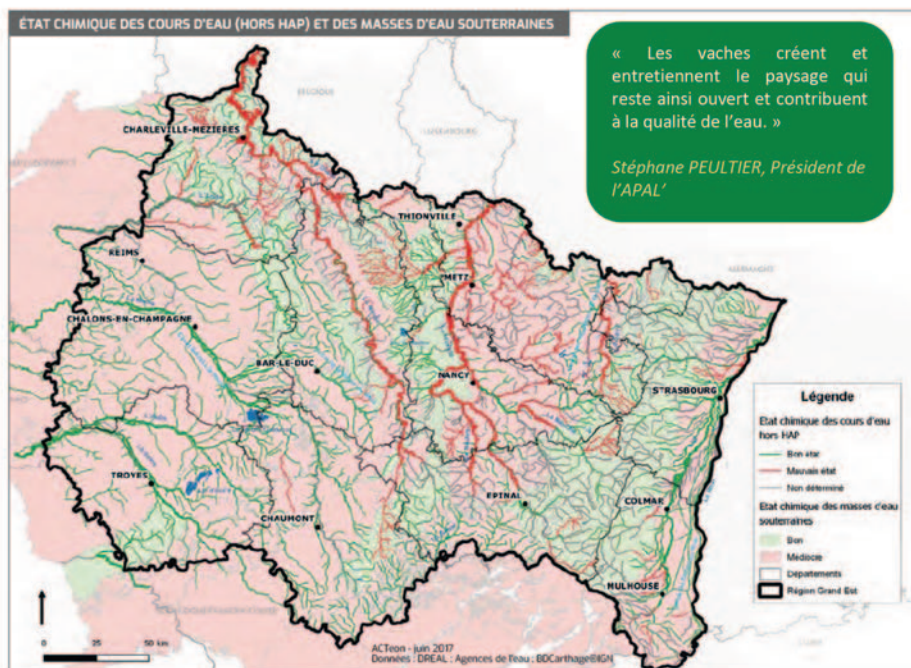


Epannage de fumier
Crédit: Wikipédia (Chatellier)

ENVIRONNEMENT ET PRATIQUES

L'élevage herbivore, garant d'une bonne qualité de l'eau

L'élevage, grâce aux prairies permanentes, protège la ressource en eau. Les concentrations en nitrates, phosphates et produits phytosanitaires de l'eau sont particulièrement faibles et inférieures aux normes en vigueur dans les zones d'élevage. Les éleveurs et les acteurs de la filière se préoccupent de ces questions depuis de nombreuses années notamment dans le cadre de l'application de la Directive Nitrates.



Du point de vue hydrographique, le Grand Est se situe en amont du bassin Seine-Normandie pour l'essentiel de son territoire et est composé de 3 bassins. Le bassin de Seine-Normandie, à l'ouest de la région qui s'étend sur 41% de son territoire. Le bassin Rhin-Meuse qui est entièrement englobé dans la région, qui couvre 55% du territoire. Et pour finir, le bassin Rhône-Méditerranée, ne concerne que 4% de la surface de la région, sur les départements de Haute-Marne et des Vosges.

Les Ardennes, la Haute-Marne, le massif Vosgien et le centre de la région, par la présence de surfaces en herbe qui piègent les nitrates, conservent une bonne qualité d'eau, supérieure au reste de la région. Les zones d'élevage disposent de surfaces pour recycler les effluents et sont donc, généralement, en dehors des zones vulnérables.

Le Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) et le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA) ont permis de mettre les bâtiments aux normes et d'éviter les pollutions ponctuelles de l'élevage. Cela a réduit les zones d'intervention contre les pollutions d'origine agricoles (ZIPOA).

Les prairies constituent de réels filtres à eau. La rétention et l'élimination forte d'azote dans ces prairies permettent une épuration des eaux évitant l'eutrophisation des nappes et des cours d'eau. Leur maintien est donc primordial.

Le Grand Est est concerné par le risque d'inondation par débordement de crue et par l'érosion des sols. L'association prairie et bocage permet de limiter ces phénomènes. Les prairies humides réduisent ce risque. Étant à des niveaux topographiques bas, elles sont soumises à de longues périodes d'inondation. Elles régulent naturellement les crues des cours d'eau.

Des expérimentations sur le retournement des prairies montrent un risque important de lixiviation. Les nitrates dans l'eau du sol issus d'une nouvelle fertilisation risquent d'être drainés vers la nappe.

PARTIE 4

Identité culturelle et patrimoine

PARTIE 4

Identité culturelle et patrimoine

1/ LE PAYSAGE DE LA RÉGION GRAND EST MARQUÉ PAR L'ÉLEVAGE

- Une région rurale qui tire profit de sa situation
- Des paysages façonnés par l'élevage

2/ L'ARCHITECTURE RURALE, UN ATOUT TOURISTIQUE

- Un bâti rural, élément structurant du paysage
- Le tourisme vert en pleine expansion

3/ DES MÉTIERS CHARGÉS D'HISTOIRE: UN PATRIMOINE À CONSERVER

- Élevage et traction animale
- Des métiers ancestraux toujours d'actualité

4/ L'ÉLEVAGE HERBIVORE: PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS

- L'élevage herbivore rend service au quotidien
- Les points de ventes directes dans le Grand Est

5/ DES PRODUCTIONS DE QUALITÉ AUX TRADITIONS GASTRONOMIQUES

- Des signes de qualité répartis sur la totalité du territoire
- Des produits au service de nos papilles

6/ LES RACES ORIGINAIRES DE LA RÉGION

- Le cheval de trait ardennais
- L'Est à laine de Mérinos
- La chèvre de Lorraine
- La vache Vosgienne

7/ ÉLEVAGE HERBIVORE : ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

- Des manifestations qui dynamisent le territoire



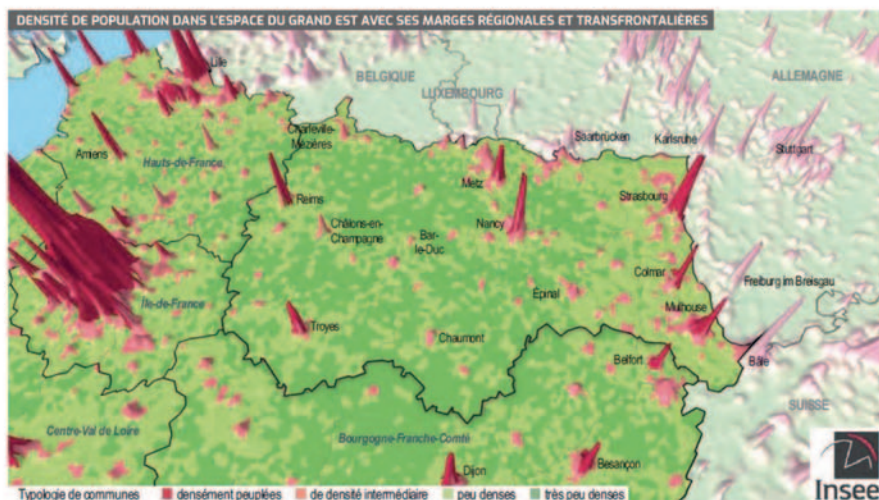
Les collines, les vallons, les bois, les enclos, les cours d'eau, les lacs, les fermes éparses forment mille tableaux délicieux

Arthur YOUNG, Voyage de France

Le paysage de la région Grand Est marqué par l'élevage

Une région rurale qui tire profit de sa situation

Le Grand Est est la 6^e région française avec ses 5,56 millions d'habitants. Sa densité de population de 97 habitants/km², associée à son positionnement au cœur de l'Europe, en fait une région riche en opportunités. Le tissu productif de la région est ainsi orienté vers l'industrie et l'agriculture.



La faible densité de population de la région marque d'importantes disparités. En effet, 50 communes de la région concentrent plus de 1/3 des habitants du territoire. En dehors de ces communes, la population est disséminée dans les espaces ruraux. La vie rurale est fortement marquée dans la région malgré une perte constante des habitants des campagnes.

Le vieillissement de la population observé et annoncé pose particulièrement problème en agriculture. Effectivement, les départements dominés par l'élevage herbivore accusent une perte constante d'habitants, ce qui pose des problèmes d'aménagement du territoire.

L'enjeu est d'attirer des jeunes et de maintenir un tissu économique dynamique autour des exploitations du territoire afin d'assurer le renouvellement des chefs d'exploitation mais aussi des débouchés pour la production. En effet, la Champagne-Ardenne ainsi que la Lorraine comptent peu de consommateurs, ce qui n'est pas vrai pour l'Alsace, qui est une région forte démographiquement.

La faible densité démographique offre cependant quelques avantages, comme le maintien de sa Surface Agricole Utile.

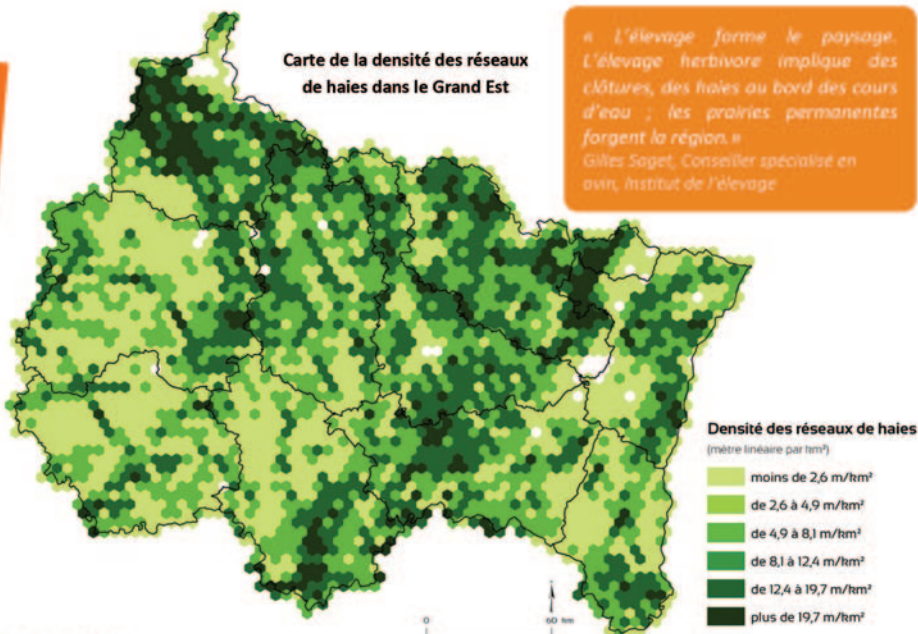
« Suite à l'arrêt d'utilisation de l'eau du réseau par deux élevages d'une commune rurale de Meurthe-et-Moselle, le maire est confronté à des problèmes sanitaires. En effet, le débit d'eau consommée est devenu insuffisant laissant l'eau sans mouvement de façon récurrente dans la journée. Pour pallier à cela, l'une des solutions envisagées est d'ouvrir régulièrement une conduite d'eau dans le cours d'eau afin d'obtenir une eau irréprochable sanitaire. Des situations comme celles-ci sont dramatiques et vont augmenter si les exploitations des villages cessent leur activité. »

Patrick Bastien, 3^{ème} commission Agriculture et Forêt de la Région Grand Est



Des paysages façonnés par l'élevage

Les activités d'élevage et de polyculture-élevage contribuent fortement à la préservation de la diversité paysagère par le maintien des prairies qui servent à l'alimentation des animaux et des haies qui les entourent. Les surfaces en herbe et les haies qui ourlent le paysage constituent un véritable réseau écologique. En plus de leurs nombreux atouts pour la biodiversité et la qualité de l'eau, ces paysages offrent des espaces de promenades et de loisirs appréciés des habitants de la région Grand Est et des touristes.

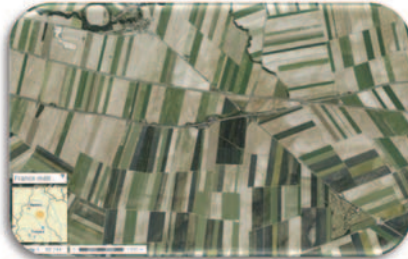


Le Grand Est est marqué par les paysages d'élevage qui contrastent fortement avec ceux de grandes cultures et de vignoble.

Les bocages sont des territoires où les champs et les prés sont clos par des levées de terre portant des haies ou des arbres marquant les limites des parcelles de tailles et de formes différentes (voir vue aérienne 1 qui contraste avec la vue aérienne 2 d'une zone de Grandes Cultures). Ils proposent un cadre de vie agréable dans les territoires ruraux et offrent un paysage diversifié, organisé, qui donne la possibilité de développer des activités de loisirs en plein air. Les circuits de randonnées pédestres ou à cheval se multiplient entre sentiers et forêts.



Vue aérienne 1 : Les Vosges dominées par l'élevage, à proximité de la commune de Vaubexy (88)



Vue aérienne 2 : La Marne dominée par les cultures, à proximité de la commune Tilloy-Belay (51)

Crédit photo : IGN géoportail

Les pratiques agricoles contribuent à façonner le paysage. L'élevage valorise des surfaces en herbe qui s'adaptent au relief, accompagnent les lisières des bois et bordent les villages. Cette contribution offre une image traditionnelle du paysage rural de la région appréciée de la population comme des touristes. Les cultures et leurs nécessaires vastes surfaces additionnées aux remembrements organisent un paysage plus géométrique.

L'architecture rurale, un atout touristique

Le bâti rural, élément structurant du paysage

Au-delà des matériaux choisis et des savoir-faire propres à chaque territoire, les activités agricoles pratiquées sur celui-ci vont également avoir un impact sur la forme et la diversité du bâti rural. Ce patrimoine architectural, menacé par la modernisation des infrastructures agricoles, retrouve néanmoins un second souffle via la rénovation et le tourisme.

- Une diversité de formes adaptée aux activités agricoles

L'architecture des bâtiments ruraux et leur agencement dans l'espace traduisent des modes de production choisis sur le territoire.

Dans les zones céréalières : granges aux volumes souvent imposants du fait des nécessités de stockage.

Dans le bocage : volumes bâtis plus réduits, comme la taille des exploitations. La diversité des bâtiments répond à la variété des usages: granges, étables, puits, séchoirs...

Maison Bloc dans le parc des Vosges du Nord



Source: eco-renover.parc-vosges-nord.fr



Source: François Munier



Source: Biens.com



Source: vivaweek.com

- Un patrimoine à conserver et à valoriser

Le devenir des anciens bâtiments de fermes, patrimoine agricole local, peut être incertain, du fait de leur inadaptation aux pratiques agricoles actuelles.

Ils peuvent néanmoins être valorisés par le tourisme agricole ou devenir de nouvelles habitations.

Le tourisme vert en pleine expansion

Les loisirs et les activités à la ferme peuvent être multiples: découverte des productions agricoles, activités équestres, animations diverses (ateliers de cuisine, labyrinthe de maïs...), accueil de scolaires, restauration et fermes auberges... Les exploitations deviennent alors de véritables supports pédagogiques pour les petits et les grands.

Gîtes ruraux, chambres d'hôtes, camping à la ferme, soutenus par l'existence de labels spécifiques, tables d'hôtes, mais également, visites à la ferme ou fermes pédagogiques sont proposés dans la plupart des territoires pastoraux. L'agrotourisme permet aux éleveurs de diversifier leurs activités et leurs sources de revenus, de faire découvrir les produits du terroir, de présenter les savoir-faire, les races domestiques et les paysages liés aux activités pastorales, de mettre en valeur et de préserver le patrimoine bâti.

BIENVENUE À LA FERME ET ACCUEIL PAYSAN

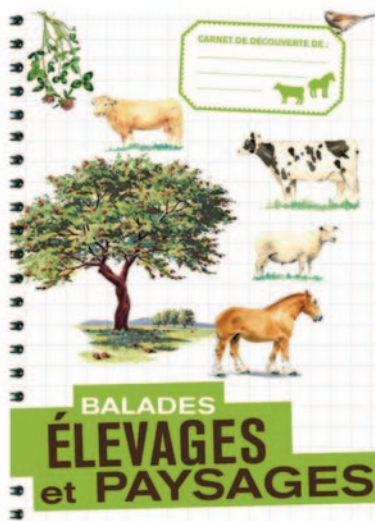


Ces réseaux spécialisés proposent, en région, diverses prestations: accueil séjour, loisirs, produits fermiers et restauration ...

Nombre d'exploitations du Grand Est par type de prestation en 2018

	Hébergement et accueil camping car	Loisirs, fermes pédagogiques	Fermes auberges	Produits de la ferme
Bienvenue à la ferme	87	100	21	386
Accueil Paysan	9	2	0	7

• Action « Balades Élevages et Paysages »



Les « Balades Élevages et Paysages », créées par l'interprofession en 2009, se déroulent tous les ans et proposent aux citoyens une balade pour découvrir le monde de l'élevage et obtenir des clés pour lire, et comprendre le paysage rural qui les entoure. Le tout est commenté par un paysagiste conférencier.



Source: INTERBEV Grand Est

Des métiers chargés d'histoire : un patrimoine à conserver

Élevage et traction animale

L'homme aurait commencé à atteler des bovins à des araires ou des véhicules à roues durant le IV^{ème} millénaire avant J.-C. L'utilisation de la traction animale a fortement diminué avec le développement de la mécanisation. Néanmoins, elle garde toute son importance dans le secteur touristique.

• Une aide aux travaux agricoles

La traction animale fut pendant longtemps essentielle pour **se déplacer** et pour aider aux **travaux agricoles** comme le labour par exemple.

La personne gardant et conduisant les bœufs lors de ces travaux était appelée le **bouvier**; il se nommait charretier s'il travaillait avec des chevaux.



Source : canalblog.com

• Le halage avec les chevaux de traits

Autrefois, les embarcations, tirées par des chevaux ou des hommes, remontaient le cours d'eau à la halée, depuis le chemin bordant la rivière.

Aujourd'hui valorisées par le tourisme, ces voies vertes font le bonheur des randonneurs.



Source : lorraine.voie.verte.fr



Source : canalblog.com



Source : l'Est Républicain

LE DARIOLAGE : UNE TRADITION À PRÉSERVER



Source : lespillles.fr

Darioler, c'est chanter pour accompagner le travail des bœufs (labour, fauche...). Chaque bouvier interprète sa propre mélodie, transmise de génération en génération. Cette tradition peut également se nommer brioler, arauder, bauler ...

Des métiers ancestraux toujours d'actualité

L'élevage herbivore remonte à la Préhistoire et les métiers composant cette filière ont su traverser les époques : certains gardent des marques du passé, d'autres ont pu grandement évoluer avec le temps. Quoiqu'il en soit, ces hommes et ces femmes continuent aujourd'hui à perpétuer des savoir-faire ancestraux.

• Les négociants de bestiaux

L'existence des acheteurs de bestiaux est attestée depuis longtemps, avant même le 16^{ème} siècle. Cette profession existe toujours aujourd'hui et conserve, par son uniforme, quelques marques du passé. Si la traditionnelle blouse bleue en flanelle et le chapeau à large bord ne sont plus vraiment d'actualité, on retrouve néanmoins la blouse villette noire ou bleue et la canne.



• Les bouchers et les abattoirs

La profession de boucher est l'une des plus anciennes. On trouve des écrits datant du Moyen-âge mentionnant cette activité.

Les premiers abattoirs construits sous Napoléon Bonaparte à Paris sont conçus à l'époque pour réunir en un même lieu les différentes activités d'abattage qui jusque-là se déroulaient dans la rue, sur les places et dans les arrière-boutiques des bouchers.



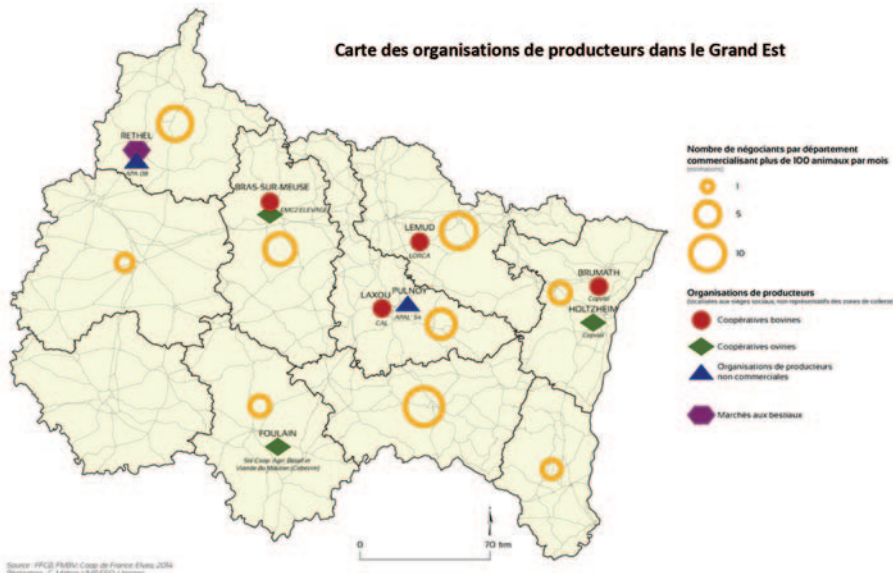
Source : INTERBEV

• Les maréchaux-ferrants

Le maréchal-ferrant s'occupe de prodiguer des soins et de ferrer les sabots des animaux, en particulier les chevaux.

Ce métier très ancien, datant du 4^{ème} ou 5^{ème} siècle, compte aujourd'hui moins de 2 000 professionnels en France (Recensement 2014).

Carte des organisations de producteurs dans le Grand Est



L'élevage herbivore : partenaire des collectivités

L'élevage herbivore rend service au quotidien

Les bovins, ovins, et équins font aujourd'hui partie de notre quotidien. Ils sont de plus en plus plébiscités par les collectivités, pour leur impact limité sur l'environnement en comparaison aux machines, et permettent de valoriser le patrimoine du territoire. Les agriculteurs se prennent au jeu et tentent d'être au plus proche des consommateurs et de trouver un équilibre entre espace urbain et rural.

+ Les chevaux de trait, toujours très utiles

Un nombre croissant de collectivités fait appel aux services des chevaux de trait pour la collecte sélective de déchets ou encore le ramassage scolaire.

L'opération de débardage, qui consiste au transport d'arbres abattus vers une voie adaptée au transport ultérieur, est de nouveau assurée par ces chevaux, permettant d'éviter une dégradation des sols et des nuisances causées par le débardage mécanisé. Le débardage par les animaux est en phase avec les préoccupations écologiques actuelles. Cette pratique est moins rapide, mais plus efficace pour les sols difficiles. Le coût est largement réduit et le bénéfique à tirer de ce bois est plus grand avec l'obtention d'écolabels comme le Forest Stewardship Council (FSC), qui assure la gestion durable des forêts.



Débardage dans la réserve naturelle
Forêt d'Orient (10)
Crédit : Débardage Cheval Environnement

« Le travail du cheval dans la vigne permet de recréer les équilibres naturels, de revivifier les sols et d'améliorer la résistance des plants au prix de six passages dans l'année. »

Hubert RÉVOLTE, Propriétaire des Champagnes
Gaston Révolte 3^{ème} cru

Le cheval de trait est de nouveau utilisé pour des travaux assurés par des machines, notamment dans les vignes. Il montre de nombreuses qualités pour le labour : le travail plus lent et précis du cheval permet d'intervenir sur des vignes âgées, et des jeunes plants fragiles, ou à accès délicat. Le désherbage complet du sol même entre les pieds de vigne permet de bannir l'utilisation de désherbants chimiques.

+ La vente directe: au plus proche des consommateurs

Les agriculteurs veulent se rapprocher des consommateurs pour leur faire découvrir les produits du terroir et les sensibiliser à leur métier. Cela passe par les sites de consommation : les marchés de producteurs, les marchés de producteurs, les drives fermiers, les cueillettes ... qui prennent de l'ampleur sur notre territoire. Ces points de vente à l'initiative des producteurs offrent un autre mode de consommation. Les marchés de producteurs rencontrent un fort succès dans la région Grand Est ; ils véhiculent une image de qualité et d'authenticité.



Vente à la ferme



Marché



Point de Vente Collectif



Ferriers



Libre Cueillette



Drive



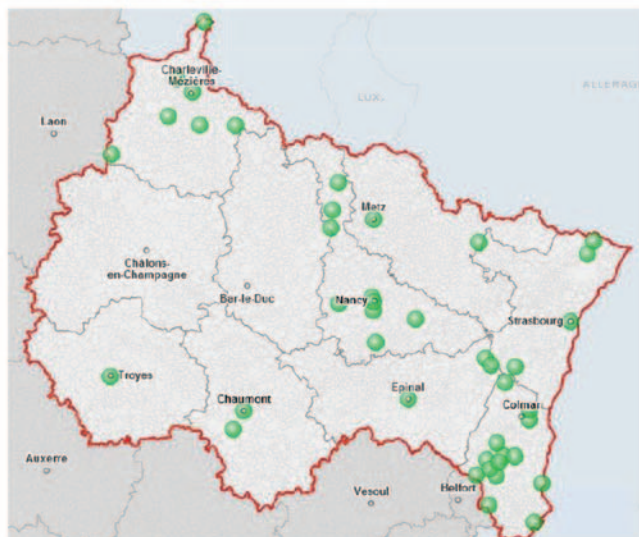
Vente par internet

Source: Région Grand Est, Chambre d'Agriculture Grand Est

Les points de ventes directes dans le Grand Est

La vente directe séduit constamment de plus en plus d'agriculteurs, les poussant à sauter le pas en s'engageant dans les démarches, et les consommateurs à entamer une quête de proximité et d'authenticité. Les points de ventes fleurissent depuis quelques temps dans toute la région.

• Les marchés de producteurs (liste non exhaustive)



Marchés des producteurs de pays

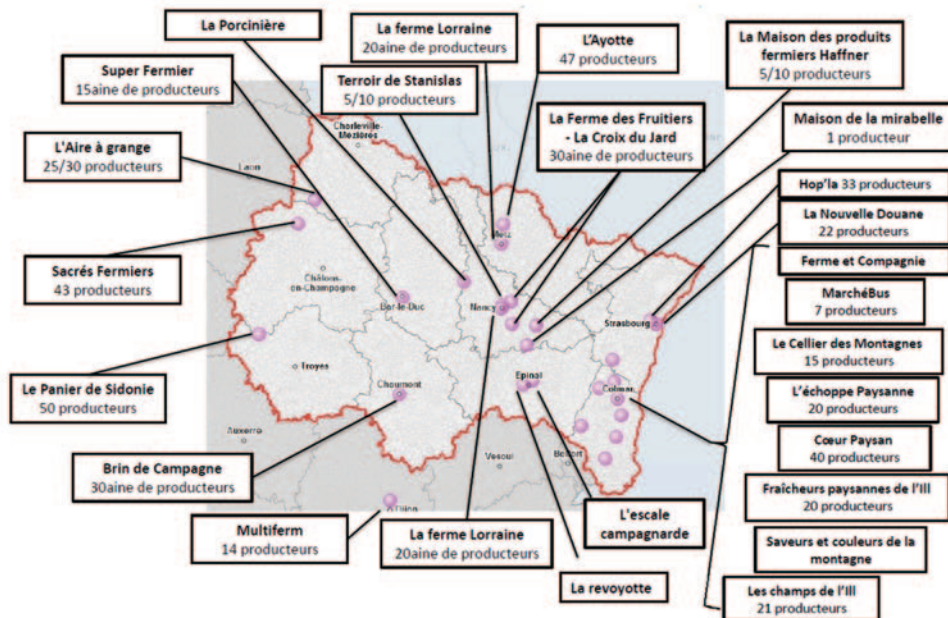


Marchés fermiers Saveurs Paysannes



Source: Région Grand Est, Chambre d'Agriculture Grand Est

• Les points de vente collectifs (liste non exhaustive)



Source: Région Grand Est, Chambre d'Agriculture Grand Est

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

Des productions de qualité aux traditions gastronomiques

Des signes de qualité répartis sur la totalité du territoire

Les produits reconnus par un des SIQO contribuent à l'identification gastronomique régionale et sont les garants de savoir-faire traditionnels et de productions de qualité. Ils sont pour certains caractéristiques de la région.

Carte SIQO dans le Grand Est



Légende



Source : Terroirs et qualité du Grand Est

Les SIQO sont présents sur la totalité du territoire de la région Grand Est, garantissant la qualité de nombreuses productions agricoles.

Ces démarches permettent aux consommateurs de repérer les produits issus de cahiers des charges de qualité et aux producteurs de valoriser leurs méthodes de production. Elles participent au développement du tissu économique des territoires, en mettant en avant la typicité du terroir et les savoir-faire régionaux.



Des produits au service de nos papilles

La région Grand Est, historiquement réputée pour ses vins, est également reconnue pour les qualités de sa gastronomie. De par son histoire, son territoire est parsemé de spécialités culinaires aussi goûteuses les unes que les autres.

Menu composé de spécialités de la Région Grand Est

Entrées

Flammekueche
Pâté lorrain
Tarte à l'oignon de Mulhouse

Tarte à l'oignon de Mulhouse



Source : Vinsalsace

Plats

Choucroute
Potée Lorraine
Filet de Sandre au riesling
Boudin Blanc de Rethel

La choucroute revisitée



Source : Metzger Muller

Plateau de fromages

Chaurce, Époisses, Munster, Langres, Brie

Desserts

Tarte aux mirabelles
Tarte aux Brimbelles
Macaron de Nancy
Kougelhof
Galette au sucre

Tartelette Contemporaine Mirabelle
de Lorraine



Source : Christophe Dufossé

Vins

Champagne, Crémant d'Alsace, Vins d'Alsace et de Lorraine



• Un chef de la région qualifié pour le Bocuse d'Or Monde 2019

Le chef Lorrain, Matthieu OTTO, a obtenu la 5^{ème} place au Bocuse d'Or Europe lui permettant de se qualifier pour la Grande finale Mondiale à Lyon en janvier 2019.

Source : Atabula.com

Les races originaires de la région

Une grande partie de la diversité des races herbivores françaises a failli être rayée de la carte du patrimoine génétique mondial. À la fin des années 1960, la prise de conscience de la nécessité de conserver ces races a débouché sur la mise en place de programmes de conservation et de valorisation des races en disparition.

Le cheval de trait ardennais

Les qualités de ce cheval ne sont plus à démontrer : compact, docile, et d'une grande douceur. Cette race est rustique ; elle possède une grande force qui permet son utilisation par les communes. Il est notamment utilisé pour la fenaison, dans les vignes, pour du débardage etc. Il est aussi adapté pour les villes (calèche, entretien) ou les centres équestres (initiation à l'attelage, travaux d'écurie ...).

Le concours de chevaux de trait ardennais regroupe chaque année 200 individus français à Vittel (88). Ils participent au concours de modèle et allures, d'attelage et de traction, ou au parcours de maniabilité.



Attelage de cheval de trait ardennais
Crédit photo : l'union

4^{ème} race française de chevaux de trait derrière les comtois, les bretons et les percherons.

- 370 élevages
- 1 200 détenteurs
- 179 étalons en activités

L'Est à laine Mérinos



Est à laine de Mérinos
Crédit photo : AgroParisTech

- 50 000 brebis dont 4 830 contrôlées
- Prolificité 1,6
- Poids moyen des toisons: Brebis 4,5 kg, bélier 6,6 kg
- Qualités bouchères: Brebis 70 à 85 kg, béliers 120 à 130 kg

Le mouton Est à laine Mérinos, également appelé Alsacien, est apparu lors du croisement de Mérinos d'Espagne et de France avec des moutons venant d'Allemagne. Il s'est par la suite développé dans l'Est de la France. Apprécié pour sa rusticité et ses qualités bouchères, les brebis Est à laine de Mérinos peuvent être croisées à des béliers de races à viande pour donner naissance à des agneaux appréciés pour leur viande.

Les brebis Est à laine Mérinos sont estimées par les éleveurs pour leur prolificité, leur aptitude au dessaisonnements, leur production laitière et leur qualités maternelles qui leur confèrent une facilité d'adaptation à différents systèmes d'élevage.

La chèvre de Lorraine

La rusticité qui caractérise cette chèvre lui confère des qualités intéressantes pour les éleveurs : flexibilité alimentaire, bonne valorisation des fourrages, capacité d'exploration et d'adaptation à l'élevage de plein air. La production laitière de la chèvre de Lorraine, d'une durée de 270 jours par an, lui permet de produire entre 500 et 800 L de lait qui sont principalement valorisés en fromage.

Cette race a été reconnue par le Ministère de l'Agriculture en octobre 2012 et est actuellement inscrite dans un programme de conservation afin de conserver la diversité génétique dans le monde.

5% du cheptel caprin de la région Grand Est

- 550 animaux classés
- 65 élevages



Crédit photo : caggènes

La vache Vosgienne

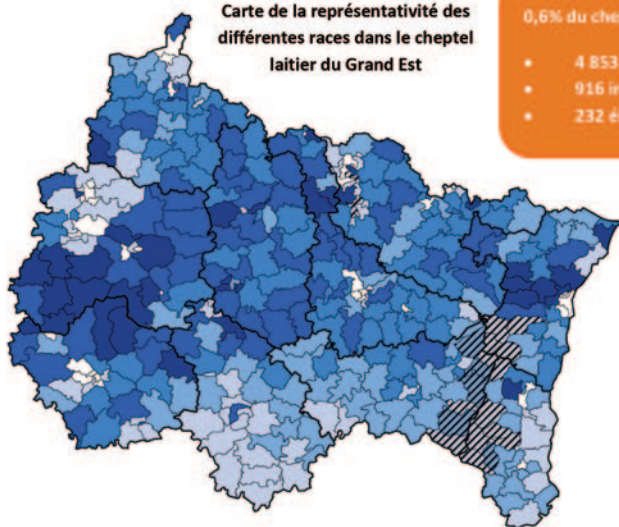
Race typiquement adaptée à l'élevage dans les zones pentues de par sa morphologie, la vache Vosgienne a pourtant connue une chute importante de ses effectifs jusqu'en 1977, date à laquelle les éleveurs ont mis en place un schéma de sélection et ainsi stabilisé les effectifs.

Dans 40% des élevages, les vaches Vosgiennes transhumant encore dans les alpages pour produire un lait riche en matières utiles principalement valorisé lors de la fabrication de Munster AOC.



Crédit photo : OS Vosgienne

Carte de la représentativité des différentes races dans le cheptel laitier du Grand Est



0,6% du cheptel laitier de la région Grand Est

- 4 853 vaches
- 916 inscrites au livre généalogique
- 232 éleveurs

Part de vaches Prim'Holstein dans le cheptel laitier

- moins de 50 %
- de 50 à 80 %
- de 80 à 90 %
- de 90 à 95 %
- plus de 95 %

▨ Race Vosgienne supérieure à 10 % du cheptel laitier

□ Données non significatives

Sources : Barn 2010, Institut de l'Élevage Rattaché - C. Mabre, LMR ESQ, Unicoen

L'élevage herbivore : animations et festivités

Des manifestations qui dynamisent le territoire

Salon International de l'Agriculture à Paris

Le Salon International de l'Agriculture ouvre ses portes chaque année au parc des Expos de Paris Porte de Versailles. Chaque édition ravie les agriculteurs comme les urbains, de plus en plus nombreux à se déplacer.

Finale Nationale des Ovinpiades des Jeunes Bergers au Salon de l'Agriculture à Paris



Pause Fermière
Charleville
Mézières (08)



Foire de Champagne
Troyes (10)

foires
DE CHAMPAGNE

Février

Avril

Juin

Janvier

Mars

Mai



Finale Régionale des Ovinpiades

Cette compétition organisée par INTERBEV et l'ensemble de la filière ovine met en lice 80 élèves, âgés de 16 à 24 ans. Les vainqueurs représenteront la région pour tenter de conquérir le titre de Meilleur jeune berger de France, lors de la finale nationale.



JA's Day en Ville
Mulhouse (68)

Concours de la meilleure Côte de bœuf
Salon professionnel, Strasbourg (67)

Concours animaux de boucherie
À Laneuville devant Nancy (54)

Fête de la viande de Rethel (08)

Traditionnel concours d'animaux de boucherie reconnu nationalement, exposition de matériel agricole, animations, vente aux enchères des meilleurs animaux



Les rencontres Made In Viande

Plusieurs dizaines d'entreprises (élevage, abattoir, boucherie, GMS ...) ouvrent leurs portes chaque année au public pour lui faire découvrir leur travail, leur quotidien et leurs valeurs.

IDENTITE CULTURELLE ET PATRIMOINE

Foire aux vins Colmar (68)

Foire de Châlons

« Imaginée année après année par les organisateurs pour mettre en avant, au gré des 13 hectares qu'occupe l'événement, tout ce qui fait la fierté et le savoir-faire de nos territoires, la foire de Châlons-en-Champagne a su mettre l'accent sur l'innovation, la jeunesse et la capacité d'entreprendre au travers notamment du Pavillon du Futur. La plate-forme de communication agricole tournée à la fois vers les consommateurs-citoyens et les élus a connu un beau succès, mettant en exergue les formidables potentialités qu'offre la terre dans nos régions et rappelant au passage que Châlons est la première foire agricole en Province. »

Bruno FORGET, commissaire générale de la Foire de Châlons



Foire de Metz (57)

Durant onze jours, le site du Parc des Expositions de Metz Métropole rassemble 600 stands, plus de 2000 exposants, 1800 références et devient le creuset d'une effervescence qui réunit tous les acteurs institutionnels et économiques de la Grande Région.

La Lorraine Notre signature

Marly (57)



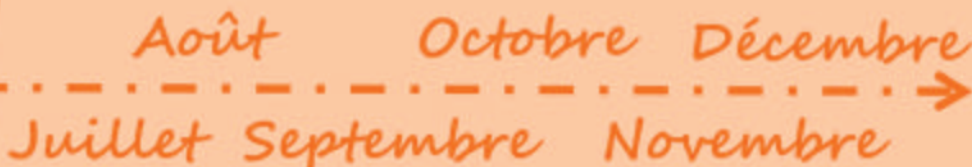
Foire de Poussay (88)

Passion de nos territoires
Pont-à-Mousson (54)



Vlande et neige
Vosges (88)

Téléthon



BALADES
ÉLEVAGES
et PAYSAGES

Balades Élevages et Paysages

Promenade commentée par un paysagiste accompagnée d'une visite d'une exploitation agricole



Foire de Sedan (08)



Fête de la gastronomie
Nancy (54)

Passion de nos territoires
Sélestat (67)



Foire européenne de
Strasbourg (67)

La Lorraine Notre Signature
Ludres (54)



Challenge Interlycée
Gelucourt (57)



Le mois des produits
tritiers

Aventuriers du goût ou amateurs de grands classiques, les papilles sont en fête. Partout en France, on célèbre les Produits Tripiers : sur la carte de plus de 850 restaurants, sur les étals des artisans tripiers et des artisans bouchers, dans les rayons des grandes surfaces. Il ne reste plus qu'à les déguster !

Les auteurs



INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.INTERBEV.fr



INTERBEV Grand Est est l'interprofession du Bétail et des Viandes dans la région Grand Est, comité régional d'INTERBEV. Réunissant les acteurs de la filière régionale, elle est chargée de mettre en œuvre les stratégies interprofessionnelles, de relayer et adapter localement les actions de communication engagées au niveau national. Elle est également à l'initiative d'actions propres adaptées au contexte et au territoire de la région Grand Est.

En savoir plus : www.INTERBEVgrandest.fr



Ce travail a été réalisé en 2018 par Rachel Laurent, étudiante à UniLaSalle campus de Beauvais.



ESO – Espaces et Sociétés – regroupe cinq laboratoires localisés à Angers, Nantes, Caen, Le Mans et Rennes. L'unité regroupe des géographes et des aménageurs mais aussi des chercheurs (sociologie, psychologie environnementale, architecture et urbanisme). L'objectif scientifique est de contribuer à l'appréhension et la compréhension de la dimension spatiale des sociétés. Le laboratoire de Caen a ainsi contribué à la conception d'un grand nombre de cartes de cet Atlas.

En savoir plus : www.eso.cnrs.fr



Les contributeurs

Coordination et contribution:

INTERBEV GRAND EST: LEROND Xavier Président, BELLACA Franck Directeur, les membres du Conseil d'Administration

INTERBEV : Caroline GUINOT, Responsable Commission Enjeux Sociétaux

Sont remerciés toutes les personnes et organismes pour les entretiens réalisés et les informations obtenues nécessaires à ce travail :

Abattoir ADEQUAT SAS, Abattoir BIGARD Vitry, Abattoir CHARAL Metz, Abattoir de proximité du Haut Rhin, Abattoir du Pays de Sarreguemines, Abattoir ELIVIA Mirecourt, Abattoir Montagne Sud SA, Abattoir public SEAC, Abattoir S.A.P.S., Abattoir SA SOCADA, Abattoir SICABA, Abattoir STEAH, Abattoir VIANDES ET TERRITOIRE, l'AGRESTE, ARNOULD Alain (Polyculteur-éleveur de jeunes bovins dans la marne), BASTIAN Patrick (Conseil Régional), BODINEAU Jean-François (CRAGE), Chambres Départementales de la région Grand Est, CLAIRE Jean-Luc (Coop de France Grand Est), Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est (CRAGE), DAUL Dominique (éleveur de jeunes bovins en Alsace (67)), DELOCHE Patrick (Éleveur bovins ovins dans les Ardennes (08)), la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt du Grand Est (DRAAF), la DREAL, ECHEVARRIA Laurence (Idele), ESO-Espaces et Sociétés, FERRY Laurent (OPTIVAL), FORGET Bruno (Commissaire général Foire de Châlons), FranceAgriMer, FRASZCZAK-GUILLAUME Magalie (INTERBEV Grand Est), Gil RIBEIRO Serge (Boucherie du Vélodrome (54)), HALLAERT Cécile (INTERBEV Grand Est), HANNETEL Arthur (Éleveur de jeunes bovins dans la Marne (51)), HEYMAN Guillaume (CRAGE), HUMBERT Hervé (SABEST), LAPASIN Christophe (Celene), LAUER Marlène (Coop de France Grand Est), LEBAS Hélène (Éleveuse de caprins en Meuse (55)), LECLER Déborah (INTERBEV Grand Est), LEDOUX Hervé (DRAAF), LEMOINE Jean-Roch (Éleveur de brebis dans l'Aube (10)), LORLETTE Frédéric (Artisan boucher), LOUIS Manon (Chambre d'Agriculture de la Meurthe-et-Moselle), MAILLANT Sophie (CRAGE), MARTIN Joël (Chambre d'Agriculture des Ardennes (08)), NOIZET Frédéric (Éleveur de brebis dans la Marne (51)), PASQUIER Olivier (OPTIVAL), PEULTIER Stéphane (APAL'), PONCELET Raphaëlle (Coop de France Grand Est), POTIER Julie (INTERBEV Grand Est), RÉVOLTE Hubert (Champagne Gaston Révolte 1er cru), RIVIERE Emilie (CRAGE), SAGET Gilles (Idele), SAMYN Thomas (Éleveur de bovins dans les Ardennes (08)), Tanneries HAAS, THOUVENIN Cyril (responsable rayon boucherie d'un magasin Cora (54)), THOUVENIN Jean-Michel (Abattoir SOCOPA VIANDES Holtzheim), YOUNG Arthur (Voyage de France).

Les cartes et données de cet atlas ont largement été puisées dans les documents de la statistique et du recensement agricoles. Qu'ils soient remerciés de leurs concours.

Lexique

Agnelage : Mise bas chez la brebis

Allaitant : Se dit d'une femelle dont la production de lait est utilisée, par tétée, par les jeunes

Allotement : Technique consistant à grouper des animaux en lots aussi homogènes que possible

Amendement : Substance organique ou minérale incorporée au sol pour améliorer ses propriétés

AOP : Appellation d'origine protégée, protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'UE

Bande enherbée : Couvert végétal d'au moins 5 mètres de large

BEPA : Brevet d'Études Professionnelles Agricoles

Bergerie : Bâtiment d'élevage pour petits ruminants

Biodiversité : Diversité des espèces vivantes et de leurs caractères génétiques

Biomasse : Ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale

Bocage : Paysage rural composé de parcelles encloses de haies vives, s'oppose aux champs ouverts

Bouvier : Personne qui garde et conduit les bœufs

Broutard (ou maigre) : Jeune bovin de trois à dix mois environ, sevré et mis en pâturage

Cheptel : Ensemble des animaux d'une catégorie de bétail dans une exploitation, ou un pays

CIPAN : Culture intermédiaire piège à nitrates

Compactage : Tassement de terrain

Compostage : Fermentation des résidus agricoles ou urbains formant le compost

Conditionnement : Première étape de l'emballage, il assure la conservation, et le transport

Coproduits : Produit obtenu lors de la fabrication industrielle d'un produit noble

Couvert végétal : Ensemble de végétaux recouvrant le sol de manière permanente ou temporaire

CRAGE : Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est

CSI : Concours de Saut d'obstacles International

CSO : Concours de Saut d'Obstacles

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Débardage : Ensemble des opérations d'évacuation des bois abattus et façonnés en forêt

Désossage : Action qui permet d'enlever les os des viandes, quand la destination culinaire l'exige

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EARL : Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture

Élevage extensif : fait d'élever des animaux sur de vastes étendues mais avec un rendement très faible

Enfrichement : Passer progressivement à l'état de friche

Engrais minéral : Engrais issu de roche ou obtenu par synthèse ou transformations industrielles

Engraisseur : Éleveur qui engraisse des animaux destinés à la boucherie

Ensilage : Fermentation de végétaux frais dans un silo destinés à l'alimentation du bétail

Épandage : Action d'apporter à un sol ou à une culture un fertilisant (engrais ou amendement)

ESB : Encéphalopathie spongiforme bovine

ETP : Equivalent Temps Plein, unité de mesure d'une capacité de travail ou de production

Eutrophisation : Dégradation de la qualité des eaux par excès d'éléments minéraux

Fauche : Action de couper les tiges d'une plante cultivée en vue de sa récolte

Fenaïson : Période du fanage des fourrages : transformation du fourrage frais en foin conservé

Fermage : Redevance annuelle versée par le fermier au propriétaire foncier

Fermentation : Transformation de la matière organique sous l'action de micro-organismes

Fertilisant : Produit naturel, agricole ou industriel apporté au sol pour améliorer sa fertilité

Fourrage : Partie aérienne de certaines plantes, servant d'alimentation aux animaux

Fumier : Mélange solide plus ou moins fermenté de déjections animales et de litière

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, plusieurs agriculteurs sont associés

Génisse : Bovin femelle âgé de plus de 8 mois qui n'a pas vêlé. La génisse devient une vache dès son premier veau.

GES : Gaz à Effet de Serre, composants gazeux absorbant le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribuant à l'effet de serre

Lexique

- GMS** : Grandes et Moyennes Surfaces, désignent essentiellement les supermarchés et hypermarchés
- Grossiste** : Commerçant qui sert d'intermédiaire entre le producteur et le détaillant
- Hallage** : Traction d'embarcations le long des cours d'eau par des chevaux ou des ânes (plus rarement des bœufs)
- Haras** : Établissement où l'on élève des étalons et des juments de race en vue de la reproduction
- IAA** : Industrie Agro-Alimentaire
- ICPE** : Inspection des Installations Classées
- IGP** : Indication Géographique Protégée
- Jeune Bovin (ou Taurillon)** : Bovin mâle âgé de 8 à 24 mois
- Labour** : Retournement de la terre pour la préparer à l'ensemencement
- Lande** : Formation végétale buissonnante, basse et fermée (ne laissant pas apparaître le sol)
- Légumineuse** : Espèces de plantes exploitées comme légumes (pois, haricot), ou fourrage (luzerne)
- Lisier** : Mélange, sous forme liquide, des excréments et des urines des bovins, porcins et ovins
- Litière** : Lit de paille ou autres dans les bâtiments d'élevage pour servir de couche aux animaux
- Lixiviation** : Transport d'éléments dans le sol par l'eau, parfois jusqu'aux nappes phréatiques
- MAF** : Meilleur Ouvrier de France
- Matière organique** : Ensemble des constituants organiques vivants et morts présents dans le sol
- Maturation** : Ensemble de phénomènes qui conduit à un attendrissage progressif de la viande
- Méthanisation** : Fermentation qui transforme la matière organique en compost
- Monte naturelle ou saillie** : Action de couvrir une femelle, de s'accoupler
- Naisseur** : Éleveur faisant naître des animaux et les élevant pour les vendre ensuite à l'engraissement
- MS** : Matière Sèche
- Nidification** : Construction d'un nid
- OTEX** : Orientation Technico-économique des Exploitations
- Paille** : Ensemble des tiges et feuilles obtenu par battage des céréales et graminées
- Pâturage** : Surfaces fourragères consommées par les animaux dans les prés
- PBS** : Production Brute Standard
- PCAE** : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles
- PDIA** : Protéines d'origine alimentaire digestibles dans l'intestin
- PDIE** : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle permises par l'énergie apportée par l'aliment
- PDIN** : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle permises par l'azote apportée par l'aliment
- Pelouse** : Zone herbagère constituée de graminées associées à quelques légumineuses
- Photosynthèse** : Fabrication de matière organique par les plantes à partir d'eau et de gaz carbonique
- Pléçage** : Tranchage des muscles, donne le produit final prêt à la consommation
- PMBE** : Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage
- PMPOA** : Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole
- PMS** : Plan de Maîtrise Sanitaire
- PNR** : Parc Naturel Régional
- Polyculture** : Culture d'espèces végétales différentes dans une même exploitation agricole
- Prairie artificielle** : Résulte de l'ensemencement d'un terrain en espèces choisies par l'agriculteur
- Prairie permanente ou prairie naturelle** : Terrain en herbe qui n'a été ni labouré ni ensemencé
- Prairie temporaire** : Terrain semé avec des graminées et des légumineuses, qui entre dans la rotation
- Pulpe de betterave surpressée** : Un des coproduits de l'obtention du sucre à partir de betterave
- Purin** : Part liquide des déjections animales
- Race mixte** : Se dit des races de bovins bonnes productrices à la fois de viande et de lait
- Ration** : Ensemble des aliments constitutifs d'un régime distribué quotidiennement aux animaux
- Renouvellement du troupeau** : Remplacement des animaux âgés (réformés) par des jeunes performants
- Reproducteur** : Animal d'élevage destiné à la reproduction, qui a une bonne génétique
- RHD / RHF** : Restauration Hors Domicile / Foyer, comprenant la restauration collective et la restauration privée

Lexique

RPA : Responsable Protection Animale

SAU : Surface Agricole Utile

Savart : Lande maigre et buissonnante établie sur les rendzines minces de Champagne crayeuse

SCEA : Société Civile d'Exploitation Agricole

Sevrage : Suppression de l'alimentation lactée de la mère pour le jeune animal

SIQO : Signe Officiel de Qualité et d'Origine, regroupe les démarches garantissant des caractéristiques particulières et contrôlées (AB : Agriculture Biologique, AOP : Appellation d'Origine Protégée, IGP : Indication Géographique Protégée, LR : Label Rouge)

Sous-produits d'animaux : cadres entiers, parties d'animaux ou produits d'origine animale non destinés à la consommation humaine

STH : Surfaces Toujours en Herbe

Taureau : Bovin mâle adulte âgé de plus de 24 mois non castré

Tec : Tonne équivalent carcasse, unité commune entre les carcasses, les produits transformés et les conserves, obtenue par application d'un coefficient de conversion permettant d'évaluer le poids de carcasse originel

Teq CO₂ : Tonne équivalent CO₂, mesure prenant en compte une moyenne de l'ensemble des GES participant au réchauffement climatique

Tourbière : Zone humide riche en matière organique où s'accumulent les végétaux formant la tourbe

Tourteau : Coproduit obtenu après extraction de l'huile des graines oléagineuses

Transformation de la viande : Rassemble les métiers qui participent aux différentes étapes de l'abattage, de la découpe, de la transformation des viandes et de leur conditionnement

UFL : Unité Fourragère Lait

UGB : Unité de Gros Bétail

UGBTA : Unité Gros Bétail Tous Aliments

UTA : Unité de Travail Annuel, unité de mesure de la quantité de travail agricole

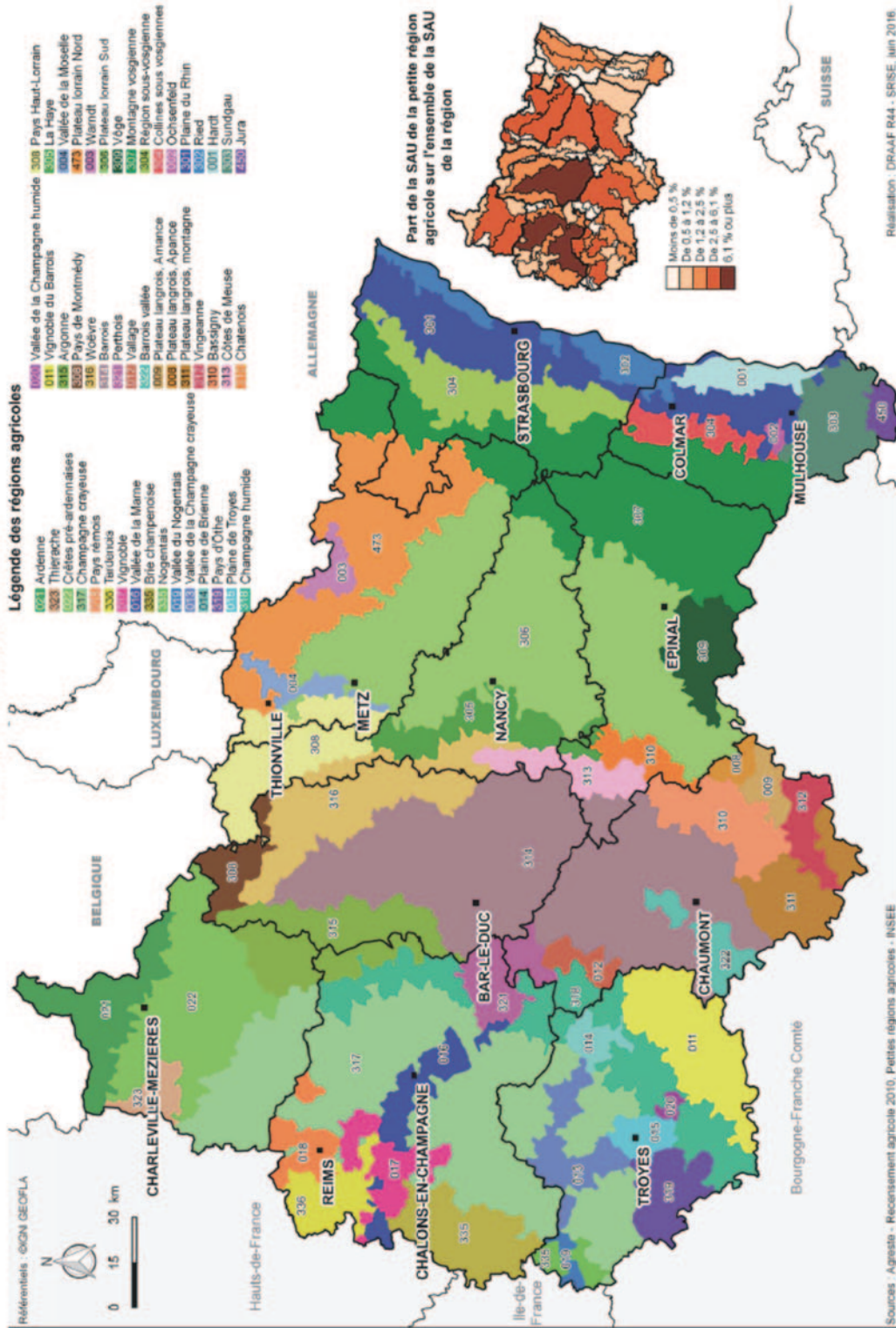
Vache : Bovin femelle ayant vêlé, c'est-à-dire ayant déjà donné naissance à un veau

Veau : Bovin mâle ou femelle de la naissance jusqu'à 8 mois

Vêlage : Mise bas chez les bovins

ZIPOA : Zonages des Interventions contre les Pollutions d'Origine Agricole

Carte des Petites Régions Agricoles





2018

Qui sait que nos paysages , faits de reliefs verdoyants et de bocages, existent par l'agriculture et l'élevage ?

Qui peut se douter que les élevages d'herbivores participent à la qualité de notre environnement naturel ?

Qui connait toutes les festivités liées à l'élevage de vaches, de moutons, de chevaux et de chèvres ?

Qui se rappelle qu'une grande partie des emplois, de l'économie s'avèrent liés à l'élevage et à ses filières à la campagne mais aussi en ville?

Tout le monde le sait ?

INTERBEV fait le pari qu'il est utile de le rappeler, de l'illustrer, de le cartographier pour donner à nos consommateurs et concitoyens une vision globale des filières d'élevage herbivores et de l'ensemble des services – alimentaires, économiques, sociaux, environnementaux et culturels – qu'elles rendent sur le territoire de la région Grand Est.

Bonne lecture !



Retrouvez
l'Atlas Grand Est de l'élevage herbivore sous forme de fiches
thématiques téléchargeables
www.la-viande.fr/atlas

Pour en savoir plus
www.interbevgrandest.fr